



Recours collectif contre Cogeco: déjà des centaines d'inscriptions
PAGE 17



FRANCOEUR

Shawinigan: n'en jetez plus, la cour est pleine

PAGE 14

Quand la pyrrhotite frappe deux fois
PAGE 5



GRUPE ■
**CAPITALES
MEDIAS**

JEUDI
17 JANVIER
2019

lenouvelliste

DÉCHIREMENTS AU CENTRE-DU-QUÉBEC

Scission du CIUSSS: les maires ont des positions divergentes **PAGE 3**



PHOTO STÉPHANE LESSARD



NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE DE LA TUQUE

Il en coûtera 2,6 millions \$ de plus

PAGE 2

Guy Dupont tué par arme à feu

Il était porté disparu depuis le meurtre de sa conjointe Mélissa Lambert il y a dix ans

PAGE 4



98¢ + TAXES

Semaine
8 13536 00001 3
Postes Canada - convention 1440034151

SHAKER
CUISINE & MIXOLOGIE

JEUDIS
SOIRÉE DE FILLES
Dès 17h

3 VERRES DE VIN OU FORTS OU SHOOTERS* 10\$

* Pour elles seulement / Toute la soirée / Sur produits sélectionnés

4225, BOUL. DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES | 819 415-2248 | shakercuisineetmixologie.com

SOMMAIRE

affaires	17-18
arts et spectacles	22
divertissement	20-21
loterie	33
météo	33
nécrologie	23 à 33
opinions	14-15
petites annonces	23
sports	34 à 39

INSOLITE

«Pires que des cochons»: une famille menacée d'expulsion

WELLINGTON (AFP) — «Pire que des cochons»: une famille britannique est menacée d'expulsion de Nouvelle-Zélande à cause d'un comportement jugé déplorable.

La famille d'une dizaine de membres s'est fait remarquer pour une série d'incidents survenus à Auckland et à Hamilton. Ils sont accusés de jeter leurs déchets n'importe où, d'agression et de comportements menaçants.

Le maire d'Auckland Phil Goff a mené l'offensive, demandant à la police d'agir. «Ces types sont des ordures. C'est des sangsues», a-t-il dit à la radio locale. «Si on dit une fois, "j'ai trouvé un cheveu ou une fourmi dans mon plat", on vous croit mais à chaque repas, ils trouvent le moyen de ne pas payer. C'est un comportement de criminels. Ils sont pires que des cochons et je veux les voir mettre dehors».

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE DE LA TUQUE

2,6 millions \$ de plus



AUDREY TREMBLAY
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Le nouveau palais de justice de La Tuque coûtera finalement 7,9 millions de dollars. Un budget qui a été revu à la hausse de 2,6 millions \$ et qui a retardé le début des travaux. L'aménagement des nouveaux locaux devrait être complété à l'été 2019.

Le projet a été revu à la suite de l'annonce qui en avait été faite à l'automne 2017. À cette époque, la ministre de la Justice Stéphanie Vallée avait annoncé un budget de 5,3 millions de dollars. À ce moment, on avait souligné que le chantier devait se terminer à l'automne 2018. C'est plutôt à ce moment que les travaux se sont mis en branle.

«Le budget initialement évalué à 5,3 M\$ avait été augmenté à un total de 7,9 M\$ à l'été 2018. Cette augmentation budgétaire est due au fait que le propriétaire de l'immeuble avait sous-estimé le coût total des travaux à effectuer», explique le porte-parole de la Société québécoise des infrastructures (SQI), Martin Roy.

«La situation de plein emploi dans la région et le manque de main-d'œuvre lié notamment à d'autres chantiers d'importance ont eu pour effet d'augmenter les coûts de réalisation de ce genre de travaux. Le budget ainsi revu à 7,9 M\$ a été analysé, jugé raisonnable et approuvé pour la réalisation de ces travaux nécessaires au bon fonctionnement de l'activité judiciaire de la région», a-t-il ajouté.

C'est en raison de cette situation que les travaux ont débuté en septembre dernier. La situation a retardé la conclusion des ententes



Les travaux ont débuté à l'intérieur et à l'extérieur du Carrefour La Tuque. —PHOTO: AUDREY TREMBLAY

avec le propriétaire de l'édifice et la finalisation des plans et devis.

«Les travaux se déroulent bien, dans le respect des délais et du

soutien M. Roy.

«De plus, les travaux sont réalisés à l'intérieur des budgets alloués pour le projet», note-t-il.

«Le budget initialement évalué à 5,3 M\$ avait été augmenté à un total de 7,9 M\$ à l'été 2018. Cette augmentation budgétaire est due au fait que le propriétaire de l'immeuble avait sous-estimé le coût total des travaux à effectuer.»

budget. [...] Il n'y a aucun retard dans l'échéancier des travaux d'aménagement des nouveaux espaces, qui ont débuté en septembre 2018. L'échéancier prévoit des travaux d'une durée d'environ 40 semaines et ceux-ci devraient donc être complétés à l'été 2019»,

Rappelons que par ces travaux d'aménagement, la Société québécoise des infrastructures doublera la superficie du palais de justice. La superficie de l'ensemble des locaux, qui représente actuellement 550 mètres carrés, passera à 1100 mètres carrés.

Certains locaux seront agrandis, comme la salle d'audience et le quartier cellulaire. Il y aura des cages d'escalier et des couloirs distincts pour assurer la sécurité des membres de la magistrature et les équipes du DPCP. Il y aura l'ajout de locaux pour les avocats et les victimes et des lacunes seront corrigées notamment en matière de sécurité et de confidentialité.

Il faut dire que l'avocate latuquoise Mélanie Ricard avait fait une sortie publique en 2015 pour dénoncer la confidentialité quasi inexistante et le manque flagrant de sécurité. Elle avait insisté sur le quartier cellulaire qui est, selon plusieurs, inefficace et dangereux.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

DÉGUISER, verbe

Définitions — Vêtir d'une façon qui change l'aspect. — Modifier de façon à donner une apparence trompeuse.

Étymologie — De *dé-* + *guise*; du francique *wīsa*, 'manière'.

Cooccurrences — déguiser la vérité, déguiser sa pensée, déguiser son crime, déguiser son écriture; l'habit déguise, l'amour-propre déguise; mal déguisé, déguisé avec art, déguisé en lutin...

Locution — *se déguiser en courant d'air*: partir, se sauver discrètement.



Votre nouveau complice:

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

CIUSSS: ALEXANDRE CUSSON PLAIDE POUR LE CENTRE-DU-QUÉBEC

Déchirements sur la rive sud

Jean-Guy Dubois ne voit aucun avantage à une possible scission



MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — L'engagement électoral de la Coalition avenir Québec de doter le Centre-du-Québec de son propre centre intégré de santé et de services sociaux (CIUSSS) a pour effet de provoquer des déchirements sur la rive sud. Si le maire de Bécancour, Jean-Guy Dubois, prône le maintien de la structure actuelle du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Mauricie et du Centre-du-Québec, le maire de Drummondville, Alexandre Cusson, réclame son CIUSSS centricois tandis que la présidente de la Table régionale des MRC, Geneviève Dubois, est à la recherche d'un consensus régional.

«Actuellement, deux régions n'ont pas leur CIUSSS, la Mauricie et le Centre-du-Québec. Je veux voir les propositions, on est en attente. Nous, ce qui est important, c'est la proximité des services, la reconnaissance du Centre-du-Québec comme une région. Par quoi ça passe, je vais attendre les propositions pour me prononcer d'avantage», a commenté le président de l'UMQ, en mission en France.

«Les gens savent que pour moi, qu'on reconnaisse le Centre-du-Québec comme une région administrative à part entière, c'est quelque chose qui est extrêmement important. Maintenant, il faut que ce soit bon pour la population. Ça ne peut pas se faire sur le dos de personne», a-t-il ajouté.

Pour lui, le statu quo n'est pas acceptable. «Que ce soit à Victoriaville ou Drummondville, au niveau de la santé, il n'y a pas de répondants comme tels dans nos milieux. C'est important pour le milieu sociocommunitaire. Il faut trouver une façon de répondre à ces préoccupations-là», déclare le maire Cusson.

Et il rappelle que les corridors de service à l'extérieur de la région, «il en existe déjà à Drummondville».



La possible scission du CIUSSS provoque des déchirements sur la rive sud. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«Avoir l'administration de notre système de santé dans notre région, ce n'est pas de dire aux gens d'aller se faire soigner ailleurs. Quand je dis qu'il ne faut pas qu'il y ait des perdants là-dedans, c'est normal que les gens de Bécancour se fassent soigner à Trois-Rivières. Jamais il faudrait demander à ces gens-là de venir à Drummondville ou à Victoriaville. Nous aussi, on est en bordure d'une autre région administrative, l'Estrie. Ce n'est pas unique à Bécancour. Je comprends les préoccupations du maire Dubois, il faut les intégrer. Il faut saisir l'occasion d'améliorer les services au Centre-du-Québec et en Mauricie», martèle-t-il.

Pour Jean-Guy Dubois, c'est d'ailleurs une question de qualité et de proximité de services s'il veut tant conserver la structure actuelle. «On serait bien malheureux d'être obligé de changer nos habitudes parce qu'il y a des gens qui se sentent malheureux. Je ne réussis pas à trouver d'avantages pour nous autres», a-t-il déclaré. «La zone économique se divise avec le fleuve et c'est une grave erreur avec laquelle on va encore vivre», renchérit le premier magistrat.

À son avis, si on applique la même médecine au réseau de la santé «en coupant bêtement avec le fleuve», Bécancour va appartenir au CIUSSS de la rive sud et non plus «au CIUSSS de Trois-Rivières». «Ce n'est pas compliqué, c'est que les services vont être gérés via le nouveau CIUSSS, et il ne sera pas à Bécancour, il va être à Drummond probablement», croit M. Dubois.

Or, dit-il, «on est proche d'une université et d'un centre très spécialisé». «Nos gens sont nombreux à aller chercher leurs services spécialisés à Trois-Rivières», fait-il remarquer.

D'ailleurs, le préfet de la MRC de

chaque MRC n'est pas impactée de la même façon».

«On va se doter d'une position régionale, centricoise. Le comité politique de la Table se réunit d'ici la fin janvier pour faire le suivi des engagements électoraux, dont celui-là par la CAQ. Et ensuite, on souhaite rencontrer les députés. C'est sûr que nous autres, c'est un dossier qu'on va travailler avec les députés, qui ont déjà rencontré le CIUSSS. On devrait se voir prochainement», fait-elle savoir.

Du même souffle, elle reconnaît que c'est un dossier qui déchire la région. «Nicolet et Bécancour ne veulent pas nécessairement se retrouver avec des corridors de services à Drummond et Victo alors que les nôtres sont à Trois-Rivières. C'est sûr que là, on souhaite vraiment travailler ce dossier-là ensemble et avoir une position commune. Drummond, Nicolet, Bécancour, Victo, L'Érable, on devrait tous être dans le même sens. Ça va être quelque part en février», soutient Mme Dubois.

La préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska affirme que les élus veulent des soins pour leur monde. Reste à savoir, dit-elle, comment ça va se traduire. «Ce qu'on a demandé le 28 août aux candidats de la CAQ, c'est comment vont-ils faire pour s'assurer qu'on ait des services équitables à la Mauricie? Leur réponse, c'était que ce serait par la création d'un CIUSSS. Nous, ce qu'on veut, c'est avoir des services chez nous et arrêter de se promener pour en recevoir. C'est plus une question de services que de structure», plaide celle qui se demande jusqu'où les députés vont aller, étant donné «qu'ils ont vraiment pris cet engagement-là».

Par ailleurs, la mairesse de Nicolet confirme que les services spécialisés qui avaient été perdus au Centre Christ-Roi n'ont pas été rétablis. Quant au fameux pôle d'urologie, il ne serait pas encore complètement implanté. «On avait fait des demandes aussi pour l'urgence, je sais que ça se travaille et que c'est en cours», confie Mme Dubois.

Après avoir interpellé à l'époque Gaétan Barrette, a-t-elle l'intention de rencontrer la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann? «On va attendre de voir ce que le CIUSSS a envie de proposer, comment le dossier santé va se travailler au Centre-du-Québec, si on récupère bien des services. Mais si effectivement ce dossier-là ne bouge pas, les députés nous laissent croire que c'est un dossier qu'ils veulent régler assez rapidement», a-t-elle conclu.



Le maire de Drummondville, Alexandre Cusson.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD



Le préfet de la MRC de Bécancour, Mario Lyonnais.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD



La présidente de la Table des MRC du Centre-du-Québec, Geneviève Dubois. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD



Le maire de Bécancour, Jean-Guy Dubois. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Bécancour, Mario Lyonnais, admet que lors des discussions sur le sujet, la Ville de Bécancour a plaidé pour le statu quo, «ayant un intérêt pour l'autre côté du fleuve».

«On n'a pas pris de décision officielle. C'est sûr que nous sommes un peu divisés là-dessus. Pour l'instant, nous ce qu'on dit, on aime mieux avoir de l'argent sur le terrain que d'avoir de l'administratif»,

rapporte le maire de Sainte-Françoise, qui parle d'une rencontre éventuelle entre le CIUSSS et le conseil des maires. L'un des sujets à l'ordre du jour devrait être la possible fermeture du CLSC de Fortierville la nuit.

Pour sa part, la présidente de la Table des MRC du Centre-du-Québec, Geneviève Dubois, admet que «ce n'est pas évident les dossiers où

PORTÉ DISPARU DEPUIS LE MEURTRE DE MÉLISSA LAMBERT IL Y A DIX ANS

Guy Dupont a été tué par arme à feu

Il était considéré comme un témoin important de la mort de sa conjointe



MARIE-EVE LAFONTAINE
me.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Dix ans après le meurtre de Mélissa Lambert, le destin de celui qui était considéré comme un témoin important dans cette affaire est maintenant connu. Les ossements de Guy Dupont, qui s'était volatilisé à la suite de l'assassinat de la femme de 31 ans, ont été découverts le 7 juillet 2015 à Saint-Cuthbert. Et comme sa conjointe, il aurait été tué par arme à feu.

En effet, selon le rapport de la coroner, Amélie Coutu, «le décès de la victime est probablement attribuable à un traumatisme crânio-cérébral par arme à feu». La date du décès n'a pu être déterminée.



Plusieurs policiers de la Sûreté du Québec et de la police de Trois-Rivières avaient été déployés pour mettre la main sur le meurtrier de Mélissa Lambert et pour retracer Guy Dupont. — PHOTO: ARCHIVES

Il a été identifié par expertise dentaire. Quant à Mélissa Lambert, elle avait été atteinte par deux projectiles d'arme à feu à la tête dans la nuit du 6 janvier 2009 alors qu'elle

Mélissa Lambert avait été atteinte par deux projectiles d'arme à feu à la tête

se trouvait dans le condo de Guy Dupont, sur la rue Perreault, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine. Ce sont des voisins alertés par les aboiements d'un chien qui avaient fait la triste découverte. Guy Dupont, qui avait alors 39 ans,

était introuvable. Le même jour, en après-midi, son véhicule avait été trouvé derrière les Galeries du Cap. Depuis, plus rien.

Cette découverte écarte l'hypothèse du meurtre suivi d'un suicide. Toutefois, les circonstances entourant ce crime demeurent très nébuleuses. «Les enquêteurs vont regarder toutes les hypothèses possibles. Est-ce que c'est un drame conjugal? Est-ce que ça a été déguisé en drame conjugal, et puis finalement, c'est un règlement de comptes? Est-ce qu'ils sont décédés en même



Mélissa Lambert et Guy Dupont — PHOTO: ARCHIVES

temps ou il y a eu un laps de temps entre les deux? C'est vraiment ce qui va être analysé par les enquêteurs», explique la capitaine Martine Asselin, chef du service des communications à la Sûreté du Québec.

Mais pourquoi avoir attendu plus de trois ans avant de médiatiser que les restes de Guy Dupont avaient été trouvés? «Tant et aussi longtemps qu'un dossier n'est pas résolu, il est évident qu'il y a des éléments que les enquêteurs vont désirer ne pas dévoiler pour pouvoir les utiliser lors d'un interrogatoire. Ça faisait partie de la stratégie de conserver cette information à l'époque», précise la porte-parole.

Au cours des derniers jours, la Sûreté du Québec a transféré ce dossier à son unité des crimes non résolus. «Souvent un crime va devenir un dossier non résolu lorsque d'une part, l'ensemble des informations qu'on a reçues ont été validées, et que d'autre part, les pistes qu'on avait ont été étudiées. Quand on est rendu là, il va être confié à des enquêteurs dont le travail est spécifiquement consacré à ces dossiers», mentionne la capitaine Asselin.

Juste le fait que ces dossiers soient examinés avec un œil neuf

permet parfois d'envisager de nouvelles avenues et de faire évoluer le dossier. «D'une part, il y a une relance qui est faite. Ça peut être des éléments qui sont renvoyés à l'analyse d'ADN. Est-ce qu'on va utiliser une nouvelle technologie qu'on n'avait pas à l'époque? Ça va vite la technologie en dix ans. Est-ce que l'enquêteur qui va regarder le dossier va voir un angle qui n'avait peut-être pas été exploité? Des témoins qui n'avaient pas voulu parler à l'époque peuvent aussi avoir changé d'idée», énumère la capitaine Asselin.

Mais il reste que le dénouement d'une enquête dépend souvent de la collaboration de la population. «Il y a toujours quelqu'un qui sait quelque chose quelque part. Peut-être qu'à un certain moment, la personne n'était pas à l'aise de parler pour des raisons familiales ou à cause d'une relation de couple, mais dix ans plus tard, elle réalise que ça ne nuira peut-être pas à la relation d'en parler aujourd'hui, et ça permet d'avancer.»

Les proches de Mélissa Lambert ont préféré ne pas nous accorder d'entrevue. Toute information peut être transmise en toute confidentialité à la centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264.

ACCUSÉ DU MEURTRE DE SON PÈRE

La cause de François Asselin reportée au 20 mars

SS CENTRE DE PÊCHE DES CHENAUX
Wi-Fi sur la glace et dans les cabanes

Petits poissons des Chenaux
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec)

Descente #4 Bureau #34
418 325-2142

www.centredepechedeschenaux-s.com

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La cause de François Asselin, cet homme accusé du meurtre de son père Gilles Giasson, a été reportée au 20 mars.

La communication de la preuve se poursuit toujours entre les avocats. Ils sont d'ailleurs en attente des résultats de certaines

expertises médico-légales, ce qui explique ce nouveau délai dans les procédures.

Rappelons que le Trifluvien, qui est représenté par Me Caroline Monette, est accusé du meurtre non prémédité de son père Gilles Giasson, 67 ans, et d'outrage à son cadavre. Il l'aurait assassiné le 8 mai dernier dans leur logement de la rue Sainte-Cécile à Trois-Rivières. L'enquête policière et le

témoignage d'un éboueur avaient ensuite conduit les policiers à faire des recherches au site d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès où des restes humains avaient été retrouvés.

Le suspect est aussi accusé d'avoir frappé un agent de services correctionnels en juin 2017 lors d'une précédente peine d'incarcération.

Du côté de Sherbrooke, Asselin

est accusé du meurtre de son collègue de travail, François Lefebvre, 59 ans de Trois-Rivières le 17 mai et de s'être livré encore une fois à un outrage au cadavre. Son corps avait été retrouvé dans le parc industriel de Sherbrooke. Dans cette affaire, une enquête préliminaire a déjà été fixée au palais de justice de Sherbrooke. Elle devrait commencer le 11 février et durer quatre jours.

UNE VICTIME DOIT PAYER

La pyrrhotite sonne deux fois



BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Alors que les victimes de la pyrrhotite attendent avec impatience le jugement de la Cour d'appel pour mettre le drame derrière elles une fois pour toutes, la Trifluvienne Josée Matteau, elle, vient d'apprendre qu'elle devra payer 15 000 \$ plus les frais aux propriétaires de son ancienne maison, la pyrrhotite ayant fait des fissures dans les fondations en 2013, soit 15 ans après sa construction. La dame, qui a 30 jours pour payer la somme plus les frais juridiques, confie qu'elle se sent «comme une voleuse», comme si elle avait commis un méfait «alors que je suis victime de la pyrrhotite», dit-elle.

Son histoire, qui est peu fréquente dans ce dossier, commence en 1998. Mme Matteau et son conjoint du temps se font alors construire une maison qu'ils vendent par la suite en 2006 pour en bâtir une nouvelle. Le couple ne se doutait pas, à ce moment-là, qu'il allait être victime de la pyrrhotite non pas une, mais deux fois, coup sur coup.

C'est que la deuxième maison qu'ils achètent alors commence à présenter des fissures, dès 2010, soit quatre ans après sa construction. Couvert par la Garantie des

maisons neuves (GMN), le couple reçoit 200 000 \$ pour réparer les fondations de sa deuxième maison. «Nous avons eu malgré cela un dépassement de coûts», raconte Mme Matteau, de quelque 45 000 \$.

Alors que ce dispendieux problème semble réglé une fois pour toutes, Mme Matteau apprend, en 2013, que sa première maison qu'elle avait vendue en 2006 est également aux prises avec le même problème.

Au matin du 7 janvier dernier, à la suite d'un conseil de règlement à l'amiable, la dame se résigne à payer 15 000 \$ aux propriétaires plus les frais.

Josée Matteau en a gros sur le cœur, car la pyrrhotite est en partie responsable de son divorce survenu au cours de cette saga. «Il y en a que le drame rapproche, mais pas nous», dit-elle.

Fort heureusement pour elle, la dame occupe un bon emploi. «Ce n'est que de l'argent», fait-elle valoir pour relativiser les choses, en soulignant toutefois que certains propriétaires, qui vivent la même chose qu'elle, ne peuvent en dire autant.

Ce drame qu'elle vit deux fois plutôt qu'une vient toutefois rajouter du poids à un vécu déjà difficile. «Ma fille est très malade», raconte-t-elle. L'enfant est en effet née avec un problème de reflux gastrique depuis sa naissance, un problème qu'une chirurgie en bas âge n'est pas arrivée à corriger. Malheureusement, les médicaments qui visent à la soulager lui



Josée Matteau vit le drame de la pyrrhotite dans sa maison pour une deuxième fois et celui de sa fille gravement malade. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

occasionnent des problèmes cardiaques «et la situation s'aggrave depuis quelque temps», dit-elle.

Mme Matteau estime que les 15 000 \$ qu'elle doit verser sont vraiment de trop. «Je vais devoir prendre une deuxième hypothèque sur ma maison», conclut-elle.

Le procureur de Mme Matteau, Me Pierre Soucy, explique que ce dossier a été analysé selon le principe légal du «*continuous trigger*» qui permet d'éclairer la cour sur la question des dommages continus et progressifs, comme c'est le cas pour la pyrrhotite.

Selon ce principe, «le montant du dommage réclamé est réparti depuis la coulée du béton jusqu'à

la cristallisation du dommage», explique Me Soucy. Dans le cas d'une maison construite, par exemple, en 2000 et dont les dommages sont constatés en 2015, la somme sera établie de la façon suivante: le montant des dommages divisé par le nombre de jours sur 15 ans.

Dans un cas comme celui de Mme Matteau, la bétonnière a arrêté ses opérations en 2006 et n'est donc plus assurée à partir de cette date. L'excédent de 2006 à 2015 est supporté par les autres assureurs. Chez «les autres assureurs de l'entrepreneur, il arrive une exclusion de la pyrrhotite en 2012, ils n'assurent plus la pyrrhotite de 2012 à 2015. Il y a donc une

période de dommages qui n'est pas assurée», explique Me Soucy.

«Dans le dossier de la vague 1, il y en avait des découverts comme ça, mais on avait la chance d'avoir un laboratoire qui est SNC-Lavalin qui lui est responsable selon la date à laquelle la réclamation est présentée», nuance Me Soucy. Donc tous les découverts de la vague 1 ont été absorbés par SNC-Lavalin», dit-il, dans la mesure «où les dommages ne continuent pas après leur période de responsabilité».

Me Soucy rappelle que «le juge a décidé, dans la vague 1, que toutes les parties défenderesse étaient solidaires à l'égard du demandeur, et ce, dans les proportions suivantes: 70 % pour le laboratoire, 12,5 % carrière, 12,5 % bétonnière, 5 % entrepreneurs et 0 % pour le vendeur.»

Me Soucy précise toutefois que si l'un des autres défendeurs est insolvable ou dont l'assureur n'est plus là, la responsabilité revient sur le vendeur qui devient alors responsable face au demandeur à 100 %. C'est ce qui est arrivé à Mme Matteau.

Josée Matteau estime qu'elle pourra peut-être récupérer ses 45 000 \$ après le jugement en appel, mais jamais les 15 000 \$ qu'elle doit maintenant cracher en surplus.

«Ce sont 15 000 \$ perdus à jamais. C'est le coût d'une première année d'université pour mes enfants», analyse-t-elle.

«C'est une année de plus où je devrai travailler», déplore cette victime de la pyrrhotite.

CIUSSS-MAURICIE CENTRE-DU-QUÉBEC

Des plages horaires de plus pour consulter

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — En cette période où les virus d'hiver sont très présents dans la population, des plages horaires ont été ajoutées dans de nombreuses cliniques médicales de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour répondre à la demande. C'est de cette façon que les médecins de la région ont choisi d'adapter l'offre de services en fonction des besoins de la région, une mobilisation toute à leur honneur, estime le Dr Pierre Martin, chef du département régional de médecine générale au CIUSSS Mauricie et Centre-du-Québec.

On se souviendra que la semaine dernière, la ministre de la Santé, Danielle McCann, annonçait la mise en place de cliniques d'hiver, ces cliniques temporaires un peu partout au Québec pour répondre à la demande croissante en lien avec les virus d'hiver et ainsi enlever de la pression sur les urgences. Toutefois, la mise en place de ces cliniques devait relever de chacune des régions pour s'adapter aux besoins des collectivités.

Dans la région, une seule clinique d'hiver voit donc le jour, à Drummondville. À compter de vendredi, la Clinique médicale ambulatoire de Drummondville, site AJC, aura une désignation de clinique d'hiver. Elle offrira deux

fois plus de rendez-vous certaines journées, et les gens présentant des symptômes liés aux virus d'hiver pourront prendre rendez-vous en téléphonant au 819-850-1567.

Ailleurs sur le territoire, c'est donc par la prolongation des plages horaires disponibles dans les différentes cliniques ou groupes de médecine familiale que les médecins ont choisi de répondre à l'importante demande afin de soulager la pression sur les urgences.

Des plages horaires qui seront réévaluées progressivement selon l'indice d'état grippal. Le site web www.maladeenhiver.ca permet d'ailleurs de consulter les différentes possibilités de plages horaires dans les cliniques.

Selon le Dr Pierre Martin, la mobilisation des médecins de la région pour répondre à la demande a été exemplaire.

«C'est très agréable de voir l'empressement avec lequel les médecins ont accepté d'ajouter des disponibilités. Il y a eu une mobilisation collective que je me dois de saluer. C'est là l'essence même de la première ligne comme on la voudrait, une première ligne qui s'adapte en fonction de la réalité du terrain», se réjouit-il.

Le Dr Martin rappelle qu'en tout temps et spécialement en ce qui concerne les virus d'hiver, un patient devrait d'abord chercher à consulter son médecin de famille.

«Actuellement, 90 % des citoyens de la région sont inscrits

à un médecin de famille. Malgré cela, un grand nombre consultent à l'urgence alors que leur état de santé ne nécessite pas des soins d'urgence et qu'ils devraient se référer à leur médecin de famille. Nous sommes confiants que les plages horaires supplémentaires et la collaboration de la population sont des facteurs importants qui permettront d'améliorer la situation actuelle dans les urgences», ajoute Dr Martin.

Le CIUSSS-MCQ indique que l'indice d'activité grippale se situait à un niveau modéré dans la région cette semaine, et qu'il était en baisse pour une seconde semaine consécutive.

ÉVALUATIONS FONCIÈRES À SHAWINIGAN

«Il faut une mobilisation plus large»

Michel Dupont a joué dans le même film en 2013



GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Si la colère des citoyens de Shawinigan au sujet de leur compte de taxes municipales s'estompe avec les semaines, l'assemblée publique de mardi soir aura simplement servi de défoulement collectif sans suite. Michel Dupont est allé jusqu'aux premiers balbutiements d'un regroupement provincial des riverains pour inciter le gouvernement à trouver une nouvelle méthode d'évaluation pour ces propriétés, mais le mouvement s'est finalement essoufflé.

Le 1^{er} octobre 2013, pas moins de 150 personnes avaient envahi la salle du conseil municipal pour étayer leurs frustrations devant les hausses vertigineuses de leur compte de taxes. Michel Dupont agissait alors à titre de porte-parole du Regroupement des associations de propriétaires surtaxés de Shawinigan, qui est devenu, deux ans plus tard, le Regroupement des associations de cours d'eau et



Le 1^{er} octobre 2013, de nombreux citoyens, dont Michel Dupont au micro, s'étaient déplacés à la salle du conseil municipal de Shawinigan pour dénoncer les augmentations de leur compte de taxes. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

de lacs de Shawinigan (RACELS). Les riverains attiraient alors particulièrement l'attention sur les hausses phénoménales de leur évaluation municipale au cours des deux derniers rôles. «En 2010, l'évaluation de ma résidence avait doublé d'un coup», raconte M. Dupont. «Au rôle de 2013, un autre 50 % s'était ajouté. Je comprends parfaitement l'étonnement et l'incompréhension des gens!»

Le RACELS a entrepris des démarches pour sensibiliser le gouvernement provincial à l'importance de changer les méthodes d'évaluation des propriétés. Une rencontre avait été organisée avec diverses associations québécoises en mars 2017 à Trois-Rivières.

«Nous avons tenté de mettre sur pied un regroupement provincial

pour travailler sur l'évaluation des propriétés riveraines, mais je dois admettre que ça n'a pas levé», explique M. Dupont. «C'est tombé et nous avons abandonné ce projet. Mais le RACELS a d'autres dossiers que celui de la taxation. Le regroupement existe toujours.»

M. Dupont reconnaît que l'évaluation municipale demeure un sujet complexe et qu'en ce sens, une mobilisation cohérente et organisée représente un défi. Pendant ses démarches pour mettre sur pied un regroupement provincial, il observait que certaines personnes n'établissaient pas de distinction entre la valeur marchande d'une propriété et l'évaluation municipale.

«Pour bien des gens, baisser leur évaluation, ça leur fait perdre de

la valeur marchande», observe-t-il. «Pour moi, ce sont deux choses différentes. La valeur est déterminée par le marché.»

«Est-ce qu'on doit subir les conséquences parce qu'un illuminé arrive dans un secteur et paye trois fois la valeur d'une maison?», questionne M. Dupont. «Ça ne m'apparaît pas équitable.»

À tout le moins, le Shawiniganais se réjouit de constater que les citoyens pourront s'adresser directement à la firme Servitech à l'Auberge Gouverneur, le 5 février. Il se souvient avoir sollicité une rencontre semblable au maire à maintes reprises, sans succès.

Un pas supplémentaire a donc été franchi cette fois, mais la pression devra se maintenir pour avoir du changement, croit-il.

«Il est possible d'obtenir des gains si on réussit à mobiliser beaucoup de monde», analyse-t-il. «Quand nous nous sommes mobilisés en 2013, ça n'a pas levé énormément. Comme à ce moment, il s'est présenté une centaine de personnes à l'assemblée. Mais si ça reste là, c'est sûr que ça ne bougera pas. Il faut une mobilisation beaucoup plus large pour réussir à faire bouger les choses.»

UN COMITÉ?

Pour le moment, Karine Bussière semble ambivalente à la suite de son expérience devant le conseil municipal. Elle souligne qu'avec les signatures de mardi soir juste avant la séance publique, sa pétition a joint tout près de 500 personnes. Mais elle s'avoue plus ou moins satisfaite des réponses reçues.

«On va laisser retomber la poussière», commente-t-elle. «J'aimerais vraiment que le plus grand nombre de gens possible se présentent à l'assemblée avec la firme Servitech. Personnellement, je veux bien représenter mon quartier, mais je ne suis pas spécialisée là-dedans. J'aurais besoin d'aide pour que des gens d'autres quartiers prennent aussi ça en main.»

Mme Bussière déplore qu'on brasse la même soupe depuis plusieurs années à Shawinigan. L'évaluation municipale suscite des questionnements, mais rien ne change.

«On se retrouve toujours au même stade et on ne fait rien», fait-elle remarquer. «Pourquoi on ne se mobilise pas pour ça? Si le maire sait quoi faire, qu'il nous le dise!»

DÉCLARATION D'URGENCE CLIMATIQUE

La MRC Nicolet-Yamaska joint sa voix

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

NICOLET — Après la Ville de Trois-Rivières, c'est au tour du conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska d'adopter une déclaration visant à reconnaître l'urgence climatique et la nécessité d'une transition écologique. Une résolution fut adoptée en ce sens lors de la séance publique de mercredi, et ce, à la suite des représentations citoyennes effectuées en décembre 2018.

Reconnaissant l'importance des changements climatiques et leurs conséquences, les élus souhaitent mettre de l'avant les actions et les

bons coups déjà réalisés ou en cours de réalisation par la MRC et ses municipalités en matière de préservation de l'environnement et de lutte aux changements climatiques.

«Le conseil s'engage résolument en faveur d'une transition écologique, en y consacrant les efforts et les moyens nécessaires dans les domaines où il a compétence», peut-on lire dans la déclaration.

Du même souffle, la MRC demande aux gouvernements du Canada et du Québec de poursuivre la mise en œuvre d'initiatives permettant d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux

changements climatiques incluant la transition énergétique.

La préfète Geneviève Dubois et ses collègues ont pris en considération les récentes conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui constatent l'urgence de réduire les émissions et de déployer des mesures d'adaptation.

«Des transitions rapides et de grande envergure dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme sont nécessaires à court terme afin de limiter à 1,5 degré Celsius le réchauffement planétaire tel que révélé par le

GIEC», reconnaissent les maires.

En décembre 2018, la Ville de Trois-Rivières avait joint le mouvement provincial, en appuyant la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique. Entre autres, elle s'engage à mandater le comité de suivi de la politique de développement durable de rédiger d'ici le 31 décembre 2019 un plan d'action pour aller plus loin dans ses mesures en faveur du climat. La Ville prend aussi l'engagement de mettre à jour d'ici un an son inventaire des émissions de gaz à effet de serre. Le conseil trifluvien veut également développer des solutions dès 2019 en transport électrique pour les camionnettes légères, en plus d'inciter les

employés municipaux à conduire les véhicules de la Ville de façon écoresponsable.

Enfin, d'ici 2020, la Ville s'engage à améliorer le réseau de pistes cyclables desservant les lieux qui génèrent le plus de déplacements comme le Centre hospitalier régional, les maisons d'enseignement et le centre-ville. Du même coup, elle souhaite encourager dès juillet 2019 le transport en commun et le covoiturage.

À Bécancour, le maire Jean-Guy Dubois a fait savoir lors de la dernière séance publique du conseil «qu'on va revenir devant les citoyens lors de la prochaine réunion» à ce sujet.

PRÉVENTE D'ABONNEMENTS AU CENTRE DE SKI LA TUQUE

Moins populaire mais satisfaisante

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

LA TUQUE — La saison de ski avait provoqué des réactions de plusieurs citoyens, avant même que les skieurs dévalent les pentes, en raison de la diminution des heures d'ouverture. La vente des abonnements de saison a légèrement diminué, mais la Ville de La Tuque ne croit pas que ce soit en raison des heures d'ouverture. L'argent épargné a été réinvesti, entre autres, dans un tout nouveau parc à neige qui sera inauguré officiellement ce samedi.

«L'important, c'est d'être toujours au-dessus de 1000 membres. Quand on atteint ce chiffre-là, on est content», souligne Hélène Pelletier, directrice de Ski La Tuque.

Ce sont exactement 1070 abonnements qui ont été vendus lors de la prévente à 50 % avant le début de la saison. Une diminution de 185 abonnements si l'on compare à la saison précédente, mais une augmentation de 31 abonnements comparativement à 2016. «C'est difficile de cerner une raison majeure, on pense que c'est un ensemble de raisons qui font que ça monte et ça baisse d'une année à l'autre», note Mme Pelletier.

La météo est certainement un élément qui influence, mais également l'arrivée hâtive de la neige. «La motoneige a aussi un impact. Quand il tombe de la neige en novembre, les gens font le choix de la motoneige et parfois, ils ne prennent pas leur abonnement pour le ski. À l'inverse, quand la neige tarde à arriver pour la motoneige, les gens vont privilégier le ski», soutient la directrice de



Le nouveau parc à neige sera inauguré samedi à Ski La Tuque.

—PHOTO: AUDREY TREMBLAY

Ski La Tuque.

«Il ne faut pas non plus négliger la situation économique. C'est la première fois cette année qu'on le vivait vraiment. Il y a des gens qui nous disaient qu'ils n'avaient pas les moyens de prendre un abonnement en raison de situation familiale difficile.»

Les étudiants sont également moins nombreux dans les statistiques. Il est d'ailleurs difficile pour Ski La Tuque de trouver des employés étudiants. «Avant, les étudiants revenaient travailler à La Tuque. Maintenant, ils restent dans la ville où ils font leurs études», note Hélène Langlais, directrice des communications de Ville de La Tuque.

Rappelons qu'une pétition avait circulé sur les réseaux sociaux. Plus de 300 personnes l'avaient signée. On demandait que l'horaire, qui était passé de 37 à 29 heures d'ouverture, soit ajusté et changé.

La Ville avoue également avoir reçu certains mécontentements concernant le nouvel horaire, mais

rien de significatif.

«On a eu quelques commentaires, mais les gens prenaient quand même leur abonnement», a affirmé Hélène Pelletier.

Les dirigeants préférèrent attendre la fin de la saison avant de faire le bilan et d'évaluer la décision prise par le conseil municipal. «On ne fait pas de cachette pour le centre de ski, c'est un déficit d'environ 400 000 \$ par année. [...] Il y a des choix

stratégiques à faire au niveau du conseil. Les améliorations doivent se faire à coût nul. Peut-être qu'on a privé une minorité qui faisait du ski le vendredi soir et le samedi soir, c'est plate, mais on a privé une minorité pour favoriser une majorité. C'est un choix. Est-ce que c'est un bon choix, un mauvais choix, c'est la fin de la saison qui va nous le dire», a souligné Hélène Langlais.

Il faut dire toutefois que les sommes qui ont été économisées avec la réduction des heures d'ouverture ont été réinvesties à Ski La Tuque. «Depuis deux ans, les gens parlent beaucoup de parc à neige. On voulait prendre le temps d'analyser et de faire les choses correctement. [...] On a pu engager un spécialiste qui est venu avec l'équipe de bénévoles et d'employés. On est certain que tout est sécuritaire maintenant», estime Hélène Pelletier.

Le nombre d'activités a également été revu à la hausse. Un nouveau comité d'animation travaille fort en ce sens pour que les skieurs et toute la population puissent en profiter.

L'inauguration officielle du

nouveau parc à neige de Ski La Tuque aura lieu le samedi 19 janvier, à 13 h, au chalet de ski. Il y aura quelques activités spéciales sur le site pour l'occasion.

MESURES D'URGENCE

Les événements malheureux qui se sont déroulés dans d'autres stations de ski en début de saison, comme l'évacuation forcée de plus d'une centaine de personnes restées coincées en télésiège à Vallée du parc et la mort d'une adolescente en Abitibi, ont de quoi faire réfléchir les dirigeants de Ski La Tuque.

On estime toutefois être en mesure de répondre aux situations d'urgence. D'ailleurs, le plan d'intervention avait été revu à l'automne. «On a fait donner cette année, par des spécialistes, une grande formation d'évacuation avec les patrouilleurs, les employés et les pompiers. On vient de refaire notre plan et on est sûr la coche. On est prêt, mais on espère ne jamais avoir besoin de s'en servir. [...] Au niveau du parc à neige, les casques sont obligatoires», a mentionné Hélène Pelletier.

On célèbre les plaisirs de l'hiver à La Tuque

LA TUQUE (AT)— La fête Plaisirs d'hiver sera de retour au parc des Chutes-de-la-Petite-Rivière-Bos-tonnais à La Tuque. L'événement aura lieu le samedi 26 janvier. Les familles sont invitées à aller profiter gratuitement des activités pour apprécier l'hiver.

En plus du patinage libre, de la glissade et de la raquette, les enfants et leurs parents pourront bénéficier des jeux animés sur place. En nouveauté cette année, il sera possible d'observer et de caresser plusieurs animaux de ferme. De plus, des légendes atikamekw ainsi qu'un conte animé seront au programme de la journée.

Les participants à la fête sont également invités à apporter leurs

raquettes pour profiter pleinement des sentiers du parc des Chutes. Pour ceux qui n'en ont pas, il sera possible d'en emprunter au bâtiment d'accueil du parc des Chutes. Normalement, il y a un coût de location pour ce service, mais exceptionnellement dans le cadre de la fête Plaisirs d'hiver, ce sera gratuit.

Le centre d'amitié autochtone offrira le service de navette gratuit à partir du centre-ville de La Tuque. Pour bénéficier de ce service, il faut réserver sa place en téléphonant au 819 523-6121.

Pour plus d'informations sur les activités, consultez la section Loisir et culture sur le site web de la municipalité.



Caprice De Diamond

Notre plus grande vente de la saison!

Jusqu'à 70% de réduction

sur nos collections automne-hiver

COLLECTION BYLYSE
PRINTEMPS/ÉTÉ
DÉJÀ EN BOUTIQUE!

5380, boul. des Forges Nord, Trois-Rivières 819 374-3545 - Couturière sur place. Tailles 4 à 20 ans
Lundi au mercredi de 9 h 30 à 17 h 30, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 20 h, samedi de 9 h à 17 h et dimanche de 12 h à 16 h



Amadou Gaye est récemment devenu l'un des rares travailleurs québécois à avoir fait reconnaître par la justice que le racisme au travail a causé une lésion professionnelle, l'équivalent d'un accident de travail. — PHOTO LA PRESSE, PATRICK SANFAÇON

Des impacts réels sur la santé

Le racisme est une réelle crise de santé publique au Canada, selon Wanda Thomas Bernard, travailleuse sociale et professeure d'université néo-écossaise nommée au Sénat il y a deux ans.

M^{me} Bernard a longtemps travaillé auprès de la population afro-canadienne marginalisée, notamment dans sa province d'origine. En 2010, elle a signé avec d'autres professeurs un ouvrage scientifique portant spécifiquement sur les liens entre racisme et santé.

«Le stress relié au racisme est un vrai problème, a-t-elle expliqué en entrevue téléphonique, mercredi. Ça peut mener à des problèmes de santé mentale, à des problèmes de santé physique, parfois à une combinaison des deux.»

La vaste recherche universitaire qui sous-tend son livre de 2010 suggère que 55 % des Noirs au Canada pourraient avoir été victimes de harcèlement raciste sur leur lieu de travail. «L'histoire de ce monsieur [Amadou Gaye] semble très compatible avec l'expérience des participants à cette étude», a-t-elle ajouté.

Aux États-Unis, toute une littérature scientifique s'est bâtie sur la santé des Afro-Américains et sur les liens à établir avec le racisme. «Il y a une corrélation directe avec des problèmes comme le diabète et l'hypertension», a relaté la sénatrice. **LA PRESSE**

Quand le racisme rend malade

Amadou Gaye croyait arriver dans un «paradis terrestre» en immigrant du Sénégal au Canada, mais a plutôt vécu l'enfer chez son employeur, Iron Mountain : des commentaires racistes, jour après jour, au point de le rendre malade. La justice vient de reconnaître qu'il a été victime d'un accident de travail dans une décision exceptionnelle.

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

La Presse

MONTREAL — Après des mois à encaisser des insultes racistes jour après jour au travail, Amadou Gaye ne se sentait plus lui-même, à la fin de 2016. Les maux de tête l'assaillaient, les palpitations cardiaques se multipliaient et l'insomnie gangrénait sa vie.

«J'arrive à la compagnie et j'ai peur. Je rentre chez moi et j'ai peur. Je reste chez moi et j'ai peur», a-t-il relaté en entrevue avec *La Presse*, cette semaine. «Vivre ça et entendre ça à répétition, c'est pénible.»

Quand le diagnostic est tombé, M. Gaye a pu mettre des noms sur son état : stress post-traumatique et trouble d'adaptation. Il était incapable de retourner au travail.

Il y a quelques semaines, l'homme est devenu l'un des rares travailleurs québécois à avoir fait reconnaître par la justice que le racisme au travail a causé une lésion professionnelle, l'équivalent d'un accident de travail.

Un collègue, qui travaillait dans la même équipe dans les installations montréalaises de l'entreprise Iron Mountain, l'avait pris en grippe, le traitant de «nègre» à plusieurs reprises, menaçant de le fouetter et le comparant à un singe, selon la version des faits retenue par la justice.

Un collègue d'Amadou Gaye l'avait pris en grippe, le traitant de «nègre» à plusieurs reprises, menaçant de le fouetter et le comparant à un singe

«Vous vous rendez compte? Il faisait ça devant tout le monde», s'est-il souvenu, ému. Au plus fort de la crise, son tourmenteur a notamment été capté sur vidéo en train d'imiter un primate en montrant ses fesses. «La compagnie savait. Ils étaient au courant.»

«Je pleurais dans mon coin. Je ne voulais pas que l'on me voie, je ne voulais pas montrer de faiblesse», a-t-il relaté.

Amadou Gaye avait quitté le Sénégal quelques années plus tôt en pensant se diriger vers «le seul paradis du monde», le Canada. Sa vie était devenue un enfer.

«Sa santé psychologique et sa dignité ont été atteintes», a conclu la juge administrative Annie Beaudin le 13 décembre dernier.

REFUS DE LA CNESST

La décision — et l'indemnisation qui vient avec elle — est arrivée comme un soulagement pour M. Gaye. C'est que sa demande pour faire reconnaître ses problèmes comme une lésion professionnelle a d'abord été refusée par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST, l'ex-CSST). L'organisme l'assurait que ses problèmes relevaient de simples relations interpersonnelles, «ce qui ne sort pas du cadre normal du travail».

La décision de la juge administrative Beaudin a annulé le verdict de la CNESST. «Ces comportements possèdent objectivement un caractère traumatisant pour une personne raisonnable», a-t-elle écrit. Ils «sont inacceptables, n'ont pas leur place dans un milieu de travail et il est indéniable qu'ils débordent le cadre normal de travail».

Iron Mountain demandait au tribunal de maintenir le refus d'indemnisation. Cette semaine, elle n'a pas voulu expliquer

publiquement sa position. «Nous ne fournissons pas de commentaire», s'est limité à affirmer par courriel Christian T. Potts, directeur des communications de l'entreprise.

EN ARRÊT DE TRAVAIL

À ce jour, Amadou Gaye continue à vivre avec les conséquences du comportement de son collègue raciste. Il est toujours en arrêt de travail d'Iron Mountain.

Les symptômes liés aux injures se sont installés progressivement, mais s'accrochent, malgré la médication et les traitements.

«Jusqu'à maintenant, j'ai des maux de tête et des palpitations au cœur, a-t-il confié en entrevue. Le médecin a encore augmenté ma dose de médicament, encore»

Il n'est pas le premier travailleur à faire reconnaître les impacts du racisme comme lésion professionnelle au Québec. En 2008, un gardien de prison d'origine française qui avait été régulièrement traité «d'ostie de nègre» et «d'ostie d'Africain» par un collègue agressif avait fait reconnaître que sa dépression majeure était attribuable à ces injures.

Le ministère de la Sécurité publique avait plaidé que son employé ne devait pas avoir droit à l'indemnisation, notamment parce que les insultes dont il avait été victime «doivent être mises dans le contexte d'un climat de travail "entre gars"». Le juge administratif chargé de trancher ce dossier s'était dit «étonné» par cet argument avant de trancher en faveur du travailleur.

TRAGÉDIE DE WESTBORO

Le BST participera à l'enquête

LOUIS-DENIS ÉBACHER

Le Droit

Le Service de police d'Ottawa (SPO) accepte l'aide du Bureau de la sécurité des transports (BST) dans son enquête sur le tragique accident ayant fait trois morts et 23 blessés à la station Westboro du Transitway, vendredi dernier.

Le chef du SPO, Charles Bordeleau, a confirmé que l'organisme fédéral apporterait son lot d'enquêteurs et d'ingénieurs spécialisés, afin de mieux définir les causes de cet accident.

Les autorités se gardent toujours d'en dire davantage sur ce qui a pu arriver avant que l'autobus à deux étages d'OC Transpo frappe de plein fouet la marquise de la station.

Cette marquise, servant d'abri aux passagers en attente de leur autobus, a déchiré le deuxième étage de l'autobus 265, qui circulait en direction de Kanata.

«Après en avoir parlé à mes enquêteurs, mardi, nous avons accepté l'aide du BST, et nous



Les enquêteurs du Bureau de la sécurité des transports viendront donner un coup de main à leurs collègues de la police d'Ottawa pour tenter de trouver les causes de l'accident qui a fait trois morts, vendredi dernier, à la station Westboro, à l'ouest d'Ottawa. — MARTIN ROY, ARCHIVES LE DROIT

travaillons toujours de concert avec le Bureau du coroner afin d'identifier les causes de cette collision», a dit le chef Bordeleau.

Le BST, un organisme fédéral, a un mandat précis d'enquêter sur les transports aérien, ferroviaire

et naval. Enfin, le BST enquête sur les transports sous juridiction fédérale, ce qui exclut habituellement le transport routier, comme l'autobus.

Cette fois, le BST aura un rôle de soutien technique et d'ingénierie.

«Le Bureau n'aura pas le rôle de dire à qui revient la faute, si faute il y a», a résumé le chef Bordeleau. Cette tâche revient à la police d'Ottawa.

La police, qui n'a porté aucune accusation contre la chauffeuse impliquée, précise que son enquête criminelle se poursuit. Le SPO tente toujours de contacter d'autres passagers de l'autobus qui n'auraient toujours pas parlé aux enquêteurs.

L'enquête comprend non seulement l'étude du comportement de la chauffeuse, mais aussi les données télémétriques et la configuration de l'autobus, l'état mécanique et celui de la chaussée, ainsi que les conditions météorologiques lorsque le pire s'est produit, le 11 janvier, à 15 h 50.

Encore aucune thèse sur les causes de l'accident de vendredi n'est avancée publiquement par les autorités policières.

Charles Bordeleau n'a pas voulu dire s'il avait sa propre idée sur ce qui a bien pu se passer, à ce moment. «On veut toutes les réponses, mais il faudra être patient.»

Par ailleurs, le SPO a précisé, lors d'une conférence de presse, mercredi, que les trois personnes décédées étaient à bord de l'autobus au moment du drame. Contrairement à ce qui a été véhiculé dans les heures suivant l'incident, aucun piéton ou client d'OC Transpo n'a été happé mortellement alors qu'il se trouvait au sol, à la station Westboro.

«Les trois personnes décédées se trouvaient dans l'autobus, a confirmé le chef Bordeleau. Par ailleurs, deux autres personnes ont été éjectées de l'autobus, mais elles ont survécu.»

Le SPO n'a toujours pas parlé à certaines victimes grièvement blessées. Les enquêteurs attendent que celles-ci prennent du mieux, à l'hôpital, avant de demander leur version des faits.

Le BST a ouvert une enquête à Ottawa en 2013, après l'impact entre un train de VIA Rail et un autobus d'OC Transpo, près de la station Fallowfield.

Son enquête – directe – avait alors été déclenchée, car un moyen de transport sous juridiction fédérale était impliqué.

AntiDOTE 10

Vous utilisez une ancienne édition d'AntiDote ?

Profitez d'une offre spéciale pour en faire la mise à niveau.

Jusqu'au 31 janvier 2019 sur www.antidote.info/offre



Trudeau attendu de pied ferme

CLAUDE PLANTE

clau.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Dès ses premiers pas à Sherbrooke, mercredi, le premier ministre du Canada Justin Trudeau a eu à faire face à des manifestants.

L'Alliance de la Fonction publique du Canada, région du Québec (AFPC-Québec) a tenu une manifestation sur l'heure du diner devant l'OTL Gouverneur Sherbrooke où M. Trudeau était attendu pour une rencontre privée.

Les syndiqués voulaient rappeler que lui et ses ministres avaient promis de faire mieux que les conservateurs et de traiter leurs fonctionnaires avec respect. Leur convention collective est échue depuis juin 2018. « Les libéraux de Justin Trudeau nous tiennent pour acquis ! » affirme le vice-président régional de l'AFPC-Québec, Yvon Barrière.

« Juste avant l'élection de 2015, Justin Trudeau avait envoyé une lettre à l'intention de tous les fonctionnaires fédéraux, leur disant que, contrairement aux conservateurs, les libéraux allaient nous traiter avec respect. Quatre ans après, alors que des élections fédérales s'en viennent, ce serait le temps qu'il passe de la parole aux actes ! »

Le tout se déroulait sous haute surveillance. Des policiers de Sherbrooke montaient la garde près de l'hôtel de la rue King Ouest.

Selon les syndiqués, le gouvernement fédéral tarde à apporter les correctifs nécessaires aux milliers d'erreurs de paye qui sont toujours actives dans Phénix. Parmi eux, le député fédéral de Sherbrooke, Pierre-Luc Dusseault, abondait dans le même sens. Régulièrement, il doit intervenir dans des dossiers d'employés du gouvernement dont la paye est en souffrance.



Plusieurs syndiqués du gouvernement fédéral ont manifesté, mercredi avant-midi à l'OTL Gouverneur Sherbrooke, où Justin Trudeau était attendu pour une rencontre privée. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

À son arrivée à l'OTL Gouverneur, Justin Trudeau s'est engouffré à l'intérieur où une rencontre avec les membres du Comité jeunesse

du premier ministre était au programme. Il a pris le temps de rencontrer M. Barrière pour une discussion sur les enjeux, comme les problèmes

de paye des fonctionnaires et sur les négociations en vue du renouvellement de leur convention collective.

« M. Trudeau nous a promis d'en parler avec la nouvelle présidente du Conseil du Trésor (Jane Philpott) dans ses réunions à Sherbrooke », dit-il.

« Nous lui avons demandé qu'on tienne une commission d'enquête sur les problèmes du système de paye Phénix. M. Trudeau n'aura pas le choix de faire la lumière sur ce qui s'est passé. Il y a 245 000 billets concernant des problèmes partout au Canada, comme ici à Sherbrooke où une employée a dû être soutenue durant cinq mois par son syndicat pour payer son loyer. C'est inacceptable. »

Les ministres du gouvernement Trudeau se rassemblent à Sherbrooke pour une retraite en vue de la rentrée parlementaire à Ottawa. Justin Trudeau a atterri à l'aéroport de Sherbrooke un peu avant midi. Sa présence à l'aéroport de Sherbrooke

a valeur de symbole alors que la région réclame sa désignation en matière de sécurité.

L'avion d'affaires léger qui transportait le premier ministre et son équipe de dignitaires a touché le sol à 11 h 45. Des membres de la GRC étaient au sol pour l'accueillir et assurer l'ordre. À sa sortie de l'appareil, M. Trudeau a envoyé la main à un employé de l'aéroport présent sur le tarmac, le comité d'accueil étant seulement composé de représentants des médias.

Le premier ministre a alors pris la direction de Sherbrooke pour se rendre à l'hôtel Delta, où se déroulera la retraite des ministres pendant les trois prochains jours.

Les discussions se dérouleront jeudi et vendredi. Entretemps, des rencontres et des annonces en présence de ministres sont prévues.

Des ministres sont dans la région depuis mardi et d'autres sont arrivés à Sherbrooke mercredi. **AVEC MAXENCE DAUPHINAIS-PELLETIER**

APRÈS SA RENCONTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE

L'épouse de Raïf Badawi garde espoir

MYLÈNE CRÊTE

Presse canadienne

SHERBROOKE, Qc — L'épouse du blogueur saoudien Raïf Badawi semblait optimiste à sa sortie d'une longue rencontre avec le premier ministre Justin Trudeau, mercredi.

Ensaf Haidar a affirmé que le premier ministre lui a promis de faire « quelque chose de plus » pour tenter d'obtenir la libération de son mari, emprisonné en Arabie saoudite depuis 2012. Raïf Badawi a été condamné à mille

coups de fouet et à dix ans de prison pour avoir fait la promotion de la liberté de religion.

M. Trudeau est à Sherbrooke pour la retraite de son cabinet avant la reprise des travaux parlementaires. M^{me} Haidar, qui s'est installée dans cette ville québécoise en 2013, lui a demandé de faire de son mari un citoyen canadien pour accélérer sa libération.

La rencontre entre M^{me} Haidar et M. Trudeau, à laquelle a assisté la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, a duré plus de 30 minutes. Le premier ministre n'aurait pas acquiescé ou

rejeté sa demande, selon M^{me} Haidar qui garde espoir d'être réunie un jour avec son mari.

Or, M. Badawi pourrait seulement obtenir une citoyenneté honorifique du Canada puisqu'il n'est pas en sol canadien et qu'il serait donc impossible pour lui de compléter les démarches requises. Ce geste symbolique n'aiderait pas nécessairement sa cause, selon une source gouvernementale. En plus d'envenimer des relations déjà tendues entre le Canada et l'Arabie saoudite, la citoyenneté honorifique ne donnerait pas accès à une aide

consulaire au blogueur.

Par ailleurs, M^{me} Haidar ne craint pas que l'arrivée de la jeune Saoudienne Rahaf Mohammed au Canada samedi ait un impact négatif sur la cause de son mari. La femme de 18 ans a obtenu le statut de réfugié après avoir lancé un cri du cœur sur les réseaux sociaux. Elle avait profité d'un voyage en famille pour s'échapper. Elle disait avoir été violente par ses proches qui tentaient de la contraindre à un mariage forcé et craignait d'être assassinée si elle retournait dans son pays d'origine.

DÉMENCE ET VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Ottawa élabore une stratégie nationale

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le gouvernement fédéral a reçu un rapport d'experts mercredi pour l'aider dans l'élaboration de sa stratégie pancanadienne sur la démence, devenue nécessaire pour préparer les systèmes de santé du pays à cette maladie, qui risque de se propager davantage avec le vieillissement de la population, selon le président du groupe d'experts consultés, le docteur Howard Bergman.

« Pour répondre aux besoins, mais

aussi pour assurer la pérennité du système de santé et services sociaux, il faut avoir une stratégie », a expliqué le docteur Bergman en entrevue téléphonique.

Selon l'ACSS, environ un baby-boomer sur cinq sera atteint de démence pendant sa vie, et deux aînés sur trois meurent chaque année en ayant cette maladie. La démence, qui est causée le plus souvent par la maladie d'Alzheimer, se définit comme un ensemble de troubles cognitifs et fonctionnels qui empêchent les patients de vivre normalement ou de façon autonome.

En 2017, la ministre fédérale de la Santé a mandaté l'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS) de produire un rapport pour la guider dans la conception de cette stratégie nationale sur la démence.

Il existe déjà des stratégies provinciales, mais selon les experts, une politique pancanadienne est nécessaire pour mettre en commun les meilleures pratiques et préparer les différents systèmes de santé à gérer l'afflux de patients. Le Québec a publié la sienne en 2009.

Dans un document d'une centaine de pages, l'ACSS énonce différentes

pistes que le gouvernement pourrait prendre en compte dans la conception de sa stratégie. Elle recommande notamment d'impliquer davantage les patients dans leurs soins et de mieux sensibiliser les Canadiens à ces troubles. On a trop souvent tendance à mettre de côté ces patients lorsqu'ils reçoivent un diagnostic pour n'écouter que leurs proches, a constaté le D^r Bergman.

Par ailleurs, les experts croient que les provinces devraient se préparer, ensemble, à adapter leurs systèmes de santé aux nouveaux traitements qui pourraient s'ajouter dans les

prochaines années. Par exemple, ils prévoient que des tests de dépistage précoce deviendront un outil clinique dans les années à venir.

« Quand ça, ça va arriver, imaginez-vous la pression sur le système de santé ? », a souligné le docteur Bergman. « Chaque personne de 40 ans qui oublie ses lunettes et que sa grand-tante a la maladie d'Alzheimer, elle va vouloir le test. »

On ne connaît pas encore les causes de la démence, mais le rapport insiste pour dire que ce ne sont pas des troubles qui sont inévitables lors du vieillissement.

Par contre, de saines habitudes de vie – ne pas fumer, avoir une bonne alimentation et faire de l'exercice physique – pourraient diminuer les chances d'être aux prises avec cette maladie.

ACTIVITÉ PARASCOLAIRE À SAVEUR PATRIMONIALE

De la visite inusitée au Shawinigan High School

SÉBASTIEN HOULE

sebastien.houle@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Les élèves de la classe de 6^e année du Shawinigan High School ont pu entendre parler d'histoire, d'appartenance et même d'économie locale, en caressant des animaux, lundi dernier.

L'activité, une initiative de Vanessa Turcotte, éleveuse de chevaux canadiens à la First farms de Notre-Dame-du-Mont-Carmel en compagnie de son mari, Guillaume Perreault, avait lieu dans la classe de l'enseignante Kim Kiolet pour une 6^e année consécutive. Cette tradition a débuté alors que les enfants du couple Perreault-Turcotte étaient eux-mêmes élèves dans la classe de Mme Kiolet.

Pour Vanessa Turcotte, l'élevage c'est avant tout une affaire de patrimoine. La jeune femme, Abénakise d'origine et mère de quatre enfants, perçoit son travail comme une mission de préservation de la «façon dont nos ancêtres ont défriché la terre», explique-t-elle. «Le cheval canadien, il s'est développé ici, aux côtés des premiers colons, de la même façon qu'eux, en tentant de survivre à l'hiver. Les plus forts ont survécu», évoque l'éleveuse. Cette leçon d'histoire et de la théorie de l'évolution était livrée pendant qu'une poule «soyeuse» — une race asiatique, couverte de duvet — circulait de pupitre en pupitre, au grand plaisir des enfants. L'activité alliait ainsi plusieurs niveaux d'apprentissage. Pour Mme Kiolet, il s'agissait d'une occasion de parler de science, mais aussi de notions comme la responsabilité, l'attachement ou même l'éthique. Il faut dire que parallèlement à la visite de Mme Turcotte, les élèves de la classe prennent aussi soin d'œufs qui vont éventuellement éclore en une couvée de poussins dont ils devront prendre soin pendant quelque temps. «Le temps de trouver une ferme d'accueil», avertit Mme Turcotte.

Même s'il est éleveur de chevaux, ayant d'abord été impliqué dans l'industrie du cheval de course, le couple Turcotte-Perreault s'intéresse aux races patrimoniales en général. Vanessa Turcotte élabore ainsi sur la poule Chantecler, la vache canadienne et le cheval canadien. Des races reconnues par la loi 199 sur les races animales du patrimoine agricole du Québec, adoptée par l'Assemblée nationale du Québec. «Malheureusement la loi ne les protège pas comme tel, elle vise seulement à en faire la



Vanessa Turcotte, de la First farm de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, en compagnie de la classe de 6^e année du Shawinigan High School. À l'arrière-plan on aperçoit Guillaume Perreault, conjoint et partenaire de Mme Turcotte, en compagnie de la jument Unique — PHOTO: SYLVAIN MAYER

promotion», déplore au passage Mme Turcotte. L'éleveuse se désole que ces animaux ne soient pas élevés au rang des espèces menacées, au même titre que l'ours polaire ou le béluga, par exemple. Les élèves touchaient ici à un peu de politique.

Pour contextualiser ses interventions, Mme Turcotte met en lumière que les espèces du patrimoine ont été graduellement laissées de côté au profit de races présentant un meilleur rendement dans l'agriculture moderne. Il ne resterait que les passionnés pour préserver «les races qui nous ont aidés à nous établir sur

le territoire», illustre-t-elle.

Les élèves portaient grande attention au propos de la conférencière du jour. Cette dernière ponctuait ses propos d'images et de vidéos, tableau interactif à l'appui.

Clou de l'événement, l'arrivée de la jument *Unique*. Chaudement vêtus, les enfants se sont dirigés vers la cour d'école pour rencontrer le spécimen de cheval canadien.

Mme Turcotte souligne que la race se distingue par son caractère docile. Idéal pour une rencontre avec de jeunes curieux par temps froid.

COLLÈGE SHAWINIGAN

Soirées portes ouvertes à Shawinigan et La Tuque


TROIS-RIVIÈRES (BT) — Le public est convié à une soirée portes ouvertes au Collège Shawinigan le mercredi, 30 janvier, de 18 h à 20 h.

Le Centre d'études collégiales La Tuque tiendra le même genre d'activité le mardi, 29 janvier, à 18 h 30.

Les membres du personnel et les enseignants renseigneront les visiteurs au sujet des différents programmes d'études préuniversitaires et techniques qui sont offerts au Collège de même que sur les cours offerts par le Service de formation continue.

De nombreux stands d'information seront sur place qui porteront sur les services d'aide financière, d'orientation, des sports, du socio-culturel et des services adaptés.

Des représentants du Registratorat seront également sur place. Ils pourront donner un préavis à ceux et celles qui auront en main leur bulletin de 4^e et de 5^e secondaires (première étape).




DITES-VOUS SOUVENT QUOI? COMMENT?

NOUS POUVONS VOUS AIDER À MIEUX ENTENDRE


TEST AUDITIF DE DÉPISTAGE


NE NÉCESSITE AUCUNE RÉFÉRENCE MÉDICALE

Pierre Vallée
Audioprothésiste



Sarah Désilets
Audioprothésiste





Le Réseau Vos Oreilles

PARENT-SASSEVILLE ap.

Trois-Rivières
669 Rue Laviolette

Shawinigan
1264 105^e ave.

Nicolet
2031 Boul. Louis Fréchette

819 379-5715

Le Baraka

Restaurant

Fine cuisine marocaine

Apportez votre vin



5180, boul. des Forges, Trois-Rivières

819 372-1387

HAUSSE DES TARIFS
D'IMMATRICULATION DES MOTOS

Le ministre des Transports pourrait reculer

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
Le Quotidien

La pétition lancée par un homme de La Baie qui dénonce la hausse prévue des tarifs d'immatriculation pour les propriétaires de moto s'est rendue aux oreilles du ministre des Transports, François Bonnardel, qui pourrait bien reculer devant la grogne signifiée par plus de 50 000 signataires.

L'initiateur de la pétition, Martial Laberge, a pu parler avec le ministre Bonnardel mardi après-midi, quelques minutes après avoir donné une entrevue sur les ondes d'une station de radio de Québec.

« On a discuté au téléphone et il a dit comprendre les doléances des motocyclistes. Il a promis de demander une étude à la SAAQ avec les vrais chiffres. Il a aussi accepté de recevoir la pétition à l'Assemblée nationale au cours des prochaines semaines. C'est déjà quelque chose. On m'a proposé de la donner [au député de Dubuc] François Tremblay, mais étant donné la grosseur de la pétition, j'aimerais mieux y aller en personne », raconte Martial Laberge.

Selon les calculs qu'il a faits, le bilan des accidents et des accidents mortels baissent chaque année au prorata du nombre de motocyclistes sur les routes dans toutes les catégories de cylindres,



La pétition lancée par Martial Laberge, sur le site www.change.org, a franchi le cap des 50 000 signatures. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

qui baisseraient depuis au moins cinq ans.

« C'est mon combat, oui, mais c'est celui de tous les motocyclistes de la province. On est partis de 193 000 motocyclistes en 2012 à 218 000 en 2017, et le nombre de morts a aussi baissé de 0,1 % pendant la même période. Pour l'instant, la balle est dans le camp de la SAAQ. La pétition continue de monter et ça dérange la SAAQ, ça dérange tout le monde », croit M. Laberge.

MAUVAISE COMPRÉHENSION

En entrevue au FM93 mardi, le ministre Bonnardel – qui est lui-même motocycliste – a dit qu'il

croyait à tort que la hausse prévue ne toucherait que la classe des motos à risque de type « racer ».

« Si je peux donner une baisse aux bons conducteurs, c'est sûr que je vais le faire. J'ai demandé une expertise détaillée pour comprendre pourquoi il y a une hausse dans les autres classes de moto. Donnez-moi le temps d'évaluer la situation. Je comprends à quel point il y en a plusieurs qui peuvent être frustrés », a déclaré François Bonnardel.

L'augmentation prévue pour 2019 touche la contribution d'assurance qui doit grimper en moyenne entre 12 et 14 % pour tous les types de motos, sauf les cyclomoteurs.

Les perturbations mondiales n'altèrent pas l'optimisme de Bill Morneau

La Presse canadienne

SHERBROOKE — Le ministre des Finances, Bill Morneau, a brossé un tableau rose de l'avenir économique du Canada mercredi, malgré les bouleversements diplomatiques et politiques dans le monde qui pourraient perturber le commerce mondial et nuire à la croissance au moment même le pays se prépare à se rendre aux urnes en octobre.

L'évaluation optimiste de M. Morneau a été faite à son arrivée à Sherbrooke pour le début d'une retraite de cabinet de trois jours – la première réunion des ministres du premier ministre Justin Trudeau depuis qu'il a procédé à un remaniement plus tôt cette semaine.

La retraite se déroule dans un contexte de chaos qui submerge le gouvernement britannique en plein processus de retrait du Royaume-Uni de l'Union

européenne et de tensions diplomatiques avivées entre le Canada et la Chine.

« Nous surveillons de près ce qui se passe au Royaume-Uni. C'est évidemment un défi énorme pour le gouvernement conservateur là-bas », a dit M. Morneau.

« Nous ne voyons pas cela comme un enjeu directement problématique pour l'économie canadienne, mais il est évident que c'est difficile pour l'économie mondiale », a-t-il ajouté.

« On va continuer de se transformer »

Le patron de Desjardins prévoit une baisse modérée du nombre de guichets dans les prochaines années

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
Le Soleil

Le Mouvement Desjardins n'a pas l'intention d'amputer encore de 50 % son parc de guichets automatiques et de comptoirs de service. « Nous allons demeurer l'institution financière avec le plus de guichets automatiques au Québec et le plus de points de service. On veut garder cette proximité », parole du patron.

Mercredi, *Le Soleil* dévoilait que 92 guichets et 74 comptoirs de service sont disparus à travers la province et en Ontario en 2018. Il s'agit de la plus importante compression réalisée par l'organisation depuis 2013.

« Je pense qu'on va toujours avoir besoin de services de proximité et qu'on va toujours avoir besoin de guichets automatiques dans certains milieux pour répondre à des besoins »

Aujourd'hui, Desjardins compte 1957 guichets et 958 centres de service. Nous sommes loin des 2839 guichets disponibles en 2001.

« Ce que je peux vous dire, c'est qu'on va continuer de se transformer. Le Mouvement Desjardins n'est pas sur une île déserte », prévient le président Guy Cormier. « Nous sommes impactés positivement par la transformation numérique. Nos membres consomment aujourd'hui différemment leurs services financiers, comme ils consomment différemment leurs médias locaux », poursuit-il.

Selon le numéro un de la coopérative, le nombre de guichets et de comptoirs devrait continuer de diminuer au cours des prochaines années. M. Cormier assure toutefois que son organisation n'a pas de plan pour réduire de façon importante son parc de guichets. « Oui, nous avons actuellement des

caisses au Québec et en Ontario qui réfléchissent à leur offre de services. Ils vont peut-être devoir s'adapter. Par contre, chaque fois, ce que je constate, c'est qu'il y a des discussions avec des élus ou des acteurs locaux pour trouver des solutions pour conserver un service », affirme-t-il.

« Nous avons pris la décision de ne pas être que sur le numérique. Nous maintenons près de 2000 guichets automatiques ouverts et près de 1000 points de service. Essentiellement, il va peut-être avoir des ajustements à la baisse, mais nous allons rester au-dessus de 1000 guichets au Québec au cours des prochaines années », assure-t-il, et ce, malgré le déploiement de la nouvelle génération de machines.

Desjardins mentionne que depuis cinq ans, l'utilisation de ses guichets chute en moyenne de 5 % à 10 % par année.

Est-ce que cela signifie qu'ils sont voués à disparaître ?

« Je pense qu'on va toujours avoir besoin de services de proximité et qu'on va toujours avoir besoin de guichets automatiques dans certains milieux pour répondre à des besoins », répond M. Cormier.

CONTROVERSE

Mercredi, Radio-Canada révélait que l'institution financière allait retirer son guichet automatique à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec.

Lors de son entrevue, le directeur général de la Caisse Desjardins de Québec, Denis Laforest, a souligné : « La Caisse, dans sa mission, ce n'est pas écrit que la clientèle vulnérable doit être servie par la Caisse ».

Des propos qui ont fait, entre autres, grincer des dents le Conseil pour la protection des malades.

M. Cormier, qui a préféré ne pas commenter les propos du directeur, a tenu à rappeler que Desjardins est l'institution financière « la plus près de tous les gens ». « Nous prenons le temps de chercher les meilleures solutions pour tout le monde », avance-t-il. « Dans la région de Québec, nous avons récemment octroyé un soutien financier au Groupe TAQ. C'est justement des personnes vulnérables », conclut-il.

LIEN INTERRIVES LA GABELLE

La réflexion se poursuit

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS — Les membres du comité sur l'avenir du lien interrives La Gabelle se rencontreront à nouveau en février afin d'examiner de nouvelles options qui pourraient peut-être permettre la réouverture de cette voie de circulation.

C'est qu'au terme d'une expérience de trois semaines, l'automne dernier, au cours desquelles plusieurs mesures de sécurité avaient été mises en place pour assurer la sécurité des usagers du lien et des employés, «on a encore constaté des comportements délinquants» de la part des automobilistes, indique Lucie Roy, conseillère en relations avec le milieu chez Hydro-Québec.

«Les mesures temporaires n'ont pas permis d'atteindre les objectifs de sécurité qu'il faut atteindre pour les piétons, les cyclistes et les employés»

Des glissières de sécurité (Jersey), des dos d'âne et des gardiens à l'entrée et à la sortie du lien n'avaient pas réussi à calmer les attitudes imprudentes de certains automobilistes. «Cela nous dit que les mesures temporaires n'ont pas permis d'atteindre les objectifs de sécurité qu'il faut atteindre pour les piétons, les cyclistes et les employés», dit-elle.

Aucune décision finale n'est toutefois encore prise même si le lien demeure fermé pour l'instant. Mme Roy indique qu'on analyse présentement «une combinaison de moyens» qui pourraient permettre d'atteindre les objectifs de sécurité visés.

«Il y a des idées sur la table qui méritent une analyse», dit-elle.

Le comité, composé des représentants d'Hydro-Québec, de la Sûreté du Québec et des municipalités de Saint-Étienne-des-Grès et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, doit analyser ces options d'ici la rencontre du mois de février.

On se rappellera qu'au cours des trois semaines de réouverture du lien interrives, du 22 octobre au 9 novembre 2018, Hydro-Québec avait mené un sondage afin de documenter l'utilisation de cette voie de circulation. Ce sondage a permis à Hydro-Québec de confirmer que ce sont bel et bien 1000 personnes qui empruntent quotidiennement le lien, indique Mme Roy.

Les données recueillies auprès de 3200 répondants révèlent également que les personnes qui empruntent le lien sont des travailleurs, surtout en semaine ainsi que des personnes qui pratiquent des activités récréotouristiques. Pour 70 % des répondants, la raison principale pour emprunter de chemin «est de gagner du temps», dévoile également l'enquête.

Interrogée à savoir si le barrage La Gabelle avait été pensé, lors de sa construction, pour un usage de circulation routière, Mme Roy répond que non.

Il a été impossible de parler aux maires touchés par ce dossier. Le maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel n'a pas retourné nos appels tandis que le maire de Saint-Étienne-des-Grès, Robert Landry, est en arrêt et absent «pour un temps indéterminé» indique Nathalie Vallée, directrice générale de la municipalité sans en dévoiler davantage sur la cause de cette absence. Mme Vallée explique que c'est le maire Landry qui était porteur de ballon dans ce dossier. La Municipalité devra donc attendre la réunion de février pour connaître les détails des discussions tenues au comité avant les Fêtes.

La «Grosse brute» lutte contre l'intimidation

Le Trou du diable et Équijustice s'associent pour contrer l'intimidation et la violence

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Afin de lutter contre l'intimidation et la violence, la microbrasserie le Trou du diable et l'organisme Équijustice Centre-de-la-Mauricie/Mékinac s'unissent et lancent une bière dont une partie des profits servira à la réalisation de la mission de l'organisme. Ainsi, la «Grosse brute» voit le jour à la microbrasserie et livrera une lutte sans merci à l'intimidation et à la violence.

Cette bière brassée spécialement pour l'occasion sera servie au Broue Pub du Trou du diable. Pour chaque verre versé, 1 \$ sera remis à Équijustice, anciennement l'organisme de justice alternative Volteface, dont la mission est de développer une justice équitable et accessible à tous en invitant les personnes à s'engager dans la gestion des difficultés qu'elles vivent en collectivité et en les accompagnant dans le respect de leurs droits et de leurs différences.

Parmi cette large mission, Équijustice tient des activités de prévention de l'intimidation auprès de la communauté. Ce sont essentiellement ces activités qui seront financées par ce partenariat.

«Les fondateurs du Trou du diable ont transmis une notion bien importante aux membres en place au Broue Pub et Restaurant, soit l'importance de s'engager dans la communauté.



Annie Girard, directrice d'Équijustice Centre-Mauricie/Mékinac et Jean-Mathieu Boisvert, directeur général au Broue Pub et Restaurant du Trou du diable. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

C'est pourquoi il nous fait plaisir de collaborer avec Équijustice de notre territoire afin de faire grandir l'esprit d'entraide dans la communauté shawiniganaise», a déclaré Jean-Mathieu Boisvert, directeur général du Trou du diable - Broue Pub et Restaurant.

«Cette collaboration signifie qu'ensemble, nous pouvons créer un mouvement social, une mobilisation citoyenne autour de la lutte contre l'intimidation», se réjouit pour sa part Annie Girard, directrice à Équijustice.

La «Grosse brute» est une Brut IPA à 7,5 % d'alcool. Elle est décrite comme proposant «un bouquet de levures belges épicées, d'ananas et de pommes vertes. En bouche, une impression sèche mais grasse aux arômes de Chardonnay, de raisins blancs et de brets culmine sur une finale longue et exotique».

Fabrication et réparation de prothèse dentaire amovible

JEAN FUGÈRE, D.D.
Denturologiste

1410, 3^e Rue
Trois-Rivières (Québec) G8Y 2T8
819 376-6772
Face au Centre Les Rivières

Rampe d'accès aux handicapés

20^e anniversaire!

1 POUR 1 À JUSTE PRIX

Choix de montures exclusives | opticiendenis.com
Salle d'examen des plus complètes | 5654, boul. Jean XXIII, Trois-Rivières
Santé, dépistage et urgences pour vos yeux | 819 372-9999

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

N'en jetez plus, la cour est pleine

MARTIN FRANCOEUR

m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



La Ville de Shawinigan devrait-elle envisager un coup de barre majeur dans ses dépenses plutôt que de devoir toujours augmenter ses revenus? La question est soulevée par certains contribuables qui n'en peuvent plus de subir les conséquences de la hausse du fardeau fiscal. Chose certaine, pour les élus, c'est loin d'être une mince tâche que de devoir composer avec une réalité financière et économique complexe.

La grogne commence à se faire sentir à Shawinigan concernant la hausse du fardeau fiscal des contribuables. Jumelées aux aléas des révisions périodiques du rôle d'évaluation, les augmentations de taxes ont des conséquences lourdes sur le budget de plusieurs citoyens, si bien que certains d'entre eux tentent maintenant de rappeler la Ville à l'ordre.

«Vous dépensez comme si vous étiez une ville riche», déplore l'un d'eux. «Vous parlez souvent de l'importance de trouver des moyens pour augmenter vos revenus; peut-on aussi penser à réduire les dépenses?», se demande un autre.

Quand des citoyens se donnent la peine de se déplacer au conseil pour faire part de leur ras-le-bol des augmentations ou pour obtenir des détails sur les raisons justifiant des augmentations considérables de leur évaluation municipale, c'est qu'il y a un réel malaise.

Si la dernière révision du rôle d'évaluation a donné lieu à une baisse moyenne de 2 % de l'évaluation foncière, il y a des secteurs où c'est à une hausse – parfois mystérieuse – qu'on a eu droit. Cela a évidemment un impact sur le compte de taxes. Les exemples donnés par certains citoyens, mardi soir, et rapportés dans ces pages sont consternants.

Parce que la fiscalité municipale repose encore sur le concept archaïque de la valeur des propriétés, les défis pour une ville comme Shawinigan sont nombreux. Le seul moyen d'aller chercher des revenus additionnels, tant qu'il n'y a pas de hausse significative de la richesse foncière uniformisée (RFU), c'est d'en demander toujours un peu plus de la part des contribuables. Et d'espérer le maintien du

programme de péréquation.

À Shawinigan, tous les indicateurs jouent contre la Ville. Au lieu d'augmenter, la RFU a diminué de 33 millions \$ entre 2017 et 2018. L'endettement total net à long terme par tranche de 100 \$ de RFU est de 5,72 \$. C'est plus élevé que la moyenne des villes dans la tranche de population de Shawinigan (2,18 \$), c'est plus élevé que la moyenne pour la Mauricie (3,09 \$) et c'est plus élevé que la moyenne provinciale (2,13 \$). L'endettement total net à long terme par unité d'évaluation est de 9013 \$ à Shawinigan. Dans les villes de taille semblable, il est de 6521 \$. En Mauricie, il est de 5091 \$. Et au Québec, il est de 6226 \$.

Pourtant, quand on regarde la charge fiscale moyenne des logements, Shawinigan ne s'en tire pas trop mal, avec 1786 \$, comparativement à 2127 \$ pour les villes de taille semblable, à 1713 \$ pour la Mauricie et à 2025 \$ pour le Québec. Le problème, on le voit bien, c'est parce que la Ville et la région sont pauvres, que le coût de la vie y est moins élevé, que les salaires sont plus bas.

À Shawinigan, le revenu disponible par habitant était de 24 050 \$ en 2016. Le taux de faible revenu des familles était de 8,1 %. C'est très élevé. En Mauricie, le revenu disponible par habitant était de 25 151 \$ alors que le taux de faible revenu des familles était de 7,5 %. Le revenu d'emploi médian à Shawinigan, chez les 25-64 ans, n'est que de 33 996 \$, alors qu'il frôle les 40 000 \$ à Trois-Rivières et dépasse les 36 000 \$ à La Tuque.

Pas facile de naviguer avec de telles données. Surtout quand on décide, en plus, d'augmenter les dépenses de la Ville de 8 millions \$ (9,5 %). Sans dire qu'elle vit au-dessus de ses moyens, Shawinigan fait face à des défis qui devront peut-être se traduire par des compressions dans son effectif, dans son organisation ou dans son offre de services.

Ça peut faire mal, mais tant qu'on ne change pas le mode de taxation, les villes n'auront plus d'autre choix. La capacité de payer des contribuables a ses limites.



MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

«Tous les humoristes à la tête rasée font de l'appropriation capillaire.» – un vrai chauve

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

Un manque total d'empathie

En réaction à la lettre d'Henri Provencher intitulée «Aide à mourir ou permis de tuer?», publiée dans notre édition du 14 janvier dernier.

En réaction viscérale et abasourdie aux propos de monsieur Provencher, je me dois de souligner que ce monsieur devrait se faire greffer un cœur. Il en manque cruellement.

Contrairement à ses allégations, l'accès à l'aide médicale à mourir et aux soins palliatifs de fin de vie n'est ni facile à obtenir ni planifié par les autorités.

Et prétendre que ça existe dans un but basement pécuniaire, c'est du pur délire. Au contraire.

Et en ce domaine, personne ne décide à la place du souffrant.

Et si j'étais méchant, je vous souhaiterais de vous retrouver paralysé dans un lit, en couche et baignant dans vos excréments, totalement dépendant et privé de toute dignité, incapable de respirer sans trachéotomie, et incapable d'avaler autre chose que de la purée, sans espoir de guérison et prisonnier de votre corps pour le reste de votre vie...

Mais comme je ne suis pas méchant, seulement banalement souffrant, je soulignerai uniquement votre hargne, votre manque total d'empathie, de respect et de compassion qui vous disqualifie pour juger de la souffrance d'autrui affligé de maladie dégénérative et débilitante. On abrège la vie des animaux pour bien moins que ça.

Au nom d'un minimum d'humanité et de la décence la plus élémentaire – dont, de toute évidence, vous êtes dépourvu –, je vous pardonne néanmoins.

Bon courage et soignez-vous bien.

Michel Favreault
Sainte-Ursule

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
opinions@lenouvelliste.qc.ca

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web lenouvelliste.ca/opinions votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.



CARREFOUR DES LECTEURS

Et si ma ville devenait une communauté bleue...

La pollution plastique est un grave problème qui menace la santé des océans, des rivières et des lacs et nous savons tous qu'il y a urgence d'agir. Des gestes concrets doivent être posés afin de réduire ces déchets en plastique. Nous ne pouvons que saluer des initiatives comme celles de la Ville de Bécancour qui éliminera les bouteilles d'eau en plastique lors des événements municipaux et sportifs ainsi que de reconnaître plusieurs autres municipalités et collectivités qui ont déjà emboîté le pas. Des institutions d'enseignement comme l'UQTR, le Cégep, le Collège Laflèche etc. ont éliminé la vente de l'eau dans les bouteilles de plastique à l'intérieur de leurs établissements et lors d'événements.

À la Ville de Trois-Rivières, les élus municipaux se joignent à une centaine d'autres municipalités en déclarant l'urgence climatique et en adoptant le 18 décembre 2018, une résolution d'appui pour que des mesures soient prises pour lutter contre le réchauffement climatique et pour réduire l'empreinte écologique causée par le plastique.

Pour ces collectivités et ces municipalités qui ont posé le premier geste d'éliminer les bouteilles de plastique de leur environnement, il n'y a qu'un seul petit pas à franchir pour devenir une «communauté bleue».

Le projet «communauté bleue» est un mouvement mondial visant à protéger l'eau en tant que bien commun et les services publics de l'eau. Ce projet Communautés



Le projet «communauté bleue» est un mouvement mondial visant à protéger l'eau en tant que bien commun et les services publics de l'eau. Ce projet Communautés bleues a été lancé en 2009 par le Conseil des Canadiens, le projet Planète bleue et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). — PHOTO: LA PRESSE

bleues a été lancé en 2009 par le Conseil des Canadiens, le projet Planète bleue et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Au Québec, Eau Secours est également un partenaire du projet. Cette reconnaissance apporte une visibilité mondiale pour la ville aux côtés de plusieurs autres villes comme Paris, Berlin, Berne, Vancouver pour ne

nommer que celles-ci et plus près de nous, la ville d'Amqui, première communauté bleue au Québec.

La municipalité agit localement pour la protection et la préservation des ressources en eau et à la responsabilité d'offrir à la population une eau potable de qualité. Pour être reconnue officiellement «communauté bleue», la municipalité s'engage par l'adoption d'une

résolution par le conseil municipal à reconnaître l'eau comme un bien commun et respecter les trois grands principes suivants:

1. Reconnaissance du droit à l'eau saine pour tous;
2. Promotion des services publics de gestion de l'eau en refusant la privatisation;
3. Élimination progressive de la vente d'eau embouteillée dans les

édifices municipaux et lors des activités municipales.

L'élimination des bouteilles d'eau en plastique peut représenter le plus grand défi. Cependant, des municipalités ont déjà éliminé les bouteilles d'eau en plastique dans les salles de réunion des édifices municipaux. Des pichets d'eau et des contenants réutilisables sont à la disposition des participants. Des fontaines d'eau pour le remplissage des bouteilles durables sont installées. Lors d'une fête de district et d'un festival, les bouteilles réutilisables sont autorisées à l'entrée et l'eau potable est accessible pour le remplissage. Pour d'autres activités où il est plus difficile d'avoir accès à l'eau potable, la population pourrait avoir accès à une remorque-citerne ambulante sur place ou à différents postes d'approvisionnement d'eau potable bien identifiés. À Vancouver, il existe une application «Tap Water» de téléphone intelligent qui aide les gens à trouver un endroit pour remplir leur gourde.

Invitons notre ville et ses collectivités à devenir des «communautés bleues» pour qu'ensemble nous puissions réduire la pollution par le plastique et ainsi protéger notre plus grande richesse: l'eau.

Pour en connaître davantage: <https://canadians.org/fr/communautesbleues>

Joan Hamel
Ambassadrice «Communautés bleues»
Mauricie et Centre-du-Québec

L'absurde lock-out des travailleurs d'ABI

La position du syndicat et des travailleurs d'ABI me semble alimentée par des réactions émotives qui empêchent de raisonner calmement.

Les travailleurs d'ABI ont beaucoup à perdre individuellement dans ce conflit. Ils ont déjà beaucoup perdu et risquent d'en perdre encore plus si le conflit perdure encore un certain temps comme cela semble être le cas présentement. La perte serait incommensurable advenant la toujours possible fermeture complète. Comment chaque travailleur individuel peut-il penser récupérer l'argent perdu? Advenant l'impensable d'une fermeture, des emplois disponibles permettant de gagner 100 000 \$ et plus sont rares en Mauricie et au Québec. C'est donc dire que leur paye chutera de près de la moitié, pour ceux qui auront trouvé un

autre travail. Pour les plus vieux, ce serait plus difficile. Comment faire alors pour rencontrer l'hypothèque dont le montant est en fonction du niveau de paye actuel d'ABI? Comment faire pour assurer l'inscription universitaire des enfants qui sera alors incontournable? Comment faire pour financer les 25 ou 30 ans à la retraite qui suivra? Vous feriez face à une baisse de niveau de vie importante avec tous les tracas que cela implique et les conséquences néfastes qui accompagnent souvent une telle situation.

En lisant l'histoire de l'aluminium, j'ai trouvé les faits suivants qui me font craindre le pire. En 1973, l'Amérique du Nord produisait 42 % de l'aluminium mondial. En 2000, ce chiffre avait baissé à 25 % alors qu'en 2015 il n'était plus que de 8 %. Depuis l'an 2000, la

production en Amérique du Nord a chuté de 26 %. Les Chinois ont passé de zéro à 55 % de la production mondiale. Croyez-vous que cette tendance lourde ne continuera pas?

Le ministre Boulet identifie cinq objectifs. La flexibilité opérationnelle, l'augmentation de la productivité (d'après moi ces deux objectifs ne font qu'un), le climat des relations de travail et la pérennité de l'usine. Aucun de ces objectifs n'aura vraiment d'incidence sur la paye des travailleurs. Il a oublié le fonds de pension mais ce cas est plus facilement réglable. Si aucun de ces objectifs n'a d'incidence sur la paye, pourquoi y tient-on mordicus si ce n'est que pour des raisons émotionnelles? Le syndicat pourrait perdre quelques centaines de membres mais cela n'affectera pas les travailleurs individuellement

car une réduction de personnel peut se faire par attrition vu les départs à la retraite.

Il s'agit simplement d'effacer le passé où on vous avait accordé des conditions de travail qui semblaient normales à l'époque mais qui ne le sont plus aujourd'hui vu la compétition mondiale féroce. Dans un soudain réveil, l'administration actuelle désire changer les choses pour revenir à la normale d'aujourd'hui et c'est ce changement radical qui blesse.

Dites-moi que de risquer de perdre un tel emploi hautement rémunérateur tient de la logique. Tous les employés en lock-out sont présentement frustrés par la situation et agissent de manière fortement émotionnelle, compte tenu du changement radical que la compagnie veut imposer, et qui leur semble complètement hors

normes en comparaison avec ce qu'ils ont vécu.

Les gars, demandez-vous ce qu'il serait logique de faire. Piler sur votre orgueil et céder sur les points qui n'influencent pas votre revenu personnel et préserver ainsi votre avenir et celui de votre famille. Devez-vous poursuivre une relation aveugle qui risque un arrêt très long pouvant aller jusqu'à la fermeture ou faire montre d'ingéniosité et protéger plus de 90 % des emplois? C'est sans compter l'effet nocif de ce conflit sur tous les autres qui dépendent de leur relation d'affaires avec ABI.

Je m'inquiète des répercussions sur la santé économique des travailleurs et celle de notre belle région.

Jacques Desmeules
Trois-Rivières

Un site dédié aux journaux de la Mauricie

Une initiative
du professeur
de l'UQTR
André Bougaïeff

KIM ALARIE
kim.alarie@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'avenir des journaux imprimés est plus que jamais à l'avant-plan de l'actualité. Dans ce contexte, l'initiative du professeur de l'UQTR, André Bougaïeff, de rendre accessible au public une recherche menée il y a une trentaine d'années avec des étudiants, trouve une résonance particulière. Accessible par le biais

du site Internet www.uqtr.ca/journauxmauricie, on y retrouve une grande source d'information sur les journaux régionaux qui ont été publiés entre 1817 et 1987, date où l'étude a été réalisée.

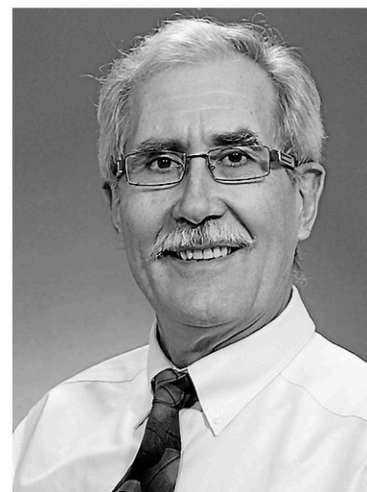
Après avoir gardé tout ce temps cette information dans ses cartons, le 50^e de l'UQTR est devenu un prétexte pour diffuser au grand public cette mine de renseignements sur le journalisme trifluvien et même régional. En plus de photos et de documents d'archives, plusieurs entrevues avaient été réalisées dans le cadre de ce travail avec des fondateurs de journaux. «Il y avait dans ce document plein d'information qu'on ne retrouvait pas forcément ailleurs.»

Comme le travail a été réalisé autour de 1987, le site ne comporte que très peu d'information relative

aux 30 dernières années si ce n'est que quelques annotations qui ont été ajoutées.

«Les journaux de Trois-Rivières sont une richesse incalculable en ce sens que le nombre de journaux et le nombre de personnes qui ont travaillé là-dessus est absolument phénoménal!»

Pour André Bougaïeff l'idée est de solliciter la mémoire du public pour bonifier l'information qu'on y retrouve.



André Bougaïeff

«J'aimerais qu'il y ait des gens qui se souviennent de ceci ou cela et qui m'apportent des informations

qu'on pourrait ajouter sur notre site», souligne-t-il.

«Les journaux de Trois-Rivières sont une richesse incalculable en ce sens que le nombre de journaux et le nombre de personnes qui ont travaillé là-dessus est absolument phénoménal! On ne s'en aperçoit même pas. Il y a eu plus d'une centaine de journaux qui sont apparus et disparus. Ça a été le rôle de toute la vie culturelle, politique, historique, entre autres, qui est passé au travers ces journaux. Ceux de Trois-Rivières et de la Mauricie, parce qu'on a élargi à l'ensemble de la région, ont joué un rôle de développement régional colossal, mais la mémoire est courte, alors on ne s'en souvient plus», ajoute M. Bougaïeff qui mentionne que ce site est le premier dédié aux journaux trifluviens.

C'est parti pour les carnivals de districts

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La saison des carnivals de District à Trois-Rivières s'ouvrira officiellement cette fin de semaine, avec la tenue du carnaval annuel du district de La Vérendrye.

Au total, ce sont huit carnivals de districts qui se tiendront à Trois-Rivières entre le 19 janvier et le 23 février prochain.

Durant les six fins de semaine de festivités, pas moins de 200 bénévoles mettront la main à la pâte pour permettre aux citoyens de fêter l'hiver.

Parmi ces bénévoles, on comptera sur la présence des étudiants en Gestion et intervention en loisirs du Collège Laflèche.

Ce samedi dès 11 h ainsi que dimanche, les festivités se tiendront dans le district de La Vérendrye, au parc Sainte-Marguerite, avec le plus vieux carnaval d'hiver de Trois-Rivières, qui se tiendra pour une 29^e année.

Au programme, glissade sur chambre à air, patinage libre, musique, tire sur la neige, promenade en calèche et activités familiales.

En soirée samedi, un spectacle extérieur gratuit sera offert dès 18 h 45 avec Aérobin, Charly Pop et Éric Masson. Il y aura également un feu d'artifice à 21 h, avec la poursuite du spectacle d'Éric Masson.

D'autres carnivals se tiendront également aux quatre coins de la



La saison des carnivals de districts prendra son envol cette fin de semaine dans le district de La Vérendrye. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

ville d'ici au 23 février.

Le district des Forges sera en fête du 25 au 27 janvier à l'église de Saint-Michel-des-Forges. Le carnaval du district de la Madeleine se tiendra le 2 février au parc des Chenaux.

Les districts de Marie-de-l'Incarnation (parc Lemire) et de Saint-Louis-de-France (parc de la Terre-des-Loisirs) seront en fête en même temps le 9 février.

Le lendemain, le 10 février, ce sera au tour du district de

Richelieu, avec un carnaval qui se tiendra au parc-école Richelieu.

Le parc Lambert accueillera pour sa part le carnaval du district des Rivières le 16 février, et le parc des Sarcelles accueillera celui de Pointe-du-Lac le 23 février.

Rappelons que la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de la Ville contribue à la hauteur de 55 000 \$ pour soutenir ces événements.

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Louiseville a une nouvelle directrice

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — En confirmant l'embauche de Valérie Savoie Barrette à titre de directrice des loisirs et de la culture, la Ville de Louiseville n'a pas eu à chercher bien loin pour pourvoir ce poste.

En fait, Louiseville a trouvé dans sa propre cour la candidate recherchée pour cette fonction. Mme Savoie Barrette est la coordonnatrice de la revitalisation depuis près de 10 ans.

«Elle était aussi coordonnatrice aux loisirs, c'est elle qui s'occupait de la direction des camps de jour durant l'été. Mme Savoie Barrette a une bonne scolarité. C'est une femme structurée, capable de travailler en équipe et capable de prendre des décisions», mentionne le maire, Yvon Deshaies, à propos de celle qui a aussi été membre du comité organisateur des fêtes du 350^e anniversaire de Louiseville en 2015.

Malgré ses années de service à la Ville de Louiseville, Mme Savoie Barrette a dû respecter le processus concernant cette ouverture de poste à l'interne. Elle et une autre personne ont signifié leur volonté d'occuper la direction de ce service. Un test d'évaluation et une entrevue faisaient partie du processus de sélection.

L'embauche de Valérie Savoie Barrette a été entérinée par le conseil lors de la séance de lundi. Elle entrera en fonction le 21 janvier.



Valérie Savoie Barrette

— PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE

Cette nomination était nécessaire à la suite du départ de David Cadieux. L'ex-boxeur professionnel avait été embauché en octobre 2017. En décembre dernier, il annonçait son départ de la Ville de Louiseville pour occuper le même genre de travail à Shawinigan, où il habite.

David Cadieux avait remplacé Mimi Deblois. Cette dernière avait quitté son poste en juillet 2017 après un séjour de plus de 11 ans. Mme Savoie Barrette devient la troisième personne à diriger les loisirs et la culture en moins de deux ans.

«Mme Savoie Barrette demeure à Louiseville. On va espérer avoir un peu plus de stabilité!», laisse entendre le maire, saluant au passage la qualité du travail accompli par David Cadieux.

Le processus visant le remplacement de Valérie Savoie Barrette à la coordination à la revitalisation et aux loisirs reste à être déterminé.

RECOURS COLLECTIF CONTRE COGECO

Déjà plusieurs centaines d'inscriptions

MATHIEU LAMOTHE

mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Des centaines de personnes qui se disent victimes du nouveau système de gestion de la clientèle de Cogeco ont décidé d'imiter la Trifluvienne Julie Gervais et se sont inscrites au cours des dernières heures au recours collectif évalué à 35 millions de dollars intenté contre l'entreprise.

Selon des informations obtenues en fin de journée mercredi auprès de la firme montréalaise Lambert Avocat, qui a déposé le recours devant la Cour supérieure en début de semaine, près de 800 personnes ont signifié jusqu'à maintenant qu'elles vivaient ou ont vécu une situation similaire à celle de la dame à l'origine de l'action collective. Montants facturés en trop, longs temps d'attente avant de pouvoir s'entretenir avec un représentant et interruption de services, la liste des choses que ces personnes reprochent à l'entreprise est longue, selon Me Jimmy Lambert, l'avocat ayant accepté de s'occuper de ce recours. Par ailleurs, un grand nombre de plaignants proviennent de la région selon l'avocat.

De son côté, Mme Gervais avoue qu'elle a décidé de faire appel à Me Lambert sous le coup de la colère. Elle confie qu'elle ne savait pas trop dans quoi elle s'embarquait. Il n'était cependant pas question pour elle de laisser les choses aller, d'autant plus qu'elle n'a pas le choix de rester avec Cogeco, car l'entreprise est la seule à offrir le service qu'elle désire dans son secteur.

«Ça commencé dès que j'ai reçu ma première facture en juillet dernier. L'installation devait être gratuite et elle m'a été facturée. Les frais mensuels devaient être de 106 \$ plus taxes et ils étaient plutôt de 160,99 \$ plus taxes», raconte-t-elle avant de préciser que des erreurs du genre se sont répétées tous les mois suivants.

Afin que Cogeco remédie à la situation, elle a dû appeler à une douzaine de reprises au service à la clientèle de l'entreprise. En tout, elle estime avoir passé une quarantaine d'heures à attendre qu'on lui réponde ou à discuter avec un représentant afin d'expliquer sa situation. Elle s'est



La Trifluvienne Julie Gervais est à l'origine du recours collectif relatif aux problèmes attribuables à l'implantation du nouveau système de gestion de la clientèle de Cogeco. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

également rendue à quelques reprises au kiosque de l'entreprise situé au centre commercial Les Rivières pour obtenir réponse à ses questions. Là aussi, elle a dû attendre plusieurs heures comme les autres personnes qui étaient en file.

«Ça commencé dès que j'ai reçu ma première facture en juillet dernier. L'installation devait être gratuite et elle m'a été facturée. Les frais mensuels devaient être de 106 \$ plus taxes et ils étaient plutôt de 160,99 \$ plus taxes»

«J'étais en arrêt de travail cet été en raison d'un accident de voiture en avril dernier, alors j'avais le temps d'attendre. Ça pouvait prendre deux heures des fois. Et c'est arrivé deux fois que ça a racroché. Quelqu'un qui travaille n'a pas tout ce temps à perdre», indique-t-elle.

Appelée à commenter ce recours collectif, l'entreprise a répondu par courriel. «L'excellence du service à la clientèle est au cœur des priorités de Cogeco Connexion. Étant donné qu'il s'agit d'un recours qui suivra son cours dans un contexte

judiciaire, il n'est pas approprié pour Cogeco Connexion de commenter autrement et publiquement ce dossier actuellement. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts soutenus afin de toujours mieux servir nos clients», peut-on lire dans le message trans-

mis au *Nouvelliste*.

Par contre, Cogeco a reconnu certains de ses torts relativement à ce dossier dans son dernier rapport annuel. L'entreprise admet également qu'elle a perdu 70 000 clients depuis la mise en place de son nouveau système de gestion de la clientèle. Elle précise cependant que ce système est sur le point d'être stabilisé.

UNE SOMME QUI SE JUSTIFIE

Selon Me Lambert, la réclamation de 35 millions de dollars se justifie en vertu du nombre de

clients qui auraient subi un préjudice – autant ceux qui ont mis fin à leur association que ceux qui utilisent encore les services de Cogeco –, des montants qu'ils ont payés en trop et qui ne leur ont pas été remboursés ainsi que le temps qu'ils ont dû consacrer afin d'essayer de se sortir de ce bourbier. Par ailleurs, le juriste soutient que les évaluations qu'il a effectuées en préparation de la requête lui permettent de conclure que Cogeco a perdu environ 35 000 clients en raison de ce fiasco.

«Le montant de 35 millions \$ n'est pas exagéré selon moi», poursuit-il.

Comme c'est généralement le cas dans le cadre d'un recours collectif, la firme de Me Lambert assume présentement tous les frais. Dans l'éventualité d'un règlement hors cour ou d'un jugement en faveur des requérants, elle obtiendra un pourcentage de la somme obtenue à titre de rémunération.

Les personnes voulant joindre le recours peuvent le faire en s'inscrivant en se rendant au <https://lambertavocatinc.com/recours-collectif-cogeco/>.

affaires

↑ TORONTO
15 111,26
+ 64,98

↑ NEW YORK
24 207,16
+ 141,57

↑ S&P 500
2616,10
+ 5,80

↑ PÉTROLE
\$US 52,31
\$US **+ 0,20**

↑ DOLLAR
€US 75,48
€US **+ 0,10**

↓ EURO
\$CAN 1,5104
¢CAN **- 0,35**

f facebook.com/
lenouvelliste

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU CŒUR-DU-QUÉBEC

Départ de Charles Guillemette

L'organisme se préoccupe du lock-out à l'ABI

MARC ROCHETTE

marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — En plein milieu de sa saison 2018-2019, la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec se retrouve sans directeur général avec le départ de Charles Guillemette, annoncé en décembre, mais survenu la semaine dernière. Le démissionnaire avait succédé à Martine Pepin à l'été 2017, devenue alors candidate à la mairie de Bécancour.

«On est en train de mettre sur pied

l'intérim pour donner un coup de main. Ce qui est important, c'est de continuer notre année le plus efficacement possible. Il y a des gens qui ont de l'intérêt», a confié la présidente de la Chambre, Sonia Caron, tout en rappelant qu'à titre de bénévoles, les membres du conseil d'administration ne peuvent pallier la tâche.

Appelée à commenter le lock-out à l'Aluminerie de Bécancour, celle-ci admet ne pas connaître l'impact exact chez les commerçants de la région.

«On sait qu'il y a quelques entreprises qui ont eu à mettre des employés à pied, espérant au départ que ce soit de façon temporaire, mais plusieurs personnes ne sont pas réembauchées encore», rapporte Mme Caron.

«C'est certain qu'au niveau des

commerces, tout ce qui est vente au détail, restauration, cela a un certain impact. Ce qu'on entend, c'est moins de 5 à 7, moins de trucs comme ça», renchérit celle qui souligne le millier de travailleurs touchés par le conflit à l'ABI «en plus des sous-traitants».

Selon elle, si les choses ont été plus difficiles pour certaines entreprises au cours des premiers mois du lock-out, elles ont réussi à amoindrir le choc en décrochant d'autres contrats avec d'autres clients.

«Mais ça dépend du domaine. Pour les entreprises qui étaient vraiment plus ciblées ABI, à ce moment-là, c'est un peu plus difficile. Mais on n'a pas de membres qui ont cessé leurs activités à cause de ça», précise Mme Caron.

Cette dernière soutient que les



Le directeur général démissionnaire de la CCICQ, Charles Guillemette, en compagnie de sa présidente, Sonia Caron, lors d'une activité de l'organisme.

—PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

gens se posent toutefois les questions suivantes: est-ce que ça va finir par se régler? Y a-t-il des

risques que l'ABI quitte? «C'est un peu plus ce qu'on entend dans les dernières semaines», conclut-elle.



COCKTAIL DU NOUVEL AN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES DE TROIS-RIVIÈRES

La Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières (CCI3R) organisait le 10 janvier son cocktail du Nouvel An, au Musée POP, à Trois-Rivières. L'événement, organisé depuis 46 ans, permet aux invités de reprendre leurs activités professionnelles après la période des Fêtes tout en échangeant leurs meilleurs vœux. Plus de 300 personnes se donnent rendez-vous année après année pour cet événement, selon la CCI3R. Sur la photo, de gauche à droite: Marco Champagne, président de la CCI3R, Geneviève Bergeron, présidente du comité organisateur du Cocktail, Gino Lessard et Philippe Lacoursière, du Salon de Jeux de Trois-Rivières, et Marie-Pier Matteau, directrice générale de la CCI3R. —PHOTO: FOURNIE

TAUX D'INTÉRÊT

BANQUES	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME					HYPOTHÈQUES RÉSIDENNELLES									
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m.o.	6 m.f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
La Banque HSBC Canada	5,000	0.40	0.95	0.95	1.00	1,000	1.40	1.50	2.00	2.10	2.20	3.04	7.10	3.69	4.99	3.39	3.49	3.54	3.64	3.74
Banque Nationale du Canada	5,000	0.40	0.55	0.65	0.70	1,000	1.40	1.50	1.60	1.80	2.00	3.95	7.05	4.50	7.05	3.64	3.89	4.30	4.89	5.34
Banque Laurentienne	500	-	0.30	0.30	0.40	500	-	1.50	1.60	1.80	2.00	3.95	6.70	4.40	6.30	3.79	3.89	4.34	4.89	5.49
Banque Royale	5,000	0.25	0.35	0.35	0.45	1,000	1.65	1.75	2.00	2.10	2.20	3.95	7.45	3.64	7.45	3.64	3.89	4.45	5.04	5.34
Banque Scotia	5,000	0.40	0.50	0.55	0.60	1,000	1.20	1.25	1.60	1.50	1.60	4.15	7.25	4.75	7.25	3.79	3.79	4.44	4.59	5.44
TD Canada Trust	5,000	0.50	0.95	1.00	1.10	1,000	1.45	1.60	1.80	2.00	2.20	4.10	-	3.34	4.50	3.59	3.74	3.89	3.94	5.59
BMO Banque de Montréal	5,000	0.40	0.50	0.60	0.60	1,000	1.40	1.50	1.60	1.80	2.20	4.10	7.25	4.20	7.25	3.79	3.99	4.29	4.89	5.34
CIBC	1,000	0.15	0.25	0.30	0.35	1,000	0.55	0.65	0.85	1.05	1.25	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIBC Mortgages	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.95	7.25	3.75	6.35	3.54	3.64	3.94	4.49	5.34
Manulife Bank	25,000	1.10	1.20	1.20	1.35	2,500	2.51	2.75	2.85	3.00	3.15	4.45	-	4.45	4.45	3.69	3.79	3.89	3.94	4.04
FIDUCIES																				
Home Trust	5,000	1.45	1.50	1.65	2.31	5,000	2.62	2.97	3.06	3.12	3.17	-	-	-	-	3.49	3.74	4.30	5.04	5.34
Oaken Financial	1,000	1.90	1.90	2.00	2.75	1,000	3.10	3.30	3.35	3.40	3.60	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caisses Desjardins	5,000	0.40	0.50	0.55	0.60	1,000	1.40	1.45	1.60	1.65	2.00	3.95	6.95	4.40	6.95	3.79	3.89	4.34	4.99	5.54
Fiducie Desjardins	5,000	0.40	0.50	0.55	0.60	1,000	1.40	1.45	1.60	1.65	2.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe Investors	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.70	6.95	4.20	7.10	3.49	3.59	4.14	4.89	5.34
Sun Life - Assurance	0	-	-	-	-	1,000	r1.70	r1.60	r1.70	r2.05	r2.50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
London Life	0	-	-	-	-	10,000	1.75	1.70	1.75	1.80	1.75	3.70	6.95	4.20	7.10	3.49	3.59	4.14	4.89	5.34
Épargne Placements Québec	0	-	-	-	-	100	2.00	2.20	2.35	2.50	2.60	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Informations fournies le 16 janvier 2019, 15:6 hres. par les services Cannex qui les ont transmises au Le Nouvelliste hier.

Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur internet à l'adresse suivante : www.cannex.com.

Les abréviations suivantes sont : 'j.' = jour, 'Min.' = placement minimum, 'm.' = mois, 'o.' = hypothèque ouverte, 'f.' = hypothèque fermée, 'r.' = dépôts rachetables.

le monde

› ATTAQUE À NAIROBI : 21 VICTIMES ET 700 CIVILS ÉVACUÉS

NAIROBI — Les forces de sécurité kényanes ont passé au peigne fin mercredi le complexe hôtelier de Nairobi où un commando de cinq islamistes radicaux a semé la terreur mardi et mercredi, tuant 21 personnes. Dans la matinée, le chef de l'État, Uhuru Kenyatta, est venu annoncer la fin de cette attaque — revendiquée par les islamistes radicaux somaliens shebab — à l'issue d'un siège de 20 heures. Il a salué le travail des forces de sécurité : «Plus de 700 civils ont été évacués du complexe depuis le début de l'attaque jusqu'au petit matin». Cet attentat a replongé les habitants de Nairobi dans le traumatisme de l'attaque du centre commercial Westgate en 2013, qui avait fait 67 morts lors d'un siège de quatre jours. L'intervention des forces de sécurité avait alors été vivement critiquée. Les shebab ont indiqué mercredi avoir agi en représailles au transfert de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem, selon le centre américain de surveillance des sites internet jihadistes SITE.

TEXTE ET PHOTO AFP



SHUTDOWN

Trump prié de reporter son discours sur l'état de l'Union

Agence France-Presse

WASHINGTON — La présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, a demandé mercredi à Donald Trump de repousser son grand discours sur l'état de l'Union, prévu le 29 janvier pour présenter son programme annuel, à cause du *shutdown* qui paralyse partiellement les administrations américaines.

«Malheureusement, compte tenu des inquiétudes concernant la sécurité et à moins que les services de l'État reprennent, je suggère que nous travaillions ensemble pour trouver une autre date [...] ou que vous envisagiez de donner votre discours sur l'état de l'Union par écrit au Congrès», écrit la chef démocrate, forte de sa nouvelle majorité à la chambre basse.

M^{me} Pelosi et M. Trump sont engagés dans un bras de fer depuis plus de trois semaines autour de cette impasse budgétaire qui a poussé quelque 800 000 employés fédéraux au chômage forcé, ou à travailler sans solde pour ceux dont les emplois sont jugés essentiels.

26^e JOUR

Parmi ces derniers figurent les employés du Secret Service, chargé aux États-Unis de la sécurité des personnalités comme le président et d'événements comme le discours sur l'état de l'Union, rappelle Nancy Pelosi.

«Cependant, le U.S. Secret Service et le ministère de la Sécurité intérieure ne sont pas financés depuis 26 jours maintenant», souligne-t-elle.

Au cœur du conflit budgétaire figure le mur que veut ériger Donald Trump à la frontière avec le Mexique, et pour lequel il réclame plus de cinq milliards de dollars. Les démocrates ne veulent pas en entendre parler. Au 26^e jour du *shutdown*, aucune sortie de crise n'apparaît.

La tradition veut que ce soit le leader de la chambre basse américaine qui invite le président à ce discours annuel devant la Chambre des représentants et le Sénat réunis.

Brexit: May en sursis

La première ministre doit présenter un nouveau plan d'ici lundi

Associated Press

LONDRES — La première ministre britannique Theresa May a survécu à une nouvelle motion de défiance mercredi, au lendemain du rejet sans précédent de son accord de Brexit par les députés.

La Chambre des communes a exprimé sa confiance au gouvernement par 325 voix contre 306, ce qui signifie que M^{me} May peut rester en poste.

Si le gouvernement avait perdu, la Grande-Bretagne se serait lancée en élections au cours des prochaines semaines.

Malgré ce sursis, Theresa May doit trouver un moyen de sortir son pays de l'impasse du Brexit.

Elle a jusqu'à lundi pour élaborer un nouveau plan directeur pour la sortie de l'Union européenne (UE), après la défaite écrasante essuyée avec son premier accord mardi.

Si cette défaite était attendue, c'est son ampleur — 432 votes contre l'entente et 202 en sa faveur — qui avait frappé de plein fouet le leadership de M^{me} May.

Le leader de l'opposition, Jeremy Corbyn, avait déposé la motion de défiance immédiatement après cette dégelée, en dénonçant «l'incompétence» du gouvernement.

Le Royaume-Uni doit quitter l'Union européenne le 29 mars. Le Parlement a demandé au gouvernement de lui préciser, d'ici à lundi, comment il entend s'y prendre pour y parvenir.

Aucune proposition ne fait l'unanimité parmi les députés. On évoque de plus en plus un délai au-delà du 29 mars, voire l'organisation d'un nouveau référendum pour consulter les Britanniques.

Une élection apporterait encore plus de divisions et de chaos, dit M^{me} May.

Celle-ci a affirmé qu'elle avait commencé à rencontrer les dirigeants des partis d'opposition à

propos du Brexit et a appelé les politiciens à «mettre de côté leurs intérêts particuliers» et à trouver un consensus sur la voie à suivre pour le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne.

La première ministre a dit qu'elle était déçue que le chef de l'opposition travailliste, Jeremy Corbyn, ait jusqu'ici refusé de la rencontrer. Elle a fait valoir que sa «porte demeure ouverte».

M^{me} May, qui dirige un gouvernement fragmenté, un Parlement divisé et un processus dans l'impasse sur le Brexit, a déclaré qu'elle demeurerait fermement en poste.

DEUXIÈME RÉFÉRENDUM?

Theresa May va toutefois devoir montrer patte blanche si elle veut aboutir à un compromis.

«Ces discussions transpartisanes ne peuvent pas porter sur des changements cosmétiques à son accord, qui a déjà été rejeté. Nous devons discuter de vraies alternatives et un deuxième référendum doit être sur la table», a tweeté le chef des nationalistes écossais du SNP au Parlement, Ian Blackford, après sa rencontre avec la cheffe du gouvernement.

Le SNP, comme le parti libéral démocrate, le parti nationaliste gallois Plaid Cymru et les Verts plaident pour un second référendum, pressant le chef de l'opposition travailliste Jeremy Corbyn de soutenir pleinement cette option.

M. Corbyn avait lui privilégié le scénario de législatives anticipées, tout en gardant «toutes les options ouvertes», dont une nouvelle consultation populaire.

Le législateur travailliste Ben Bradshaw a accusé M^{me} May d'être «dans un état total de déni» sur le besoin d'un changement radical de son plan pour le Brexit.

Caroline Lucas, du Parti vert, a déclaré que l'intransigeance de M^{me} May avait conduit à la crise actuelle.

«Aujourd'hui doit être le jour où nous commençons à changer la conversation sur le Brexit», a-t-elle affirmé.

L'allié de M^{me} May, le petit parti unioniste nord-irlandais DUP (dix députés), qui lui assure la majorité absolue au Parlement, ne l'a pas lâchée. Mais elle doit maintenant «tirer les leçons» du rejet de son texte au Parlement, a prévenu le député du DUP Nigel Dodds.

AVEC AFP

MANDRAKE



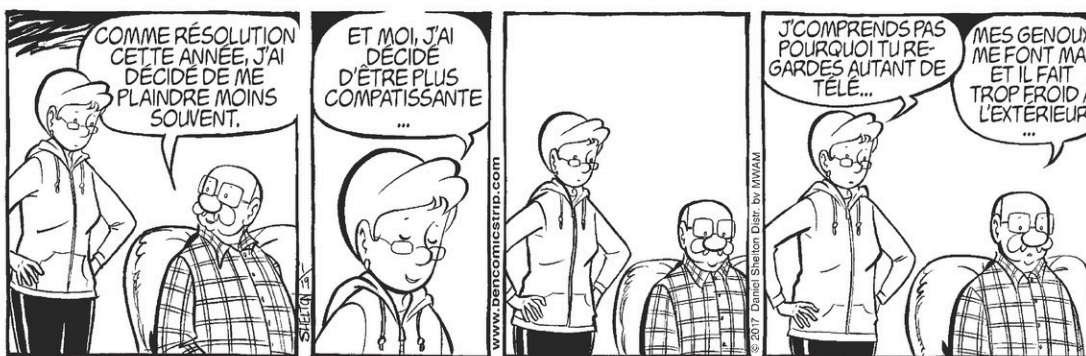
BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE

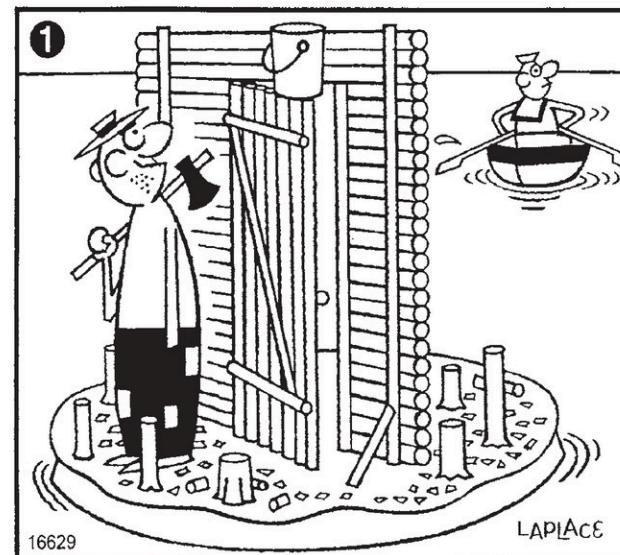


BEN



ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- SOLUTION**
- 1 Ruban du chapeau.
 - 2 Manche incomplet dans la main de l'homme.
 - 3 La petite souche d'extrême gauche est moins haute.
 - 4 Anse duseau plus courte.
 - 5 Rebord arrière de l'île non indiqué.
 - 6 Le montant de droite est plus long.
 - 7 Un rondin plus court derrière la base.
 - 8 La ceinture du matelot n'est pas indiquée.

17 janvier 2019

Horoscope



Bélier (21 mars au 19 avril)

Le bon regard de la Lune en Gémeaux avec Mars en Bélier ira en s'élargissant, mais il risque de teinter cette journée d'une certaine ambiguïté. Il pourrait être questions d'alliances inusitées afin de modifier un rapport de force, ou de l'agencement cocasse d'éléments disparates. Dans un groupe, le rôle de chef de file vous conviendra et vous vaudra l'admiration des gens que vous souhaiteriez impressionner...



Taureau (20 avril au 20 mai)

L'eau chaude finit par refroidir. Aussi, le cycle de la Lune en Gémeaux vous encourage-t-il à saisir promptement l'occasion qui s'offre à vous. Si vous prenez trop de temps à hésiter en pesant le pour et le contre, une bonne opportunité ne sera peut-être plus disponible. C'est le temps de démontrer que vous êtes capable de prendre une décision réfléchie dans de brefs délais.



Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Vous aurez deux fois plus de plaisir si vous consentez à faire une bonne action avant de songer à vous amuser. Le fait de consacrer un peu de votre temps afin de rendre service à quelqu'un ne fera qu'améliorer le bilan de votre journée. D'autant plus avec la Lune en Gémeaux ! Un geste issu de votre bonne volonté ne passera pas inaperçu, et pourrait amener une personne à poser un nouveau regard sur vous.



Cancer (22 juin au 22 juillet)

Maintenant que la Lune en Gémeaux fait face à Vénus et à Jupiter, vous risquez de traiter certaines personnes avec plus d'indulgence que d'autres. Vous pourriez ne pas faire cas du comportement déplacé de quelqu'un que vous aimez bien, alors que vous auriez tendance à réprimer la même attitude provenant d'une personne qui vous est moins sympathique. Visez davantage d'équité...



Lion (23 juillet au 22 août)

Avec la complicité du cycle de la Lune en Gémeaux, le climat de ce jeudi s'accordera facilement avec votre façon de ressentir les événements et d'y réagir. Vu que vous bénéficiez déjà de l'appui de Mars en Bélier, les éléments que vous souhaitez associer les uns aux autres devraient s'agencer aisément. Vous ne devriez pas hésiter à demander le maximum, vous risquez même de le recevoir !



Vierge (23 août au 22 septembre)

Il est possible que l'élément tant recherché soit caché en pleine vue et que la solution clé se trouve sous vos yeux. Ainsi, mieux vaudra commencer par scruter la surface avant d'effectuer des fouilles en profondeur. Sur le plan personnel, les motifs de l'autre seront probablement les plus évidents. Ne laissez pas quelqu'un vous faire croire à toutes sortes de schémas complexes et peu plausibles...



Balance (23 septembre au 23 octobre)

Le passage de la Lune en Gémeaux indique qu'il est temps de mettre cartes sur table. Si vous le désirez réellement, ce n'est pas impossible. Il faudra toutefois fournir un effort supplémentaire pour vous extérioriser afin d'exprimer vos attentes, car les autres seront moins enclins à vous faire des propositions s'ils estiment que vous manquez d'intérêt et d'enthousiasme...



Scorpion (23 octobre au 21 novembre)

Seule votre perception d'une difficulté déterminera si elle est surmontable ou non. Il est évident que ce n'est pas en baissant les bras que l'on parvient à passer outre. Par contre, une attitude positive devrait inciter les autres à vouloir vous aider spontanément. Et votre sourire sera sûrement l'arme dont vous aurez besoin pour que l'on ait envie de vous ouvrir des portes...



Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)

À partir de votre Signe opposé, le cycle Lunaire en Gémeaux vous aidera à étendre votre influence, à exercer davantage de contrôle sur les situations et à prendre le dessus sur vos adversaires. Et si vous tenez à ce que les autres vous suivent, vous devrez vous exprimer avec un maximum d'aplomb, sans leur donner la moindre impression que vous puissiez douter de vous-même.



Capricorne (22 décembre au 19 janvier)

Il faut balayer la neige devant sa porte avant de se plaindre des glaçons qui pendent au bord de la toiture du voisin. Au carré de votre Signe, l'actuelle présence de Mars en Bélier risque de vous agacer et d'embrouiller votre jugement. Mieux vaudra faire votre part avant de faire des recommandations aux autres. Le temps presse et certains préparatifs ne pourront peut-être plus attendre...



Verseau (20 janvier au 18 février)

Avec l'appui de la Lune en Gémeaux, les transformations pourraient prendre forme plus rapidement que vous ne le pensez. Les changements auxquels vous songez depuis longtemps seront mieux indiqués que les coups de tête et il ne sera pas recommandé de précipiter volontairement les événements. Posez un geste concret, mais attendez de voir quelle réaction il suscitera avant d'en poser un autre.



Poissons (19 février au 20 mars)

Tandis qu'un enthousiasme exagéré pourrait sembler envahissant, une attitude excessivement indépendante risque par ailleurs de paraître froide et désintéressée. Il serait essentiel de trouver un équilibre afin de ne pas décourager ou faire fuir d'éventuelles nouvelles connaissances. Le ton que vous donnerez aux premiers entretiens marquera le poulx de toute la relation. Alors... choisissez le bon.

Julius Grey à la défense du droit d'offenser

Mike Ward conteste le versement de dommages punitifs à Jérémy Gabriel

La Presse canadienne

MONTREAL — L'avocat de l'humoriste Mike Ward, Julius Grey, a plaidé mercredi en Cour d'appel que les blagues sur Jérémy Gabriel n'étaient pas «discriminatoires», mais plutôt «offensantes», et que les propos offensants doivent être protégés dans une société libre et démocratique.

La Cour d'appel du Québec entendait mercredi les plaidoiries des avocats pour déterminer si l'humoriste qui s'est beaucoup moqué du garçon handicapé devrait lui verser des dommages punitifs.

Le Tribunal des droits de la personne du Québec a conclu en 2016 que Mike Ward avait tenu des propos discriminatoires sur le handicap de Jérémy Gabriel lors de spectacles entre 2010 et 2013. Le tribunal l'a condamné à verser en dommages-intérêts moraux et punitifs de 35 000 \$ au jeune

Gabriel et de 7000 \$ à sa mère. L'humoriste conteste cette décision en Cour d'appel, et un comité de trois juges a entendu les plaidoiries mercredi.

Jérémy Gabriel est atteint du syndrome de Treacher Collins, une maladie congénitale caractérisée par des déformations du crâne et du visage. Il avait acquis une certaine notoriété au Québec lorsqu'il a chanté, à l'âge de neuf ans, pour le pape Benoît XVI à Rome en 2006.

UN TABOU

Dans ses spectacles, Mike Ward affirmait que les gens étaient gentils avec «le petit Jérémy» parce qu'ils croyaient que le garçon allait mourir bientôt. Il a aussi dit à la blague qu'après avoir réalisé que le garçon n'allait pas mourir, il avait essayé de le noyer.

Julius Grey a plaidé mercredi que son client voulait se moquer du fait que parler en mal de Jérémy Gabriel était considéré comme un tabou dans la société.



L'humoriste Mike Ward s'est entretenu avec les médias en marge de son passage en Cour d'appel, mercredi à Montréal.

— PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, RYAN REMIORZ

The Musical Box à l'Amphithéâtre Cogeco

TROIS-RIVIÈRES (FH) — Le groupe The Musical Box présentera son plus récent spectacle intitulé *GENESIS - Une soirée d'extravagance* à l'amphithéâtre Cogeco le 13 juin prochain. Le groupe, dont le chanteur est le Trifluvien Denis Gagné et le batteur, le Trifluvien d'origine Bob St-Laurent, présente depuis 25 ans des spectacles en hommage au mythique groupe de rock progressif britannique Genesis, et ce, à travers le monde. Le groupe reproduit à l'identique des spectacles du groupe mais, pour la première fois avec son spectacle actuel, il présente une rétrospective de pièces marquantes du groupe à l'époque où il était mené par Peter Gabriel tout en reproduisant, avec une exactitude confondante, des portions de spectacles sur scène. Le groupe est officiellement appuyé par les membres de Genesis et il s'est produit devant plus d'un million de personnes à travers le monde. Les billets seront mis en vente dès ce vendredi 18 janvier, à 11 h, via la billetterie de la salle Thompson ou au *amphitheatrekogeco.com*.

Le Bye bye 2018 brise le record détenu par La Petite Vie

La Presse canadienne

MONTREAL — Le plus récent *Bye bye* a battu son propre record de cotes d'écoute et le «record absolu de l'auditoire francophone de la télévision» avec 4 410 000 téléspectateurs, a indiqué Radio-Canada, mercredi.

Selon le diffuseur public, le classique du 31 décembre éclipse ainsi un record qui persistait depuis plus de 20 ans, soit celui de l'épisode de *La Petite Vie* du 20 mars 1995, ayant attiré 4 098 000 téléspectateurs.

Le *Bye bye 2018* soulignait le 50^e anniversaire du

rendez-vous télévisuel de fin d'année avec plusieurs invités de marque, comme Yves Jacques, Marc Messier et Dominique Michel, qui affirmait sur le coup de minuit qu'il s'agissait «vraiment de son dernier *Bye bye*».

Le diffuseur ajoute par communiqué que la rediffusion du lendemain a attiré 888 000 téléspectateurs. Il est aussi indiqué que toutes les émissions proposées le soir du 31 décembre par Radio-Canada ont battu leurs propres records - direct et enregistrement -, notamment *Infoman 2018* avec 2 592 000 téléspectateurs.

Selon les données de

Numeris, la Société Radio-Canada fait encore largement cavalier seul pour l'auditoire de fin de soirée de la veille du jour de l'An dans le marché francophone.

Le diffuseur public occupe avec ses émissions de fin d'année les six premiers rangs du Palmarès des émissions - Québec francophone pour la semaine du 31 décembre 2018 au 6 janvier 2019, en fonction de l'auditoire moyen minute.

Aucune autre émission de la soirée du 31 décembre 2018 de diffuseurs francophones du Québec ne figure dans les 20 premiers rangs pour la semaine entière.

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

AVIS I DÉS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

IMMOBILIER VENTE

8687 Terrains, terres et fermes à vendre

Lot à bois 50 acres à vendre à St-Tite, bordé par la route 159, 418-365-4511

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300\$ à 455\$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

3½, 4½, PRÈS LES RIVIÈRES

renovés, rangement, entrée lav. séch., stationnement 819 383-3813

3½ AIRE OUVERTE

ascenseur, stat, intérieur, pl., béton, comptoir granite, intercom, spacieux, 819 609-0425

3½, GRANDES PIÈCES, chauffé, éclairé, vaste rangement intérieur et stationnement extérieur déneigé, demi-s/sol, 88 rue Vachon, secteur Cap, libre imm., 490\$. 819 377-2278.

4½ 470\$/MOIS
bois franc, céramique, eau ch. incl., 2 balcons, intercom, rangement, 819 609-0425

4½, CHATEAU LAVIOLETTE
ASCENSEUR, stat., int., climatisé, chute à déchet, intercom, 819-609-0425

4½ plusieurs de livres, Trois-Rivières, 500\$ à 625\$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

4½, PRES Les Rivières, tranquille, sécuritaire, idéal pour couple ou personne seule, non-fum., 1er juil., 819-694-5372

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625\$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

Grand 4½, PRIX RÉDUIT
près Carrefour T.R.O., ch., eau chaude, tranquille, libre, stat. 535\$, 819 371-8544

PRESTIGIEUX MONASTÈRE
ascenseur, comptoir granite, calme, sécuritaire, beaucoup de cachet, 819 609-0425.

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 819 539-3897.

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

698-7014, MURIELLE
massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

MASSEUR d'expérience, douleur cervicale, dorsale, aine, nerf sciatique, du mardi au samedi, de 9h à 20h, 819-852-1044.

Vivez une expérience unique en massothérapie.
Dès 8 heures, 819 698-8084

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8795 Réparation, rénovation et construction

ARMOIRE EXPERT PLUS
armoires, cuisine et s/bain
819-376-4333

8798 Déneigement

Estimation gratuite
Déneigement de toitures, résidentiel commercial et industriel, avec assurance responsabilité, 819 699-6786

SERVICES PERSONNELS

8819 Messages personnels

DUO massage détente, Valérie et Lise vous reçoivent, 819 697-2166.

JOLIES CHINOISES

MASSAGE

819 375-1688
3035, boul. des Forges, Trois-Rivières - 717

819 531-0245
160 rue St-Georges, Trois-Rivières - 68A 2K2
www.massage-asie.com

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

CHAUFFEUR CLASSE 1
Terminal Trois-Rivières
4 postes de jour
4 postes de soir
Horaires flexibles
Travail permanent à l'année
Environnement stimulant!
20\$/h à 24\$/h
Yannick Archambault au
514-788-0599 #120 ou 438 833-3144
yarchambault@globalrh.ca

COIFFURTECK LES RIVIÈRES
Joignez-vous à notre équipe. **GÉRANT(E)** recherché(e), salaire à partir de 32,000\$ + bonus performance, 35 h/sem., horaire flexible, devra superviser une équipe de 10 coiffeur(se)s et 4 cosseillers en produits capillaires. Connaissance en coiffure et du système Acomba serait un atout.
Veillez apporter votre CV à l'attention de Raymond Dion, 819 379-5655.

CUISINIER(ÈRE), LIVREUR(SE) et TÉLÉPHONNISTE. Se présenter au 105 rue St-Laurent. Carmen. 819 374-6271

GARDIENNE recherchée pour l'après-midi pour cuisiner, faire le lavage et aller chercher les enfants à 16h à l'école. Retour des parents vers 18h-18h15. Doit être disponible toute la journée pour les pédagogiques et durant l'été. 819-448-2345.

Plombier
Devient entrepreneur avec un compagnon membre de la CMMTQ.
plomberie2019@outlook.com

URGENT!
Chauffeur(se) de tracteur pour déneigement, payons très bon salaire, selon exp. 819-375-5436, 819-383-7408

8834 Offres d'emploi

JOURNÉE PORTES OUVERTES
19 Janvier 2019 8h00 à 14h00

Camionneurs Classe 1 recherché(e)s (régulier, jour, soir)
Secteur Trois-Rivières

NOUS OFFRONS :
Salaire au-dessus de la moyenne
Avantages sociaux
Horaires flexibles
Postes permanents

EMPLACEMENT
HOTEL DELTA
1620 Rue Notre Dame Centre, Trois-Rivières, QC G9A 6E5

CONTACT ET INSCRIPTION
514-788-0599 poste 120
438-833-3144 (Yannick)

Organisme de soutien à l'intégration socioprofessionnelle Pour personnes présentant une limitation motrice

Coup de Main MAURICIE
819 379-6110
www.coupedemainmauricie.org

8834 Offres d'emploi

leNouvelliste

LIVREURS / CAMELOTS RECHERCHÉS

Secteur Trois-Rivières :
Guy Garceau
819.244.5713
ggarceau@lenouvelliste.qc.ca

Secteur Cap-de-la-Madeleine & T.R.O. :
Martin Talbot
819.701.3120
mtalbot@lenouvelliste.qc.ca

Secteur Shawinigan & environs :
Patrice Dubé
819.536.0862
pdube@lenouvelliste.qc.ca

Secteur St-Tite & environs :
André Carignan
418.365.4187 ou 418.365.0336
acarignan@lenouvelliste.qc.ca

Rive-sud, MRC Maskinongé & La Tuque
Elaine St-Hilaire
819.692.8650
rdesauln@lenouvelliste.qc.ca

Collision avec une déneigeuse sur la 20

GABRIEL DELISLE

gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Trois-Rivières — Un homme dans la mi-vingtaine de Montréal a subi des blessures graves mercredi matin après être entré en collision avec une déneigeuse sur l'autoroute 20, à Daveluyville.

L'accident est survenu vers 8 h 30 au kilomètre 226. La déneigeuse était alors dans la voie de gauche lorsque l'automobiliste l'a emboutie. Après la collision, la voiture de

l'homme s'est retrouvée dans la voie de droite. Les pinces de désincarcération ont été nécessaires pour le sortir de son habitacle.

L'homme a été transporté au centre hospitalier de Trois-Rivières par ambulance. En après-midi, son état était jugé critique, mais stable. En soirée, les autorités rapportaient que sa vie n'était plus en danger. De son côté, le conducteur de la déneigeuse n'a pas été blessé.

La voie de droite de l'autoroute 20 a été fermée à la circulation, le temps que les techniciens en collision de la SQ mènent leur enquête.

Début de l'arbitrage chez Postes Canada

MONTRÉAL — C'est mercredi qu'a commencé la procédure d'arbitrage dans le dossier du conflit de travail à Postes Canada, qui avait fait l'objet d'une loi spéciale en novembre.

La loi avait forcé le retour au travail des membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, le 27 novembre, à l'issue d'une grève tournante de cinq semaines qui avait tour à tour touché plusieurs villes dans l'ensemble du pays.

Après l'adoption de la loi spéciale, une médiatrice avait été nommée, dans une autre tentative pour rapprocher les parties. Mais elle n'avait pas réussi à amener Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) à conclure une entente pour renouveler la convention collective.

Les parties passent donc à l'étape suivante. Le comité de négociation et le conseiller juridique du STTP, de même que les représentants de

Postes Canada, se réunissent donc mercredi avec une arbitre d'expérience, Elizabeth MacPherson, qui a déjà dirigé le Conseil canadien des relations industrielles.

La première séance servira à déterminer les questions en litige que l'arbitre sera appelée à trancher. Ensuite, il faudra déterminer la procédure d'arbitrage.

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes compte environ 54 000 membres.

Le STTP a fait savoir qu'il participera à l'arbitrage «sous toutes réserves» des contestations ou des décisions des tribunaux quant à la loi qui a forcé le retour au travail. Le syndicat a annoncé le 11 décembre qu'il contesterait la loi spéciale. Il estime que la loi spéciale enfreint le droit à la libre négociation collective, qui est garanti par la Charte canadienne des droits et libertés. **LA PRESSE CANADIENNE**

BABILLARD

PÉTANQUE

PÉTANQUE SAINT-LAZARRE
Tous les lundis et jeudis soirs.
Inscriptions de 18 h à 19 h: trois parties au total des points.
Au sous-sol de l'église St-Lazare, 65 rue Dorval, secteur Cap-de-la-Madeleine.

RENCONTRE

ÉPILEPSIE MAURICIE
Rencontre échange et partage, le 17 janvier à 18 h 30 au CLSC à Shawinigan dans la salle 1060.
Thème: Perception de soi versus celle des autres. Information et inscription: 819 373-3211

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

MARCHANDISES

8873 Divers à vendre

DES dépliant d'autos à vendre, 819-731-1585.

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS PUBLIC
AVIS DONNÉ À Ayour Ait Sidi Momma
SOYEZ AVISÉ qu'une demande en indemnité de relocation et dommages portant le numéro 435143 concernant le logement situé au 1660, rue Père-Marquette, app. 7A, à Trois-Rivières QC G8Z 4N6 a été déposée contre vous à la Régie du logement, bureau de Montréal.
Vous pouvez prendre connaissance de la demande en vous rendant au bureau de la Régie du logement situé au Village Olympique, 5199, rue Sherbrooke Est, Montréal QC, 514 873-2245 ou 1 800 683-2245.



M. BERTRAND BOUCHARD

1930 - 2019

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 12 janvier 2019, est décédé à l'âge de 88 ans, M. Bertrand Bouchard, époux de feu Mme Madeleine Hivon Bouchard, demeurant à Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au
Complexe funéraire J. D. Garneau,
274 rue St-Laurent, Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7.**

**Heures d'accueil : le samedi 19 janvier 2019,
jour de la cérémonie à partir de 9h.**

**Un service religieux suivra à la chapelle du complexe funéraire à 11 h.
Les cendres seront déposées au columbarium du complexe funéraire.**

Il laisse dans le deuil : ses enfants : Lise Bouchard (feu Denis Jean), Michel Bouchard et Yvan Bouchard (Chantal Brunet); ses petits-enfants : Caroline et Sébastien Jean, Alexandre, Pierick, Yanick, Gabriel et Jocelyn Bouchard; son arrière-petite-fille; ses frères et sœurs : feu Claude, Jeannine, Guy, feu Yvon, feu Renée, Gilles et Pierre; ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés.

Pour renseignements: (819) 376-3731. Condoléances par télécopieur: (819) 376-3715 ou courriel : jdgarnau@arbor-memorial.com, Site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Complexe funéraire J. D. Garneau

819.376.3731
www.maisongarneau.ca



M. CLÉMENT BEAUDRY

1930-2019

Au Centre d'hébergement Roland-Leclerc de Trois-Rivières le 8 janvier 2019, est décédé à l'âge de 88 ans et 11 mois, M. Clément Beaudry, époux de Alice Comeau de Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).

**La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison funéraire St-Louis
11 900, Notre-Dame Ouest.**

**Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).
Heures d'accueil : le jeudi soir 17 janvier
de 19 h à 21 h 30 et le vendredi 18 janvier à partir de 11 h 30.**

**Les funérailles auront lieu
le vendredi 18 janvier 2019 à 14 h
en l'église La-Visitation-de-la-Ste-Vierge
de Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).**

**L'inhumation aura lieu au cimetière
St-Joseph de Pointe-du-Lac à une date ultérieure**

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse Alice Comeau; ses enfants : feu Martial (Céline Légaré), Alain (Jocelyn Grégoire), Marie, Bernard (Johanne Beaudry), Yves (Yanetsi Sarmiento), Rémi (Lucie Cyr); ses petits-enfants : Geneviève B. (Nicolas Payen), Sophie B. (André Lalancette), Maryline Boulard (Jonathan Bérubé), Alexandre Boulard (Charlie Desaulniers), Yannick B., Mélanie B. (Alain Bernier), Simon B., Jacinthe B.; ses arrière-petits-enfants : Arnaud, Zachary, Laurent, Alice, Édouard, Léo, Clément, William, Olivier, Sarah-Jeanne; ses belles-sœurs : Marie-Ange Croteau (feu Jean-Louis Comeau), Jacqueline Comeau (Réal Bourque), Thérèse Comeau (feu Florent Beaudoin).

L'ont précédé ses frères et sœurs : Paul-Émile Beaudry (Marie-Ange Vincent), Armand Beaudry (Germaine Lafrenière), Jean-Marie Beaudry (Suzanne Baril), Raynald Beaudry (Madeleine Houle), Candide Beaudry, Espérance Beaudry (Philippe Galarneau), Jacqueline Beaudry (Jules Dugré), Soeur Monique Beaudry, Claude Beaudry (Marthe Tousignant), Soeur Louise Beaudry, Antonio Beaudry (Jeannine Parmentier), Pierrette Beaudry. L'ont également précédé ses belles-sœurs et beaux-frères : Gisèle Comeau (Philippe Sills), Juliette Comeau (Léo Guay), Claire Comeau (Antonio Blais), Henri Comeau (Aline Trudel), Pauline Comeau (Napoléon Guay), Laurette Comeau (Robert Beaudry) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines autres parents et amis.

La famille remercie sincèrement tout le personnel de l'unité Prothétique de même que le personnel de l'unité Les pins du Centre d'hébergement Roland-Leclerc pour les très bons soins prodigués.

Renseignements : 819 377-1991



Maison funéraire St-Louis

www.maisonstlouis.ca
Télécopieur : 819.228.3345
condoleances@maisonstlouis.ca



SUZANNE BOURASSA SAUVAGEAU

1924 - 2019

À l'hôpital Saint-Sacrement, le 10 janvier 2019, à l'âge de 94 ans, est décédée notre mère Suzanne Bourassa, épouse de André Sauvageau, fille de feu Henri Bourassa et de feu Berthe Carignan. Elle demeurait à Québec.

La famille vous accueillera au :
Complexe Blais, Gilbert & Turgeon

**6100, boulevard Wilfrid-Carrier, Lévis, G6Y 9X9
le vendredi 18 janvier de 19 h à 22 h et le samedi 19 janvier
à compter de 9 h**

**La liturgie de la Parole aura lieu le samedi 19 janvier à 11 h,
à la chapelle du complexe.**

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : Marie (François Gourdeau), Claude (Nathalie Ruel) et feu Jean (Ginette Desbiens); ses petits-enfants : Dominique Gourdeau (Veronika Keith), Virginie Gourdeau (Jérémy Bouchard), Charles Gourdeau (Tram-Anh Tran), Louis Gourdeau (Joanie Girard), Anne Sauvageau (Elliot Gagner) et Olivia Sauvageau; ses arrière-petits-enfants : Marilou et Nicolas Gourdeau, et Paul-Édouard Bouchard; ses frères : Jean (feu Henriette Isabelle), feu Fernand (feu Rita Gamache), feu Pierre (feu Thérèse Dupont); son beau-frère Robert Sauvageau (Lucille Carrier); ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux amis.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec dédié aux soins palliatifs, <https://don.fondationdutchudequebec.ca/Pages/Donations/Donations.aspx?amount2=0>.

Pour renseignements :

Groupe Garneau Thanatologue 418 839-8823 sympathie@groupegarneau.com www.groupegarneau.com



Claude Marcoux Ltée

418.839.8823
www.groupegarneau.com



MME LYETTE ALARIE

1962 - 2019

À Trois-Rivières, le 9 janvier 2019 est décédée à l'âge de 56 ans et 6 mois, Madame Lyette Alarie fille de feu Camillien Alarie et de feu Rose-Alice Doucet, demeurant à Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).

La famille accueillera parents et ami(e) à :
l'église la Visitation-de-la-Sainte-Vierge, de Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac), le samedi 19 janvier 2019 à partir de 13 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 19 janvier 2019 à 14 h 30. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil : son fils : Francis (Sarah-Kim), son frère : Martin et son fils William; sa nièce Karine (et sa mère Nathalie Parenteau); sa bonne amie Guylaine Drouin (Richard Boisvert), ainsi que plusieurs cousins, cousines autres parents et de nombreux ami(e)s.

Renseignements : (819) 377-1991



Maison funéraire St-Louis

www.maisonstlouis.ca
Télécopieur : 819.228.3345
condoleances@maisonstlouis.ca



SOEUR BERTHE COMEAU

À Montréal, le 13 janvier 2019, est décédée Soeur Berthe Comeau, s.g.m., à l'âge de 88 ans, dont 66 ans de consécration religieuse dans la Congrégation des Soeurs de la Charité de Montréal.

La communauté accueillera parents et amis aux :
**Appartements du Square Angus
3300, rue William Tremblay, Montréal, Qc
Heures d'accueil : le 17 janvier 2019, de 15 h à 17 h et de 19 h
à 21 h. Une vigile de prière aura lieu à compter de 19 h 30.
Les funérailles auront lieu le 18 janvier 2019 à 10 h
aux Appartements du Square Angus
3300, rue William Tremblay, Montréal.**

**L'inhumation aura lieu au cimetière de la communauté des Soeurs Grises
sur l'île St-Bernard à Châteauguay, Qc**

La défunte laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses frères : Roger, Jean-Paul, Gilles et André; ses sœurs : Thérèse, Françoise et Céline; ses belles-sœurs Alida Fleury, Yvette Racine et Gisèle Veilleux, ses neveux et nièces.

Direction des funérailles : Centre funéraire Côte-des-Neiges, Montréal.

MONUMENTS
BOUCHER
De père en fils
nous fabriquons
dans notre atelier
les monuments.

275, Dessureault
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
819 379-3366
LETTRE AU CIMETIÈRE
lesmonumentsjeanboucher.ca



M. DENIS CHRÉTIEN

À son domicile, paisiblement, le 10 janvier 2019, est décédé, à l'âge de 78 ans M. Denis Chrétien, époux de feu Mme Hélène Juneau, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de Ste-Ursule.

Il a oeuvré dans le domaine de l'éducation pendant de nombreuses années à titre d'enseignant et par la suite, comme directeur général de la Commission scolaire de Grandpré. Il était aussi très impliqué dans la communauté de Ste-Ursule où il a été maire pendant 8 ans.

**La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison funéraire Régionale Richard,
140, rue St-Aimé à Louiseville.**

**Heures d'accueil : le vendredi 18 janvier 2019
de 19 h à 21 h 30 et samedi, jour de la cérémonie,
à partir de 9 h 30.**

**Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 19 janvier
2019 à 11 h, en la chapelle de la maison funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Ste-Ursule
à une date ultérieure.**

Afin de souligner de façon particulière son passage dans la communauté de Ste-Ursule, une messe commémorative sera célébrée le samedi 25 mai 2019 à 11 h en l'église de Ste-Ursule, en sa mémoire.

Il laisse dans le deuil, son fils François (Sylvie Cloutier); ses petits-enfants : Félix (Anabelle Rousseau), Anthony (Sandrine Santerre) et Vincent (Léa Brodeur); sa soeur Marie-Ange Chrétien; son frère René Chrétien; ses beaux-frères et belles-soeurs : Jean-Pierre Juneau (Madeleine Ledoux), Louise Juneau (Jacques Beaulieu) et Luc Juneau (Lucie Courteau); ses filleuls : Marie-Pierre Juneau et Simon Beaulieu.

Ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Merci particulier au personnel de la Résidence La Liberté de Trois-Rivières.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.228.4822
Télécopieur : 819 228.3653



MME MIREILLE COSSETTE BARIBEAU

1932 - 2019

À son domicile de Trois-Rivières, le 10 janvier 2019, est décédée à l'âge de 86 ans, Mme Mireille Cossette, épouse de feu M. Jean Baribeau, demeurant à Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire J. D. Garneau, 274 rue St-Laurent, Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7.**

**Heures d'accueil : le dimanche 20 janvier 2019, jour de la cérémonie
à partir de 11 h. Un service religieux suivra à la chapelle du complexe
funéraire à 16 h. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Prosper,
à une date ultérieure.**

L'ont précédée sa soeur et ses frères : Paul, Jeannine et Daniel. Elle laisse dans le deuil ses deux fils : Pierre (Michelle Gauthier) et Yves; ses petits-enfants : Vanessa, Valérie et Joël; ses arrière-petites-filles : Sara et Lyvia; ses frères et soeurs : Gaétan (Alice Grandbois), Jean-Marie (feu Mariette Denis), Gratien (Lise Carignan), Estelle (Maurice Grandmaison), Raymonde (Joseph Caron), Claude (Lucie Massicotte), Marie-Claire (feu Julien Cossette), Madeleine (feu Jean-Guy Normandin), Raymond (Jeannine Gauthier), René (Rita Massicotte) et Line (Denis Beaudoin); ses neveux et nièces de la famille Cossette et Baribeau; ainsi que ses cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements : 819 376-3731. Condolances par télécopieur : 819 376-3715
ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com Site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



Complexe funéraire J. D. Garneau

819.376.3731
www.maisongarneau.ca



M. GUY DOUCET

À son domicile, le 11 janvier 2019, est décédé à l'âge de 83 ans, monsieur Guy Doucet, époux de madame Denese Beauchesne, demeurant à Sainte-Angèle-de-Laval.

**La famille accueillera parents et ami(e)s
à l'église, le samedi, jour des funérailles, de 14 h à 15 h 25.**

**Les funérailles auront lieu, le samedi 19 janvier 2019,
en l'église de Sainte-Angèle-de-Laval à 15 h 30.**

L'ont précédé ses enfants Mark et Paula

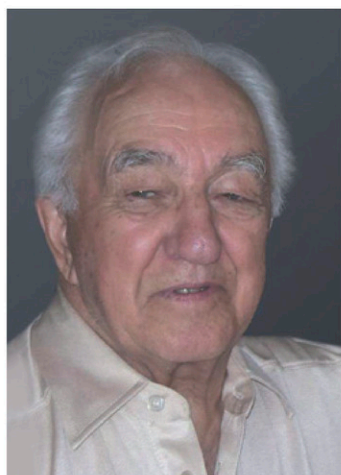
Il laisse dans le deuil son épouse Denese; ses enfants : Suzanne (Michel), Patricia (Gaétan), René (Rob); ses petits-enfants : Jean-Philippe (Marilyn), Marc-Alexandre (Jessica), Jean-Christophe (Kelly-Ann), Antoine (Erika), Gabrielle (Brandon); son arrière-petite-fille Rose; ses frères et soeurs : feu Willie, Pauline (feu Fernand St-Ours), Raymond (feu Thérèse Laneville), Solange (feu Bertrand Allard), feu Jeannine, feu Colette, Jean-Claude (Carmen Desrosiers), Lucette (feu Jean-Paul Bergeron), feu Ephrem (Rose-Alice Corneau), feu Antonio, feu Pierre (Diane Tourigny), feu Suzanne, feu Michel (Marie-Paule Dionne), Fernand; ses beaux-frères et belles-soeurs : Brian, Catherine, Omer (Leona), Fidèle (Ann), ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.

Veillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer.



Services funéraires L. G. Gaudet

819.297.2928
www.lgastongaudet.ca
info@lgastongaudet.ca



M. JEAN-PAUL CÔTÉ

1922 - 2019

Au CIUSSS MCQ Hôpital Centre-de-la-Mauricie, le 1er janvier 2019, est décédé à l'âge de 97 ans, monsieur Jean-Paul Côté, époux de feu madame Claudette Côté et fils de feu monsieur Uldéric Côté et de feu madame Simone Hamel, demeurant à Shawinigan.

**M. Côté a été confié à la:
Coopérative Funéraire de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère, Shawinigan
(secteur Grand-Mère) G9T 2J5**

**La famille sera présente à l'église à 10 h
pour recevoir parents et ami(e)s.**

**Les funérailles auront lieu le
samedi 19 janvier 2019 à 11 h
en l'église de St-Georges-de-Champlain
359, 212e Rue, Shawinigan
(secteur St-Georges-de-Champlain) G9T 5J6.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.**

Il laisse dans le deuil ses enfants : Stella (feu Marcel Spénard), Jean-Pierre (Claire Angers), Édith et Sylvie (François Cossette); ses petits-enfants : Héloïse (Jonathan), Fannie, Raphaël, Virginie (Chelene), Pierre-Alexis (Audrey), Delphée (Mathieu) et Mathieu; ses arrière-petits-enfants : Gabrielle, Léa-Rose, Olivier, Esteban, Dahlia, Morane et Aliciel; ses frères et soeurs : Françoise, Bernard (Claudette Marchand), Denis, Lili, Andrée, Gilles et Nicole; sa belle-soeur Françoise Groleau; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille désire remercier le personnel de la Résidence La Tortulinoise pour les bons soins prodigués.

Des dons pour Albatros 04 Centre Mauricie seraient appréciés.

Renseignements : 819 538-8555 Courriel : mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



Coopérative funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperatifunerairemauricie.com



MME LUCILLE DROLET GARCEAU

1925 - 2019

Au CHSLD Vigi Les Chutes, le 13 janvier 2019 est décédée à l'âge 93 ans et 10 mois, madame Lucille Drolet, épouse de feu monsieur Rodolphe Garceau, demeurant à Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

**La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
2280, 105e Avenue, Shawinigan, (secteur Shawinigan-Sud), G9P 1P1
Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.**

**Les funérailles auront lieu le samedi 19 janvier 2019 à 14 h
en l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel,
1621, rue Principale, Notre-Dame-du-Mont-Carmel G0X 3J0
L'inhumation aura lieu au cimetière de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.**

La précédée sa petite-fille Marie-Claude St-Yves. Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Ghislaine Garceau (Pierre Pagé), Christian Garceau (Francine Poulin), Réjean Garceau (Johanne Demers), Diane Garceau (Réjean Paillé), Donald Garceau (Renée Soucy), Gaétane Garceau, Gérald Garceau (Patrice Salomon) et René Garceau (André Alarie); ses petits-enfants : Isabelle et Caroline Garceau, Patrick et Stéphane Pagé, Pascal et Audrey Garceau, David St-Yves, François et Michelle Garceau, Alyson Garceau ainsi que leur conjoint(e); ses 16 arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille désire remercier le personnel du CHSLD Vigi Les Chutes pour les bons soins ainsi que Dre Julie Bernier et Dre Leila Hassein Bey. En sa mémoire, des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient grandement appréciés.



Coopérative funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperatifunerairemauricie.com



M. RENÉ DUSSAULT

1950-2018

À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont de Montréal, le 3 janvier 2019, est décédé à l'âge de 68 ans et 8 mois, M. René Dussault, époux de Louise Levasseur, demeurant à Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).

**La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison funéraire St-Louis 11 900, Notre-Dame Ouest.
Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).**

**Heure d'accueil : le samedi 19 janvier 2019, jour des funérailles,
à partir de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 19 janvier 2019
à 11 h 30 en l'église La-Visitation-de-la-Ste-Vierge
de Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).**

L'inhumation aura lieu au cimetière de Yamachiche.

René laisse dans le deuil : son épouse Louise Levasseur, son fils Pascal Dussault (Audrey Fafard), ses petits-fils : Brandon et Josh, son frère Normand Dussault (Claire Lemire), sa soeur Ghislaine Dussault (Jean-Jacques Lessard), son beau-frère Omer Levasseur (Sylvie Descôteaux), ses belles-soeurs : Rolande Levasseur (Clément), Lise, France et Francine Levasseur et Réjane Dupré ainsi que plusieurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, particulièrement Renald.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la société diabétique du Québec.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont pour les bons soins prodigués à René. Renseignements : 819 377-1991



Maison funéraire St-Louis

www.maisonstlouis.ca
Télécopieur : 819.228.3345
condoleances@maisonstlouis.ca



MME HUGUETTE GARAND

1942 - 2018

À l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 26 décembre 2018 est décédée à l'âge de 76 ans, Mme Huguette Garand, épouse de feu Jean-Paul Gauthier, fille de feu Albertina Grenier et de feu Eugene Garand, demeurant à St-Boniface, autrefois de Shawinigan.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au
Salon Funéraire Oscar St-Ours, 2203 av. Champlain,
Shawinigan, G9N 2L5. Heure d'accueil : samedi,
jour de la liturgie, à partir de 13 h.**

**Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 19 janvier 2019 à 16 h
au salon funéraire.**

L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Johanne (feu André Drolet), Guylaine (Normand Boisvert), Sylvie (Marc Morand), Daniel (Nancy Bourassa), Pierre (Manon Leblanc) et Serge; ses 10 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Elle était une maman exceptionnelle et une mamie géniale... Repose en paix.

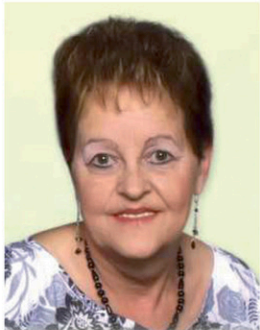
La famille désire remercier le personnel de la Résidence de la Villa Mille Soleils de St-Boniface pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec, lequel serait apprécié par la famille.



salonoscarst-ours@bellnet.ca
www.oscarstours.ca

Téléphone : 819 536.3717
Télécopieur : 819 536.4259



MME LAURETTE FORTIER

À son domicile entourée de sa famille, est décédée le 30 décembre 2018, à l'âge de 67 ans, madame Laurette Fortier, épouse de Réal Trottier, demeurant à Gentilly.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au
Funérarium L. G. Gaudet Inc.**

2415 boul. Bécancour, Bécancour secteur Gentilly.

**Heures d'accueil: le vendredi 18 janvier 2019 de 19 h à 22 h et le
samedi 19 janvier 2019 de 9 h à 12 h 55.**

**Une liturgie de la parole sera célébrée le samedi 19 janvier 2019
au Funérarium L.G. Gaudet à 13 h.**

**Les cendres seront déposées au
Columbarium L.G. Gaudet de Gentilly.**

Elle laisse dans le deuil son époux Réal; ses filles: Nathalie (Donald Turcotte), Nancy (Luc Pronovost); ses petits-enfants: Myriame, Félix et Mélya Turcotte, Zachary et Laury Pronovost; ses soeurs et ses frères : Jeanne D'Arc (feu Émilien Gravel), Raymond (Louise Martel), Cécile (Roland Morin), Françoise (Marcel Trottier), Laurent (Hélène Pilotte), Florence (Gérard Pilotte); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Trottier ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. En sa mémoire, veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer.

Un merci spécial au Dr Jocelyn Hébert pour son dévouement ainsi qu'à toute son équipe. Un merci particulier aux infirmières à domicile pour leur grande générosité.



Services funéraires L. G. Gaudet

819.297.2928
www.lgastongaudet.ca
info@lgastongaudet.ca



M. MICHEL GAUTHIER

1945-2019

À Napierville, le 6 janvier 2019, à l'âge de 73 ans est décédé M. Michel Gauthier, époux de Mme Diane Tremblay. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Michel Jr (Marie-Julie), Marie-Ève (Patrick) et les enfants de son épouse : Martine (Denis), Fabienne (Marc), Mélanie (Jean-François); ses petits-enfants : Zachary, Maité, Phoenix, Lina, Mélissa, Mathis; son arrière-petit-fils Dilann; ses neveux et nièces, ses cousins et cousines ainsi que plusieurs parents et amis.

**La famille recevra vos condoléances
le dimanche 20 janvier 2019 de 13 h à 15 h,
suivies d'un hommage à 15 h au :**

**Centre Funéraire de Napierville, 435 rue Saint-Jacques, Napierville QC J0J 1L0
Téléphone : 450 245-3355**

Les services funéraires ont été confiés à la : Coopérative Funéraire de Napierville.



M. CLAUDE LALANDE

Subitement, à son domicile le 6 janvier 2019, est décédé à l'âge de 60 ans, M. Claude Lalande époux de Mme Louise Dessureault, demeurant à Trois-Rivières.

**La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison funéraire Richard et Philibert
1350 Ste-Marguerite, Trois-Rivières.**

Heures d'accueil : le samedi 19 janvier 2019 de 13 h à 16 h.

Claude laisse dans le deuil son épouse Louise; ses beaux-enfants : Marie-Claude (Guy Martel), Jacynthe (Jean-François Trépanier) et Pierre-Luc; ses petits-enfants : Rosalie, Laurianne, Sandrine, Benjamin, Violette, Lily, Majoric et Hortense; ses frères et soeurs : Ginette, Claudette, Pauline, Jocelyne, Pierre, Jacques et Louis ainsi que leurs conjoint(e)s, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s et ses collègues de travail du restaurant Maman Fournier.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146



DENISE FRANCOEUR LAVIGNE

1947-2019

Entourée de ses proches, à son domicile, le 5 janvier 2019, est décédée à l'âge de 71 ans, Mme Denise Francoeur, épouse de M. Jean Lavigne, demeurant à Trois-Rivières.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau**

3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h 30.

**Une liturgie de la Parole sera célébrée
le samedi 19 janvier à 15 h 30
au Mémorial du centre funéraire.**

Les cendres seront déposées au Columbarium Rousseau.

L'a précédée sa soeur Lise. Denise laisse dans le deuil, outre son époux M. Jean Lavigne, son fils Éric Lavigne (Caroline Yergeau Bellemare); ses petits-enfants adorés : Raphaël Lavigne et Lauriane Lavigne; ses soeurs, ses frères, ses beaux-frères et belles-soeurs : Micheline Francoeur (Claude Lamy), Robert Lebel (feu Lise Francoeur), Louis Francoeur (Jocelyne Gauthier), Normand Francoeur (Manon Boivin), Diane Francoeur (Mathieu Larouche), Rolande Lavigne (Oliva Tanguay) et Simone Lavigne (René Gauthier), Robert Lavigne (Mariel Chouinard), Roméo Lavigne (Germaine Beaumier) ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du CLSC, services de soutien à domicile, pour leur dévouement et leur grande disponibilité ainsi qu'à Rolande Lavigne et Simone Lavigne, Micheline, Diane, Jocelyne et Louise pour leur accompagnement si précieux.



Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com

LETTAGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS

6082, boul. des Hêtres, Shawinigan

819 539-5050

sans frais 1 877 507-5051

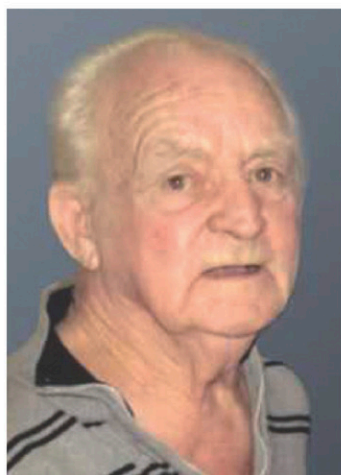
MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903

HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492

RÉGION DE LA TUQUE

monumentstrudel@cgocable.ca





M. RÉAL GAUTHIER

1938-2018

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Lafèche, le 13 janvier 2019, est décédé à l'âge de 80 ans monsieur Réal Gauthier, époux de feu madame Françoise Trudel, fils de feu monsieur Philippe Gauthier et de feu madame Gabrielle Lefebvre. Il demeurait à Shawinigan, secteur St-Jean-des-Piles.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère, Shawinigan
(secteur Grand-Mère), G9T 2J5

Heures d'accueil :

dimanche, jour de la liturgie, à partir de 13h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée
le dimanche 20 janvier 2018 à 15h30
à la Coopérative Funéraire.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière
St-Jean-des-Piles à une date ultérieure.

L'ont précédé ses frères : Albert (Gertrude Plante), André, Paul-Émile (feu Colette Lahaie), Camil (Helen Darling) et Roland. Ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Trudel : Omer (feu Georgette Gentes), Léopold (Marianne Gélinas), Gérard (feu Jeannine Gélinas), Jeanette (feu Léo Quessy), Euclide (feu Mariette Desaulniers) et André Trudel (Lise Gélinas). Il laisse dans le deuil ses enfants : Serge (Nancy Gagnon), Line (Daniel Lefebvre), Dany (Dany Marcouiller), Sylvain (Johanne Auger) et Nancy (Yves Héon); ses petits-enfants : Carol-Ann, Stéphanie, Virginie, Thomas, Alexis et Krystabel; son arrière-petit-fils Jacob; ses frères et soeurs : Jeanine (Léo-Paul Giroux), Henriette (Léo-Paul Laforme), Madeleine (Feu Alem Gélinas), Robert (Ginette Desaulniers) et Jean-Louis (Ginette Garceau) et Nicole (Gaétan Quessy); ses beaux-frères : Henri (Louise Veillette) et Étienne (Claire Gagnon) et André Trudel (Lise Gélinas); ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de l'unité S du CIUSSS MCQ - Centre d'hébergement Lafèche pour les bons soins prodigués.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.

Renseignements : 819 538-8555 Télécopieur : 819 537-8829 Courriel : mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire
de la Mauricie | 819.537.8828
www.cooperatifunerairemauricie.com



M. ANDRÉ GÉLINAS

1931-2019

À son domicile, entouré de ses proches, le 10 janvier 2019, est décédé à l'âge de 87 ans, M. André Gélinas, époux de Mme Lucette Champagne et fils de feu M. Léopold Gélinas et de feu Mme Simone Lafrenière, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie
4620, Boulevard Royal Shawinigan G9N 7X9
Heures d'accueil : le samedi 19 janvier 2019
de 11 h à 15 h.

Un dernier Adieu aura lieu
le samedi 19 janvier 2019 à 14 h 45
à la Coopérative Funéraire.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil : son épouse Lucette Champagne; ses enfants : Joanne (Yvon Latour), Lucie (Réjean Bellemare), Marc (Annie Lynch) et Charles (Patricia Gagnon); ses petits-enfants : Chantal, Mary-Lou et Sandra Latour, Guillaume et Maryse Bellemare, Simon, Maude et Jessy Gélinas et leur conjoint(e); ses dix arrière-petits-enfants; ses soeurs : Lucette (feu Roland Gélinas), Raymonde (Richard Lemay) et Monique (feu André Lemay); ses frères : Gilles (Louise Lavergne), Roger et Gérald (Réjeanne Pagé); ses beaux-frères et belles-soeurs : Claude Champagne (Denise Auger), Alain Champagne (Maryse Bélanger), Jeannine Champagne (feu Albé Gélinas) et Lise Lapierre (feu Claude Gélinas) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

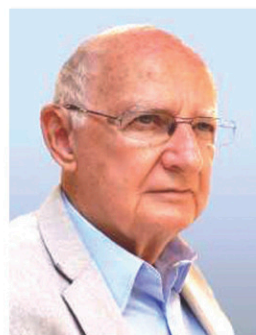
En sa mémoire, compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

Renseignements : 819 539-5000 Télécopieur : 819 537-8829 Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire
de la Mauricie | 819.537.8828
www.cooperatifunerairemauricie.com



PHILIPPE GERMAIN

1937 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 10 janvier 2019, est décédé à l'âge de 81 ans, M. Philippe Germain, époux de Mme Claire Mailhot, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : vendredi de 19 h à 21 h 30,
samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Un service religieux aura lieu le samedi 19 janvier à 11 h
en la Cathédrale de Trois-Rivières.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Claire Mailhot, son fils Marc-André Germain (Guyline Landry et son fils Charles Lavoie); ses soeurs, ses frères, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Thérèse Germain (feu Jules Gaulin), Guy Germain (Yvonne Roux), Claire Germain (feu Yvon Vaillancourt), Monique Germain (feu Jean-Pierre Savard), Mariette Germain (Leslie O'Shaughnessy), Louise Germain (Claude Michaud), Pierre Germain, Michèle Bergeron (feu René Germain, feu le Juge Jacques Desaulniers), Louise Mailhot (feu René Gendron), Odette Mailhot (feu Jacques Lemire); sa filleule Manon Lemire (Martin Jacques); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au Dr André Fortin, au Dr Danick Plante ainsi qu'au personnel des départements 3N, 2N et 1D du Centre hospitalier régional pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par des messes offertes pour le repos de son âme.



Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225
www.centrouseau.com



MME NICOLE GODIN LEFEBVRE

1945 - 2018

Au CIUSSS MCQ - Hôpital du Centre-de-la Mauricie, le 8 janvier 2019 est décédée à l'âge de 73 ans, madame Nicole Godin, épouse de monsieur Jacques Lefebvre, fille de feu monsieur Georges Godin et de feu madame Fernande Gilbert, demeurant à Shawinigan.

Madame Godin a été confiée à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
1250 avenue de Grand-Mère, Shawinigan
(secteur Grand-Mère) G9T 2J5.
L'inhumation des cendres aura lieu
à une date ultérieure.

Outre son époux Jacques Lefebvre, elle laisse dans le deuil, sa fille Chantal Lefebvre; sa petite-fille Chloé Beyries; sa soeur Louiselle Godin et son frère André Godin (Diane Lavallière); son beau-frère Jean-Claude Lefebvre (Charlotte Trépanier) et sa belle-soeur Liliane Lefebvre (Cléo Dodier); sa filleule Josée Dodier ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Renseignements : 819 538-8555 Télécopieur : 819 537-8829 Courriel : mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire
de la Mauricie | 819.537.8828
www.cooperatifunerairemauricie.com



RUTH JACOB

1926 - 2019

Au CIUSSS-MCQ, Cloutier-du Rivage de Trois-Rivières, le mardi 8 janvier 2019, à l'âge de 92 ans, est décédée madame Ruth Jacob, fille de feu Albert Jacob et de feu Rachel Rivard, domiciliée à Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine).

La famille recevra parents et ami(e)s à l'église
de Ste-Geneviève-de-Batiscan samedi, jour des funérailles,
à partir de 10 h. Les funérailles auront lieu samedi 19 janvier 2019 à 11 h
en l'église de Ste-Geneviève-de-Batiscan. L'inhumation aura lieu au
cimetière paroissial à une date ultérieure.

L'ont précédée son frère Grégoire et sa soeur Yvette (feu André Massicotte). Mme Jacob laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Julien (Marianne Veillette), Richard (Micheline Brouillette), Jacqueline (Normand Gravel) et Françoise (Paul Brousseau); ses belles-soeurs : Angèle Bellemare (feu Jean Jacob), Odette Veillette (feu André Jacob) et Georgette Bournival (feu Roger Jacob); sa filleule Caroline Gravel ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

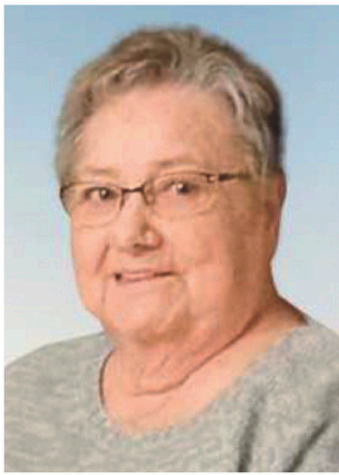
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 2D du Cloutier-du Rivage ainsi qu'à tous les bénévoles pour leur travail et les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société Alzheimer Centre-du-Québec par Internet à : alzheimer.ca/fr/centreduquebec

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.
Entreprise certifiée par la Bureau de normalisation du Québec.



Roland Hivon | 418.325.2462
www.groupegarneau.com



ROSE-AIMÉE LACERTE JANVIER

1939 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 9 janvier 2019, est décédée à l'âge de 79 ans, Mme Rose-Aimée Lacerte, épouse de feu Armand Janvier, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de St-Etienne-des-Grès.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 19 janvier à 14 h au Mémorial du centre funéraire.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Elle laisse dans le deuil ses soeurs, ses frères, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Irène Lacerte, Claudette Lacerte (Luc Milot), Louise Lacerte (James Ellis), Diane Lacerte (feu Gaëtan Cadieux), Michel Lacerte (Carole Ayotte), Françoise Lacerte (Gilles Cossette), Normand Lacerte, Pierre Lacerte, Jacques Lacerte (Linda Lagacé), Robert Lacerte (Céline Angel), Rolande Lacerte (Mario Blais), Suzanne Lacerte (feu Jean St-Pierre), André Lacerte (Annie Paquette), Arthur Giroux (feu Marguerite Lacerte, Micheline Lyonnais); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s dont Georges et Suzanne du Texas, Louise Corriveau et l'Abbé François Gravel de même que ses grands et fidèles ami(e)s de la Résidence Les Marronniers.

La famille désire témoigner sa reconnaissance aux membres du personnel de l'urgence et du 5e étage du Centre hospitalier régional pour la qualité des services prodigués et des soins reçus.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1).



Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com



M. HUBERT LEBLANC

1935-2019

À Trois-Rivières, le 12 janvier 2019 est décédé à l'âge de 83 ans et 6 mois, M. Hubert Leblanc, fils de feu monsieur Eugène Leblanc et de feu Mme Claudia Morissette.

**La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison funéraire Richard et Philibert.
1350 Ste-Marguerite, Trois-Rivières.**

**Heures d'accueil : le dimanche, jour de la cérémonie, à partir de midi.
La liturgie de la Parole aura lieu le dimanche 20 janvier 2019 à 14 h 45 en la chapelle du complexe funéraire.**

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil son épouse Andrée Bergeron; ses enfants : Jean (Lyne Gagnon), Josée (Daniel Chauvette) et Louise Carignan (Rodrigue Beaudry); ses petits-enfants : Alexandre (Karine Levasseur), Véronique (Bennett Robert Hodgins), Emilie Kostiuik, Jean-François (Justine Gagnon) et Pier-Luc; ses arrière-petits-enfants : Mathis, Charlie, Elliott, Vincent, Wilson et une 6e à venir; ses soeurs : Dozia (feu Maurice Pagé), Rita (feu Wilbrod Tremblay); ses belles-soeurs et beaux-frères : Denise (Claude Gilbert), Marcelle (Claude Lemay), Françoise (feu Clément Vigneault), Pierre (Thérèse Gosselin) et Paul (Gaétanne Désilet), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Maison Jamy et la Résidence Louis Denoncourt.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télocopieur : 819 375.8146

MME GINETTE LAPOINTE

1948 - 2019

À son domicile de Trois-Rivières, le 7 janvier 2019, est décédée à l'âge de 70 ans, Mme Ginette Lapointe, fille de feu M. Fernand Lapointe et de feu Mme Thérèse Noël.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe funéraire J. D. Garneau,
274 rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7.**

**Heures d'accueil : le samedi 19 janvier 2019, jour de la cérémonie à partir de 13 h.
Un service commémoratif suivra à la chapelle du complexe funéraire à 15 h.**

Elle laisse dans le deuil ses deux filles : Nancy Beaulieu (Serge Côté) et Julie Beaulieu (Junior Grimard); ses petits-enfants : Pierrick, Erika, Jessica et Laurie; ses soeurs : Pauline (Lorrain Durocher), Diane (Pierre Bonneau) et Guy-laine (Yves Bourdeau); sa meilleure amie Diane Dionne; ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements : 819 376-3731. Condoléances par télécopieur : 819 376-3715 ou courriel : jdgarnau@arbormemorial.com, site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Complexe funéraire J. D. Garneau

819.376.3731
www.maisongarneau.ca



M. JEAN-MARIE LEFEBVRE

1921-2019

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Cloutier-du Rivage, le 8 janvier 2019, est décédé à l'âge de 97 ans, monsieur Jean-Marie Lefebvre, époux de feu madame Rollande Saucier.

**La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
205, rue Rochefort
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 7J6**

**Heures d'accueil : dimanche, jour de la célébration,
à compter de 11 h.**

**Une liturgie de la Parole aura lieu
le dimanche 20 janvier 2019 à 13 h 30
à la Coopérative Funéraire.**

L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure.

Notre père est allé rejoindre son épouse bien-aimée Rollande Saucier et son fils Serge.

Il laisse dans le deuil ses trois enfants : Jocelyne, Yvan et Liliane; ses petits-fils qu'il a tant aimés : Philippe Gélinas et sa conjointe Estelle Peuzé, François Gélinas et sa conjointe Valérie Drolet (ainsi que leur fils Samuel) et Pierre-Yves Lefebvre-Marceau. Il laisse également dans le deuil ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Hélène Leduc (feu Paul Lefebvre), Pierre Lefebvre (Réjeanne Gagnon), Joseph Lefebvre (feu Lise Normandin), Thérèse Lefebvre (feu André Duclos), Gertude Lefebvre (Jean-Guy Grondine), Louise Lefebvre (feu Lionel Lamothe) ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et tous ceux qui l'ont aimé pour sa bonté, sa gentillesse et son très grand sens de l'humour.

L'ont précédé dans la mort ses frères, beaux-frères et belles-soeurs : Jacques Lefebvre (Jeannine Cloutier), André Lefebvre, Jean-Marc Lefebvre, Louis Lefebvre (Denise Quessy), Mariette Saucier (Roger Aubin), Cécile Saucier (Wellie Cantin) et Marcel Saucier (Adrienne Savard).

Renseignements : 819 370-2883 Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairémauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperativefunerairémauricie.com



MME FRANÇOISE LESSARD BELLEMARE

1923-2019

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Saint-Maurice, le 15 janvier 2019 est décédée à l'âge de 95 ans, Mme Françoise L. Bellemare, épouse de feu M. Roger Bellemare.

**La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie 2280, 105^e Avenue, Shawinigan
(Shawinigan-Sud) G9P 1P1**

**Heures d'accueil : mercredi, jour des funérailles, à partir de 11 h.
Les funérailles auront lieu le mercredi 23 janvier 2019 à 14 h**

**en l'église St-Sauveur 615, 123^e Rue
Shawinigan (Shawinigan-Sud) G9P 3R3**

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Shawinigan-Sud.

Françoise est partie rejoindre son mari et son fils Yves. Elle laisse dans le deuil son fils Pierre (Cindy King); ses soeurs: Clotilde Lessard (feu Pierre Matte) et Hélène Lessard; sa belle-soeur Suzanne Laforce (feu Claude Bellemare); ainsi que plusieurs neveux, nièces et de bons ami(e)s. Son fils tient à manifester toute sa gratitude à l'endroit de Louise Matte Giguère et de Luce Belisle pour le parcours qu'elles ont accompli avec elle au cours des dernières années ainsi qu'au personnel du 2^e étage du Centre d'hébergement Saint-Maurice pour les excellents soins prodigués, pour le professionnalisme et l'amour qu'ils lui ont témoigné. En sa mémoire, veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don dédié à la Fondation de la SSS de l'Énergie - Résidence Saint-Maurice.

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairémauricie.com



Coopérative funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperativefunerairémauricie.com

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer

1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063



MME NOËLLA LEMIEUX

1924-2019

Au CIUSSS MCQ Hôpital Centre Mauricie, le 10 janvier 2019, est décédée à l'âge de 94 ans, madame Noëlla Lemieux, épouse de feu Wellie Proteau, demeurant à Saint-Tite, autrefois de Sainte-Thècle.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au
Salon Funéraire St-Amand et Fils Ltée
281, rue Dupont, Sainte-Thècle, G0X 3G0
Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles,
à partir de 12 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 19 janvier 2019
en l'église de Sainte-Thècle à 14 h.
L'inhumation des cendres aura lieu au
cimetière paroissial à une date ultérieure.**

Madame Lemieux laisse dans le deuil ses enfants : Florent, Gaétan (Marlène Laplante), Lucette (Christian Trudel), Bertrand, Carole (André Lavoie), Florence (Gaétan Goyette), Gisèle (Benoit Denis); ses petits-enfants : Carl et Isabelle Proteau, Martin et Karine Proteau, Sonia Trudel, Paul-André et Jean-François Proteau Lavoie, Geneviève et Pierre Goyette et leurs conjoint(e)s; ses arrière-petits-enfants : Jessica, Ethan, Lily, Zack, Justin, Antoine, Alexis, Justin, Annabelle et Charlotte; ses frères et sœurs : feu Napoléon Lemieux (Irène Gagné), feu Léonard Lemieux (feu Léonne Duchesneau), Rita Lemieux (feu Lionel Blais), feu Jeanne-D'Arc Lemieux (feu Roland Vézina), feu Rosanne Lemieux (feu Omer Godbout), feu Conrad Lemieux (Dolly Warren), Doris Lemieux (feu Yvan Laflamme), Lorraine Lemieux (feu François Pouliot, feu Raymond Marceau); ses beaux-frères et belles-sœurs : feu Ovil Proteau (feu Angèle Plamondon), feu André Proteau (feu Béatrice Cloutier), feu Lionel Proteau (feu Berthe Trudel), feu Rachel Proteau (feu Lucien Cantin), feu Réal Proteau (feu Florette Magnan) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Résidence LM de Saint-Tite ainsi qu'au personnel et bénévoles des soins palliatifs de Shawinigan pour leurs bons soins.

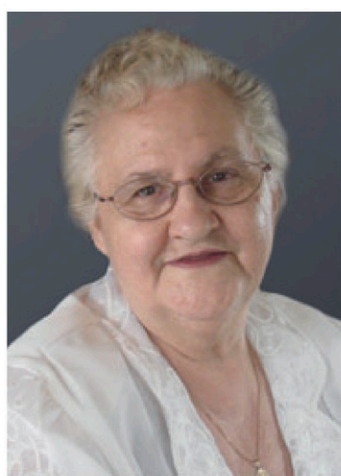
Des dons à la Fondation du CSSS de L'Énergie seraient appréciés.

Renseignements : 418-289-2411 Télécopieur : 418-289-3963 Courriel : stamandefils@globetrotter.net

Entreprise Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Salon Funéraire
St-Amand

Salon funéraire St-Amand | 418.289.2411
stamandefils@globetrotter.net



MME PAULINE LÉTOURNEAU GOULET

1940 - 2019

Au CIUSSS MCQ - Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 6 janvier 2019, est décédée à l'âge de 78 ans, madame Pauline Létourneau, épouse de feu monsieur André Goulet, demeurant à Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud).

**La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
2280, 105e Avenue
Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud) G9P 1P1
Heures d'accueil :
samedi 19 janvier 2019, jour de la célébration, à partir de 14 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée
le samedi 19 janvier 2019 à 18 h 30
à la Coopérative Funéraire.
L'inhumation aura lieu au
cimetière St-Michel de Shawinigan
à une date ultérieure.**

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Pierre (Doris Cauchon), Jeannine (Claude Veillette), Lise (Jules Dumont), Christine (Guy Lapointe), Gilles (Marie-Soleil Bourassa), Daniel (Norma Rivero), Hélène (Stéphane Lamoureux); ses petits-enfants : Patrick, Cathy, Pascal, Yannick, Samuel, Alyson, Marie-Pier, Valérie, Anthony, Christopher, Maxime, Myriam, Amélie, Guillaume, Naomie, Laurie, Jonathan, Jade, Esteban, Alex; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : feu Jean-Claude, feu Diane, feu Jean-Arthur (Ginette Gareau), Jacques (Mireille Delisle), feu Jeannine, Claude (Jocelyne Boisvert), feu Denis (Réjeanne Plourde), feu Carole (Marcel Labarre), Roland (Suzanne Boudreault), Chantal (Raynald Boudreault); ses arrière-petits-enfants : Émile, Rosalie, Florence, Maïka, Jayke, Abygaëlle, William, Mathias, Philippe, Anabelle, Danic, Élise et Nathan, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de l'unité des soins palliatifs du Dr Gaston Brunelle du CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie.

En sa mémoire, des dons aux soins palliatifs de l'unité du Dr Gaston Brunelle seraient grandement appréciés.

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative
Funéraire
de la Mauricie

Coopérative funéraire
de la Mauricie | 819.537.8828
www.cooperatifunerairemauricie.com



MME MYRIAM (MIMI) LUPIEN

1947 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 14 janvier 2019, est décédée à l'âge de 71 ans, Mme Myriam Lupien, fille de feu M. Uldéric Lupien et de feu Mme Gilberte Gilbert, demeurant à Nicolet.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre funéraire J.N. Rousseau,
770, boul. Louis-Frèchette, Nicolet, J3T 1V5
Heures d'accueil : le vendredi 18 janvier de 19 h à 22 h
ainsi que le samedi 19 janvier, à partir de 11 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 19 janvier 2019 au
Mémorial du Centre funéraire à 14 h.**

L'inhumation aura lieu au cimetière de Nicolet à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs et frères : feu Berthe (feu Jules-Pierre Goudreault), Jeanne (feu René Veilleux), feu Gilles (Marjolaine Savard), Aimé (Yolande Proulx), Louis (Céline Forcier), Christiane (Michel Côté), Marielle (René Rousseau) et Henriette (feu Robert Cassin) (Jean LeBlanc) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel du Havre du Faubourg et du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la fondation de votre choix.

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



Centre funéraire J.N. Rousseau
courriel : jn_rousseau@sogetel.net

Téléphone : 819.293.4511
Télécopieur : 819.293.8212
www.jnrousseau.com



MME RITA LUSSIER GAUTHIER

À Trois-Rivières, le 31 décembre 2018, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Rita Lussier Gauthier, épouse de feu Léo-Paul Gauthier de Trois-Rivières décédé le 5 avril 1995.

**La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison funéraire Richard et Philibert.
1350 Ste-Marguerite, Trois-Rivières
à compter de 12 h ce samedi 19 janvier.
Les funérailles auront lieu le samedi 19 janvier courant,
en l'église la Cathédrale de Trois-Rivières
au 362 rue Bonaventure, à 14 h. L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Michel de Trois-Rivières
au 3400 boulevard des Forges à Trois-Rivières.**

Mme Lussier laisse dans le deuil ses enfants : sa fille Renée Gauthier Beaudry (épouse de feu Gérard Beaudry) et ses deux filles Manon Beaudry (Joel) et France Beaudry du Cap-de-la-Madeleine; son fils Daniel Gauthier (Lise Tremblay) de Sherbrooke et leurs deux enfants Mélanie Gauthier de St-Jean-sur-Richelieu et Nicholas Gauthier (Annie) de Borden, Ontario; de nombreux arrière-petits-enfants; sa belle-sœur Julienne Gauthier Paquette de Trois-Rivières et son beau-frère André Gauthier (Pierrette Gauthier) de Trois-Rivières Ouest. Elle laisse aussi des neveux et nièces, ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.



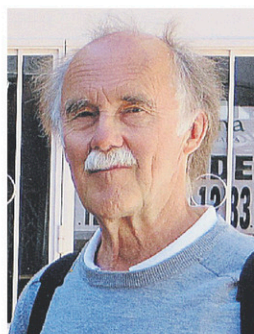
condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819.375.8146

AVIS DE DÉCÈS

M. MICHEL NORMAND

Décédé le 12 janvier 2019



Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières est décédé à l'âge de 78 ans M. Michel Normand, fils de feu René Normand et de feu Simonne Fleury, demeurant à Trois-Rivières.

**La famille accueillera parents et amis
à partir de 10 h, à l'église
Saint-Pie X, boul. des Récollets,
les funérailles auront lieu à 11 h.**

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants Sophie, Isabelle (François Hains), Philippe (Valérie Perron) et Charles (Sylvie Morissette), ses petits-enfants Guillaume et Nicolas Fortier, Dominic et Julien Hains, Camille Cinq-Mars-Normand, Elia et Flora Normand, Laurence et Thomas Normand, Antony et Jérémie Milette.

Il laisse aussi sa sœur Suzie (André Pépin), sa belle-sœur Lise Normand (feu Jean-Louis Normand), sa compagne de vie Louise Cossette et ses enfants Jean-François Lefebvre (Lorena Mendoza) et Christian Lefebvre ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.



M. DONAT MAILLOUX

1943 - 2019

Au CHRTR, le 13 janvier 2019, à l'âge de 75 ans, est décédé paisiblement Donat Mailloux, époux et partenaire de vie de Claire Lafontaine Mailloux.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison funéraire
Richard & Philibert
1350, rue Ste-Marguerite,
Trois-Rivières.

Heures d'accueil : le samedi 19 janvier
à partir de 19 h et ce jusqu'à 21 h;
le dimanche, jour de la cérémonie, à partir de 13 h.
La liturgie de la Parole aura lieu
le dimanche 20 janvier 2019 à 15 h 30
en la chapelle de la Maison funéraire.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils unique Frédéric (Maude Gariépy et ses enfants Arnaud et Anaïs); ses belles-soeurs : Estelle Lafontaine (feu René Poitras) et Sylvie Gagnon (feu Pierre Lafontaine); ses huit frères et soeurs, notamment Pierre (Lucie Cossette), Gérard (Carmen Gélinas) et Jacques; ses beaux-frères et belles-soeurs; ses filleules : Julie Mailloux, Mélanie Poitras et Nikki Lafontaine; sa tante Simone Lafontaine Croteau, ainsi que de nombreux cousins et cousines, neveux et nièces, amis et amies.

Il laisse également dans le deuil ses bons amis Yvan Blouin et Jean Gaudet, et ses deux aides précieux, Jonathan Jalbert et Guillaume Paquet.

L'ont précédé ses parents Roland Mailloux et Jeanne Boucher, ses beaux-parents Erny Lafontaine et Annette Croteau, sa belle-soeur Doris et son beau-frère Pierre.

La famille tient à remercier Amélie Maurais, Karine St-Pierre, Sylvie Boudreault, les docteurs Pierre Martin et Karine Tousignant, ainsi que tout le personnel du 5J pour les soins prodigués et les attentions particulières tout au long de ces années de maladie.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR).



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146



M. ALAIN MARCHAND

Paisiblement et entouré d'amour, au CHAUR de Trois-Rivières, le 10 janvier 2019, est décédé à l'âge de 69 ans, M. Alain Marchand époux de Mme Pierrette Lafrenière, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de Charette. Il était le fils de feu Roland Marchand et de feu Héléne Lemay.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison Funéraire Richard & Philibert,
1350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières
le vendredi 18 janvier 2019 de 13 h à 16 h et 18 h à 21 h.

Le samedi 19 janvier 2019,
jour des funérailles.
La famille accueillera parents et ami(e)s
à l'église de Charette à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu à 11 h.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil :
Son épouse Pierrette Lafrenière;
Ses enfants : Louis (Annie Thibeault), Jimmy (Andréane Blais) et Karine (Benoit Vaudrin);
Ses petits-enfants : Charles-William, Alexis et Thomas Marchand, Alexia, India et Francis Marchand, Kamélia et Moirha Vaudrin;
Ses soeurs : Raymonde (Michel Matteau) et Johanne (feu Dr Jean Garceau);
Ses belles-soeurs et beaux-frères de la famille Lafrenière : Jacques (Micheline L'heureux), Jean, Françoise (Yves Bourassa), Ginette (Gaston Bellerive), Gaétane (Côme Philibert), Gaston (Christiane Forcier), Marcelle (Réal Dubé) et Louise (Denis Samson);
Ainsi que plusieurs filleul(e)s, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
Il laisse également dans le deuil la grande famille Maskimo.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à l'équipe du CHAUR pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de la Maison Carpe Diem, 1765, boul. Saint-Louis, Trois-Rivières, QC G8Z 2N7.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146



RENÉ TOUPIN

1950-2019

Au CISSS des Laurentides-CH Laurentien de Ste-Agathe-des-Monts, le 12 janvier 2019, est décédé à l'âge de 68 ans, M. René Toupin, époux de Mme Ghislaine Duval, fils de feu Alfred Toupin et de feu Henriette Sirois, demeurant à Ste-Adèle, autrefois de Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles, à partir de 14 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 20 janvier à 17 h
au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine
à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Ghislaine Duval avec qui il a partagé 40 ans de bonheur, ses enfants : Dominic Richard, Marie-Eve Toupin; sa petite-fille Daphnée; ses frères, sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs : Claude Toupin (feu Odette Sauvé, Francine Brochu), Denis Toupin (Kelly-Ann Landry), Carole Toupin, Élise Duval (Robert Desaulniers), Gérard Duval (Linda Bérubé), Manon Duval (Normand Phaneuf) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. L'ont précédé, ses beaux-frères : Alain, René et Robert Duval. La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'Unité de soins palliatifs du Centre hospitalier Laurentien, pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1T7).



Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com



MME ROSETTE PAGE

1933-2019

Au CISSS Montérégie Est, Hôtel-Dieu de Sorel-Tracy, le 11 janvier 2019, est décédée à l'âge de 85 ans, Mme Rosette Page, épouse de feu M. Lionel Montembeault, fille de feu M. Charles-Edouard Page et de feu Mme Cécile Gariépy, demeurant autrefois à Nicolet.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Cathédrale de Nicolet
671, boul. Louis-Frédette, Nicolet, J3T 1L6
Heures d'accueil : le samedi 19 janvier,
jour des funérailles, à partir de 10 h.
Les funérailles seront célébrées le samedi 19 janvier 2019
en la Cathédrale de Nicolet à 11 h.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Nicolet à une date ultérieure.

L'ont précédée son époux Lionel Montembeault et ses filles Jeanne et Denise.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Carole (Jean-François Lemire), Yvon (Louise Champagne), Héléne (Daniel Poirier), Marielle (Jacques Auger) et Serge; ses 13 petits-enfants, 17 arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-fils; ses soeurs : Yvette et Marguerite ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel de la Maison Fo-Rel de Yamaska et du 2e étage de l'Hôtel-Dieu de Sorel-Tracy pour les bons soins prodigués.
La direction des funérailles a été confiée au Centre funéraire J.N. Rousseau de Nicolet.



Centre funéraire J.N. Rousseau
courriel : jn_rousseau@sogetel.net

Téléphone : 819.293.4511
Télécopieur : 819.293.8212
www.jnrousseau.com



MME MONIQUE POULIN

À la Maison Aline Chrétien de Shawinigan, le 15 janvier 2019, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Monique Poulin, fille de Mme Héléna Bélanger et de feu Alphonse Poulin, demeurant à Lac-à-la-Tortue.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe Funéraire Pellerin, Lacoste & McGraw,
599, avenue de Grand-Mère, Shawinigan, QC
Heures d'accueil : le vendredi 18 janvier 2019 de 14 h à 17 h
et de 19 h à 21 h 30 et samedi le 19 janvier 2019,
jour des funérailles, à partir de 12 h.
Les funérailles seront célébrées le samedi 19 janvier 2019 à 14h
en l'église St-Théophile du Lac-à-la-Tortue.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil sa mère, Mme Héléna Bélanger (feu Alphonse Poulin); son frère et ses soeurs: Rita (Pierre Lambert), Marcel, Lucie (Pierre Boucher) et Lise (Georges Levesque), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Des dons à la Société canadienne du cancer ou à la Maison Aline Chrétien seraient appréciés.
La famille désire remercier tous ses proches et le personnel de la Maison Aline Chrétien pour les bons soins.

Pour renseignement : 819 538-3388 Télécopieur : (819 538-0110 Courriel : salonpellerin@cgocable.ca
www.complexefunerairepellerin.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Complexe funéraire
Pellerin

819.538.3388
www.complexefunerairepellerin.com



M. PIERRE MARCOUILLER

1934-2019

À son domicile, le 8 janvier 2019, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Pierre Marcouiller, époux de Mme Marielle Lamarre et fils de feu M. Hormidas Marcouiller et de feu Mme Maria Diamond, demeurant à Shawinigan (secteur Grand-Mère).

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie

1250, avenue de Grand-Mère,
Shawinigan

(secteur Grand-Mère) G9T 2J5

Heures d'accueil : le vendredi 18 janvier de 18 h à 21 h et
samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.

Les funérailles auront lieu le

samedi 19 janvier 2019 à 15 h

en l'église St-Jean-Baptiste

1251, 5e Avenue

Shawinigan

(secteur Grand-Mère) G9T 2N6

L'inhumation des cendres aura lieu

à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Marielle, ses enfants : Julie (Clément Pratte), Jacynthe (Michel Giguère), Pierre (Caroline Vallerand), Jean-François (Karine Lemay) et sa nièce Chantal Marcouiller; ses petits-enfants : Charles (Alexandra Carl Millette), Laurie-Eve, Jean-Félix (Megan Oswick), Sara-Maude, Pierre-Olivier, Jean Simon, Jade et les enfants de Clément : Émilie, Laurence et leurs familles; son frère Jean (feu Pierrette Flageole); ses belles-soeurs et beaux-frères : Pauline Gélinas (feu Maurice Marcouiller), Thérèse Latour (feu Réal Marcouiller), Marie-Jeanne Flageole (feu André Marcouiller), Lisette Lamarre (feu Jean-Pierre Francoeur), Claude Lamarre (Normande Guimond), Hélène Lamarre (André Bellemare), Guy Lamarre (Huguette Duhaime), Pauline Perreault (feu Gilles Lamarre) et Jacqueline St-Arneault (feu Bernard Lamarre), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et des ami(e)s très cher(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au Dr Christian Carrier, hématologue qui l'a accompagné durant 3 ½ ans, à l'équipe de médecine de jour du CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, au Dr Gaëtan Bégin, à Mélanie Trudel et à toute l'équipe des soins palliatifs à domicile pour les bons soins prodigués.

En sa mémoire, veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Maison Aline-Chrétien (Corporation des Trois Colombes).

Renseignements : 819 538-8555 Courriel : mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire
de la Mauricie

819.537.8828

www.cooperatifunerairemauricie.com



MME MARGUERITE TROTTIER

1934 - 2018

Au CIUSSS MCQ Hôpital Centre Mauricie, le 31 décembre 2018, est décédée à l'âge de 84 ans et 3 mois, madame Marguerite Trottier, épouse de feu monsieur François St-Amand, demeurant à Saint-Tite.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Salon Funéraire St-Amand et Fils Ltée,

130 rue Principale, Lac-aux-Sables (Québec) G0X 1M0.

Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 19 janvier 2019

en l'église St-Rémi de Lac-aux-Sables à 11 h 30.

L'inhumation des cendres aura lieu au
cimetière paroissial à une date ultérieure.

Madame Trottier laisse dans le deuil ses enfants : Ginette St-Amand, Lise St-Amand (Michel Dionne), Clémence St-Amand (David Deslauriers), Françoise St-Amand (Normand Germain); ses petits-enfants : Caroline Thiffault, Claudine Michaud, François Paquette, Kim Deslauriers, Isaac et Alice Germain et leurs conjoint(e)s; ses frères et soeurs : Martial Trottier, Marie-Berthe Trottier (Réjean Lambert), Vincent Trottier (Gisèle Paquin), Laurette Trottier, ses belles-soeurs : Anne-Marie St-Amand (feu Quirino Leone) et Clothilde Carrier (feu Michel St-Amand) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel des soins palliatifs du CIUSSS MCQ et les Dr Bissonnette et Dr Joliecoeur pour leurs bons soins.

Des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC seraient appréciés.

Renseignements : 418 289-2411

Télécopieur : 418 289-3963

Courriel : stamandefils@globetrotter.net

Entreprise membre de la Corporation des Thanatologues du Québec



Salon funéraire St-Amand

418.289.2411

stamandefils@globetrotter.net



M. JACQUES PRINCE

1929 - 2019

Tant d'amour reçu

Tant de joies et de plaisirs partagés

Quelle chance et quel bonheur

De t'avoir eu comme époux, père, grand-père

et arrière-grand-père

*Toi Jacques toujours présent dans toutes les étapes
de notre vie*

À Trois-Rivières, le 14 janvier 2019, est décédé à l'aube de ses 90 ans, monsieur Jacques Prince, fils de feu Joseph Prince et de feu Cécile Arseneault, époux de Mariette Pratte, demeurant à Bécancour (secteur Saint-Grégoire), autrefois de Saint-Célestin.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire A. Lauzière/Yves Houle

455, rue Houde, Saint-Célestin

Heures d'accueil : le vendredi 18 janvier de 19 h à 21 h 30

ainsi que samedi jour des funérailles à partir de 9 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 19 janvier à 10 h 30

en l'église Saint-Célestin.

L'inhumation au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Notre père est allé rejoindre les membres des familles Prince, Arseneault et Laforce qui ont fait partie de sa vie. Nous, ses enfants, Lucie (feu Michel Verville, Maurice St-Louis), Jacynthe (Camil Jutras), le garderons toujours dans notre coeur, ses petits-enfants conserveront de beaux souvenirs de sa douceur, de ses disponibilités et de son extrême patience : Sébastien Verville (Alexandra Bergeron), Mathieu Verville (Christian Bélanger), Annie-Eve Jutras (Maxime Pomerleau), Étienne Jutras (Marie-Eve Lavoie), Justin Jutras (Magalie Hudon). Il laisse aussi dans le deuil 5 arrière-petits-enfants : Grégoire et Cédric Verville, Léa-Jade et Elie-Maude Pomerleau, Zack Jutras, qui se souviendront de grand-père Jacques au sourire accueillant dès qu'il les voyaient, ses belles-soeurs et beaux-frères : feu Georgette, Blandine (Raymond St-Cyr), feu Gisèle (feu Renaud Provencher), Louisette (Gaston Gaudet), Réjeanne (feu Jimmy Doucet), Rose-Aline (feu Armand Brodeur), Bruno C.S.V., Céline (Réal Deshaies), feu Lise (feu Jean Gaudet), Nicole, Claude (Suzanne Lemay), feu Jean-René, sa belle-mère adoptive feu Julienne Laforce ainsi que de nombreux neveux, nièces et plusieurs amis qui l'ont côtoyé.

Direction funéraire Centre Funéraire A. Lauzière/Yves Houle

Tél. : 819-399-2446 / 1-800-561-2881 Téléc. : 819-477-4289



Centre funéraire Yves Houle

819.478.0222

www.yveshoule.com



M. NORMAND VILLEMURE

1952 - 2019

À la maison Aline Chrétien de Shawinigan, le 8 janvier 2019 est décédé à l'âge de 66 ans monsieur Normand Villemure, fils de feu monsieur Ovide Villemure et de feu madame Marie-Claire Vincent, demeurant à Shawinigan.

Monsieur Villemure a été confié à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
1250 avenue de Grand-Mère, Shawinigan
(secteur Grand-Mère), G9T 2J5

L'inhumation des cendres aura lieu au
Cimetière St-Paul de Grand-Mère
à une date ultérieure au printemps 2019.

Il laisse dans le deuil, ses frères et sa soeur : Réal (Nathalie Denault), Cécile (Robert Dupuis) et Pierre; ses neveux et nièces : Philippe (Janie Harvey), Charles (Maude Bélanger), Karine (Patrick Demers), Marie-Josée (Mathieu Charbonneau), Geneviève (Jonathan Daigle), Martin (Caroline Brulotte), François (Cynthia Proulx); ses arrière-neveux et nièces : Jules, Iris, Marie, Arnaud, Florent, Élise, Emrick, Benjamin, Eliot, Antoine, Laurence, Coralie, Elodie, Thomas, Mia, Naomie, ainsi que plusieurs ami(e)s.

La famille exprime toute sa reconnaissance au personnel de la Maison Aline Chrétien de Shawinigan, ainsi qu'aux membres du mouvement Albatros, pour Normand, être dans cette maison lui a permis de vivre heureux dans la sérénité, la paix et le calme pour les derniers moments de sa vie avant son dernier voyage.

Un merci bien sincère au Dre Stéphanie Perron de Shawinigan pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à La Corporation des Trois Colombes de la Maison Aline Chrétien de Shawinigan.

Renseignements : (819) 538-8555 Télécopieur : (819) 537-8829 Courriel : mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :

www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire
de la Mauricie

819.537.8828

www.cooperatifunerairemauricie.com



MARGUERITE MILLER VÉZINA

1928 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 12 janvier 2019, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Marguerite Miller, épouse de M. Lucien Vézina, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de L'Ancienne-Lorette.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau

3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6.

Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles, à partir de 10 h.

Un hommage lui sera rendu

le dimanche 20 janvier à 11 h au salon du centre funéraire.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux M. Lucien Vézina, ses enfants : Gaétan (Reine Bouchard) et Stéphane (Paméla Poirier); ses petits-enfants : Emilie (Patrick Doucet) et Marie-Christine (Phélip Daigneault); ses arrière-petits-enfants : Ophélie, Cédric et Éloi; Rodrigue Miller (Denise Labbé); ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.



Rousseau
Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225

www.centrerousseau.com



SINCÈRES REMERCIEMENTS

MME DORIS VEILLETTE HAMEL



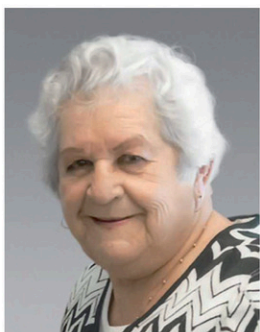
Suite au décès de Doris Veillette Hamel, survenu le 4 janvier 2019 à l'âge de 83 ans, son époux Marc Hamel et ses filles, Joan, Lise, Carole, Dominique et Marie désirent remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie soit par vos messages, fleurs, dons et visites au salon.

Nous remercions « Le Nouvelliste » pour l'hommage adressé à Doris, ancienne journaliste de ce quotidien.

Nous soulignons l'accompagnement bienveillant du personnel du Centre funéraire Rousseau et du prêtre François Gravel.

Que chacun trouve ici l'expression de sa reconnaissance en considérant ces remerciements comme vous étant personnellement adressés.

Marc Hamel et ses filles!



MME DENISE RICHARD

1937 - 2018

À l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 30 décembre 2018, est décédée à l'âge de 81 ans, Mme Denise Richard, fille de feu Aline Lebrun et de feu Richard Richard, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Sylvie Picard

1660, boul. de Shawinigan-Sud, Shawinigan.

Heures d'accueil : Le samedi 19 janvier à partir de 13 h.

Une liturgie de la parole sera célébrée à 15 h.

Elle laisse dans le deuil son fils Marc Bellemare; ses neveux et nièces : Diane, Denis et Louise Gilbert, Michel et Luc Deschênes et Pierre Richard, ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à la fondation de votre choix seraient appréciés.

Renseignements : (819) 536-0010 Télécopieur : (819) 536-0800 Courriel : mescondoleances@hotmail.com



Centre funéraire Sylvie Picard

819.536.0010

www.sylviepicard.com



SINCÈRES REMERCIEMENTS M. JULES BASTARACHE

Décédé le 27 novembre 2018

Notre famille a été très touchée par toutes les marques de sympathie que vous nous avez témoignées lors du départ de Jules.

C'est une personne grandement aimée et fière de sa vie qui nous a quittés et nous vous prions de trouver ici l'expression de notre reconnaissance comme vous étant personnellement adressée.

Nos plus sincères remerciements.

Françoise, Alain et la famille.



Maison Résolution **Dépendances?**
Pour vous ou un proche
SERVICE GRATUIT Jean Bouchard
819 378-2245

CAB du Rivage
Centre d'action bénévole du Rivage
819 373-1261

Sidaction mauricie
819-374-5740
www.sidactionmauricie.ca

PROBLÈME DE DROGUE ?
NA Narcotique anonyme peut t'aider
1 855 544-6362

CAVAC
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
Formé pour vous épauler
Région de la Mauricie **819 373-0337**
www.cavac.qc.ca **1 888 552-2822**

Vous avez été victime ou témoin d'une agression, d'un vol ou tout autre crime et vous avez des besoins spécifiques en lien avec l'acte criminel. Le CAVAC peut vous venir en aide.
Les services sont **gratuits et confidentiels**.
Les formes d'aide disponibles au CAVAC sont :
- l'intervention post-traumatique;
- l'information sur le processus judiciaire;
- l'information sur les droits et les recours;
- l'assistance technique;
- l'accompagnement dans le système judiciaire;

ALCOOLISME - TOXICOMANIE
CENTRE **L'ÉTAPE**
DU BASSIN DE MASKINONGÉ INC.
134, avenue St Laurent LOUISEVILLE
Tél.: (819) 228-8377 - www.etape.qc.ca

deuil sans frontière Groupe d'entraide pour parents en deuil d'un enfants
RÉUNIONS: Tous les premiers mardis de chaque mois, à 19h30
RENS.: Stéphane ou Marlène 819 371-9960

HAMAC
Centre d'hébergement pour itinérant(e)s et sans-abris
705, rue Viger Shawinigan
536-4169
Le temps de retrouver ton chemin

LA RUCHE AIRE OUVERTE INC.
690, Mgr-Panet, bureau 107, Nicolet J3T 1W1
819 293-6416
Mardi au vendredi de 9h à 16h
Organisme communautaire et alternatif en santé mentale



SINCÈRES REMERCIEMENTS MME IRÈNE CAMPBELL OUIMET

Quelques mois se sont écoulés depuis le décès de notre mère... Nous garderons de toi, de très beaux souvenirs.

Veille sur nous, nous avons encore besoin de ta force spirituelle.

Merci de tout coeur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté la chaleur et le réconfort de leur amitié lors du décès de Mme Irène Campbell Ouimet (survenu le 15 septembre 2018).
Ta famille



CLAUDE GOYETTE

1940 - 2018

Vous qui avez pris le temps de poser un geste de sympathie lors du décès de M. Claude Goyette, surné le 23 novembre 2018, soyez assurés que chacune de ces marques de réconfort nous a sincèrement touchés. Nous tenons à vous dire qu'une pensée personnelle vous est adressée et que c'est avec respect et simplement que nous tenons à vous remercier.

Jocelyne, Annie, Jean-Philippe, Jenny



SINCÈRES REMERCIEMENTS

Pour un mot reçu, pour une main tendue, pour une fleur offerte, pour un geste d'amitié, pour toutes ces attentions témoignées lors du décès de

M. Roland Pothier
(survenu le 3 novembre 2018)

Que chacun retrouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Ses enfants : Johanne, Yves, Line et Louise, ses petits-enfants et la famille.



MESSE 1^{er} ANNIVERSAIRE

M. MARCELLIN A. LESSARD

Décédé le 22 janvier 2018

Nous avons été privilégiés de t'avoir dans nos vies.
Ton amour et ta gaieté nous manquent.
Puisses-tu toujours veiller sur nous.

Une messe anniversaire en souvenir de Marcellin A. Lessard, époux de feu Marguerite Baril, sera célébrée le dimanche 20 janvier 2019, à 10 h 30 en l'église de Sainte-Ursule.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous en pensée ou par leur présence.

Sa fille Jocelyne et sa famille

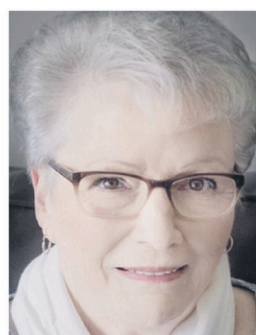


1^{er} ANNIVERSAIRE
MME CARMEN
ROUSSEAU DIONNE

Décédée le 3 janvier 2018

Le temps passe, mais la pensée reste.

En ce jour, nous voulions que tu saches que nous pensons très fort à toi.



Ce qui compte, ce ne sont pas les années qu'il y a eu dans la vie, c'est la vie qu'il y a eu dans les années.

Pierre, Dave (Anne-Michèle Launois), Karine (Olivier Gravel-Racine), les petits enfants Adélaïde, Éponine, Eurydice Dionne, Benjamin, Elliott, Abbygaëlle Paquet La famille Rousseau, Yolande, Doris, Louisette, Rita, Jean-Pierre, Michel Hubert. Nicole et Denis Dionne.

La Presse canadienne

Une tempête de neige attendue en fin de semaine

Il y aura finalement moins de neige qu'initialement prévu dans plusieurs régions du Québec le week-end prochain.

La trajectoire de la tempête hivernale qui doit s'abattre samedi et dimanche s'est déportée légèrement vers l'est, de sorte que la plupart des régions recevront plutôt dans les 15 à 20 centimètres, ce qui représente tout de même une bonne quantité.

Par contre, Dame Nature sera plus généreuse en termes de précipitations avec l'Estrie et possiblement la péninsule gaspésienne, où l'on parle toujours de 30 centimètres et plus, prévisions qui restent à raffiner puisqu'il y a encore quatre jours avant d'arriver à ce point.

À plus court terme, toute la province devait être témoin dès mercredi du choc entre un front froid et le front chaud déjà sur place, une rencontre qui provoque habituellement

une violente bourrasque de neige de courte durée.

Partout où se produira cette bourrasque, celle-ci sera suivie d'un refroidissement brutal des températures et de vents mordants. Les températures resteront bien en deçà des normales de saison, et ce, même durant la tempête du week-end en raison d'une masse d'air polaire libérée par le vortex polaire.

Les prévisions météorologiques de différentes sources prévoient toutes que les températures diminueront de façon constante pour atteindre leur point le plus froid juste avant la neige samedi, avant de revenir autour des moyennes saisonnières au milieu de la semaine prochaine.

Le déplacement de la tempête vers l'est aura toutefois un impact sur les maritimes, alors que l'on prévoit non seulement des quantités importantes de neige, mais aussi de la pluie, de la pluie verglaçante et des vents forts.

RÉSULTATS DU : MARDI 15 JANVIER 2019

TOUT-ORNIEN 06 08 09 10 12 13
14 15 16 18 20 23

Sprinto 10 33 39 44 50

LOTTO POKER 5 5 9 10 A
2 34 3 041 4 8690

Quotidienne 3 4 3 6 6 2 3 4

Lotto-D Extra 3225602

banco 01 03 07 09 11 13 21 23 28 31
32 33 35 42 46 50 55 57 58 60

Turbo x 3

Astro Jour - Mois - Année - Signe
13 JUIN 40 BALANCE

Triplex 05 14 19 22 40

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

facebook.com/lenouvelliste

amnistie.ca

Écrire, ça libère.

Donner, ça libère.

1 800 565-9766

AMNISTIE INTERNATIONALE

Fondation québécoise du cancer

Du soutien au quotidien

1 877 336-4443

www.fqc.qc.ca

Don In memoriam
En souvenir d'un être cher

COUP D'ŒIL MÉTÉO

Demain
Max. -10
Min. -21
Averses de neige
Précipitations : 60 %
Vents légers

Samedi
Max. -20
Min. -22
Généralement ensoleillé
Précipitations : 20 %
Vents légers

Dimanche
Max. -17
Min. -21
Neige
Précipitations : 80 %
Vents du nord-est
26 km/h

Lundi
Max. -18
Min. -24
Quelques flocons
Précipitations : 40 %
Vents de l'ouest 22 km/h

LE SOLEIL 7h27 16h32
Durée du jour : 9h05

LA LUNE Coucher : 3h31 Lever : 13h19
21 janv. 27 janv. 04 fév. 12 fév.

ALMANACH
Maximum normal -8,6°
Minimum normal -20,1°
Record max 4,0°/1986
Record min -33,9°/1979

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
4h00	0,8 m	6h00	0,9 m
7h39	1,3 m	8h48	0,9 m
15h45	0,8 m	17h27	0,8 m
19h27	1,7 m	20h27	1,1 m

AU CANADA		LE MONDE		AU SOLEIL	
Baie-Comeau	Soleil -18 -20	Amsterdam	Averses 6 1	Acapulco	Nuageux 28 25
Barrage Gouin	Beau -21 -23	Athènes	Soleil 12 8	Bermudes	Beau 19 16
Calgary	Ave neige -12 -15	Boston	Soleil -4 -6	Barbades	Averses 28 24
Charlottetown	Soleil -14 -19	Bruxelles	Averses 5 -2	Cancun	Variable 25 22
Edmonton	Variable -16 -22	Buenos Aires	Éclaircies 21 17	Fort Lauder.	Beau 24 15
Fredericton	Soleil -13 -20	Hong Kong	Beau 18 17	Freeport	Beau 24 17
Gaspé	Ensoleillé -15 -23	Lisbonne	Ensoleillé 13 6	Key West	Soleil 23 21
Gatineau	Ensoleillé -15 -18	Londres	Averses 6 2	La Havane	Averses 25 21
Halifax	Soleil -8 -13	Los Angeles	Averses 17 10	Martinique	Beau 29 22
Îles-de-la-Mad.	Ave neige -10 -11	Madrid	Averses 8 -1	Myrtle Beach	Variable 13 8
La Malbaie	Soleil -17 -19	Mexico City	Éclaircies 20 9	Montego Bay	Averses 29 24
La Tuque	Ensoleillé -18 -20	Moscou	Ave neige -5 -7	Orlando	Soleil 22 9
Ottawa	Ensoleillé -15 -17	New York	Variable -2 -4	Phoenix	Variable 20 12
Québec	Soleil -17 -21	Paris	Averses 7 -2	Puerto Plata	Soleil 27 21
Regina	Beau -16 -26	Rio	Orages 34 26	Puerto Vallarta	Nuageux 27 19
Rimouski	Beau -19 -21	Rome	Averses 13 8	San José	Averses 25 19
Rivière-du-Loup	Ensoleillé -17 -19	Tokyo	Averses 10 7	Tampa	Variable 20 8
Saguenay	Beau -21 -24	Washington	Plu et nei 3 1	West Palm B.	Beau 24 13
Sept-Îles	Soleil -16 -21				
Toronto	Variable -5 -7				
Val-d'Or	Ave neige -14 -15				
Valleyfield	Ensoleillé -14 -17				
Victoria	Averses 8 7				
Victoriaville	Soleil -17 -21				
Yellowknife	Soleil -32 -36				

Météo Média
meteo-media.com/video

IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU!
DÉCOUVREZ-EN PLUS

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

Table with columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: Tampa Bay, Toronto, Boston.

SECTION MÉTROPOLITAINE

Table with columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: Columbus, Washington, N.Y. Islanders.

QUATRIÈME AS

Table with columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: Montréal, Pittsburgh, Buffalo, Caroline, N.Y. Rangers, New Jersey, Detroit, Floride, Philadelphia, Ottawa.

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

Table with columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: Winnipeg, Nashville, Dallas.

SECTION PACIFIQUE

Table with columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: Calgary, San Jose, Vegas.

QUATRIÈME AS

Table with columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: Colorado, Minnesota, Edmonton, Vancouver, Anaheim, St. Louis, Arizona, Chicago, Los Angeles.

LNH

Mardi 15 janvier

- St. Louis 1 N.Y. Islanders 2 (P)
New Jersey 1 Columbus 4
Caroline 2 N.Y. Rangers 6
Anaheim 1 Detroit 3
Floride 1 Montréal 5
Washington 2 Nashville 7
Los Angeles 2 Minnesota 3 (F)
Vegas 1 Winnipeg 4
Tampa Bay 2 Dallas 0
Pittsburgh 2 San Jose 5
Mercredi 16 janvier
Colorado 2 Ottawa 5
Boston 3 Philadelphia 4
Buffalo à Calgary, 21h30.
San Jose en Arizona, 22h.
Edmonton à Vancouver, 22h.
Jeudi 17 janvier
St. Louis à Boston, 19h.
Chicago à N.Y. Rangers, 19h.
New Jersey à Islanders, 19h.
Toronto à Tampa Bay, 19h30.
Anaheim à Minnesota, 20h.
Winnipeg à Nashville, 20h.
Los Angeles à Dallas, 20h30.
Vendredi 18 janvier
Montréal à Columbus, 19h.
Toronto en Floride, 19h.
Ottawa en Caroline, 19h30.
Islanders à Washington, 19h30.
Detroit à Calgary, 21h.
Pittsburgh en Arizona, 21h.
Buffalo à Vancouver, 22h.
Samedi 19 janvier
Anaheim au New Jersey, 13h.
Los Angeles au Colorado, 15h.
San Jose à Tampa Bay, 19h.
Ottawa à St. Louis, 19h.
N.Y. Rangers à Boston, 19h.
Philadelphia à Montréal, 19h.
Winnipeg à Dallas, 19h.
Floride à Nashville, 20h.
Columbus au Minnesota, 21h.
Pittsburgh Vegas, 22h.
Calgary à Edmonton, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 16 janvier.

Table with columns: B, A, Pts. Rows: Kucherov, TB, McDavid, Edm, Gaudreau, Col, Rantanen, Col, Mackinnon, Col, Kane, Chi, Point, TB, Wheeler, Win, Marner, Tor, Scheifele, Win, Monahan, Cal, Draisaït, Edm, Crosby, Pit, Pastrnak, Bos, Tkachuk, Cal, Stamkos, TB, Lindholm, Cal, Ovechkin, Was, Landeskog, Col, Panarin, Cib, Burns, SJ, Aho, Car, Kessel, Pit, Tavares, Tor, Malkin, Pit.

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 16 janvier.

Table with columns: MJ, B, A, Pts. Rows: Domi, Drouin, Tatar, Petry, Danault, Gallagher, Korkaniemi, Lehkonen, Weber, Benn, Agostino, Armia, Peca, Reilly, Mete, Kulak, Hudon, Chapat, Deslauriers, Niemi, Price.

GARDIENS

Table with columns: V, D, P, Pts, %Arr. Rows: Price, Niemi.

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Sainte-Foy, Theftford, Alma, St.Lawrence.

SECTION SUD-OUEST

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Saint-Laurent, A.-Laurendeau, Lionel-Groulx, Abitibi-Témis.

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: St-Hyacinthe, Lennoxville, Lafleche, Sorel-Tracy.

SECTION CENTRE

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Ste-Foy en Abitibi, St.Lawrence à St-Hyacinthe, L-Groulx à A.-Laurendeau, Lafleche à Lennoxville, Ste-Foy en Abitibi, St.Lawrence à St-Hyacinthe, Ste-Foy en Abitibi, St.Lawrence à St-Hyacinthe, Ste-Foy en Abitibi, St.Lawrence à St-Hyacinthe.

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 15 janvier.

Table with columns: MJ, B, A, Pts. Rows: Stone, Duchene, Chabot, Dzingel, Tierney, Ryan, Boedker, Tkachuk, Smith, Lajoie, Ceci, Demelo, Jaros, Paajarvi, Wolanin, Borowiecki, Harpur, Balcers, Pageau, Paul, Nilsson, Hogberg.

GARDIENS

Table with columns: V, D, P, Pts, %Arr. Rows: Nilsson, Hogberg.

LHJAAAQ

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Terrebonne, Princeville, Longueuil, Granby, St-Jérôme, La Côte du Sud, Chambly, Valleyfield, Montréal-Est, St-Gabriel, Lac-St-Louis, Gatineau, Montréal-Nord.

Mercredi 16 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Granby 5 St-Jérôme 4 (P), Terrebonne 5 Princeville 4 (F).

Jeudi 17 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Chambly à Valleyfield, St.-Gabriel à Gatineau, Sorel-Tracy, Princeville à Terrebonne, Longueuil à Granby, Chambly à Gatineau, Dimanche 20 janvier, Montréal-Nord à Gatineau, Granby à Terrebonne, La Côte du Sud à Valleyfield, St.-Gabriel à Montréal-Est, Princeville à Lac-St-Louis.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: B.-Comeau, Rimouski, Chicoutimi, Québec.

SECTION OUEST

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: R.-Noranda, B.-Boisbriand, Gatineau, Val-d'Or.

SECTION MARITIMES

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Halifax, Moncton, Cap-Breton, Charlottetown, St-Jean, A.-Bathurst.

SECTION CENTRE

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Drummondville, Sherbrooke, Victoriaville, Shawinigan.

Mercredi 16 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Cap-Breton 3 Moncton 4, Halifax 4 A.-Bathurst 1, Gatineau 2 Shawinigan 3, Rimouski 6 Victoriaville 2, Boisbriand 2 Chicoutimi 5.

Jeudi 17 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Charlottetown à Québec, St-Jean à Drummondville, Val-d'Or à R.-Noranda.

Vendredi 18 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Moncton au Cap-Breton, A.-Bathurst à Halifax, Sherbrooke à Victoriaville, Shawinigan à B.-Comeau, Rimouski à Boisbriand.

Samedi 19 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Shawinigan à B.-Comeau, Chicoutimi à Québec, Drummond, 16h, Saint-Jean à Val-d'Or, A.-Bathurst au Cap-Breton, Moncton à Halifax, Rimouski à Gatineau, Charlottetown à R.-N., 19h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 16 janvier.

Table with columns: MJ, B, A, Pts. Rows: Chekhovich, B.-C., Abbandonato, R.-N., McKenna, Moncton, Veleno, Drummond, Légaré, B.-Comeau, Macleod, Drummond, Lafrenière, Rimouski, Fortier, B.-Comeau, Huntington, Rimouski, Pelletier, Moncton, Laumon, Drummond, Guay, Drummondville, Alexeyev, B.-Comeau, Balmas, C.-B., D'Astous, Rimouski.

UNIVERSITAIRE

Division Est

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Ottawa, Queen's, McGill, Carleton, UOIT, Concordia, UQTR, Nipissing, Laurentienne, RMC.

Division Ouest

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Brock, Ryerson, Western, York, Lakehead, Windsor, Waterloo, Guelph, Laurier, Toronto.

Jeudi 17 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Guelph à Ryerson, 19h15.

Vendredi 18 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Laurentienne à McGill, Windsor à Toronto, Western à York, Laurier à Lakehead, Queen's à Concordia, Nipissing à UOIT, UQTR à Ottawa, 19h30.

Samedi 19 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: York à Ryerson, 14h15, UQTR à Ottawa, 19h, Nipissing à Carleton, Laurier à Lakehead, Windsor à Waterloo, Toronto à Brock, 19h15, Laurentienne à Concordia, McGill à UOIT, 12h30.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Charlotte, Bridgeport, Springfield, Lehigh Valley, Scranton, Providence, Hartford, Hershey.

Section Nord

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Rochester, Utica, Syracuse, Toronto, Cleveland, Binghamton, Laval, Belleville.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Grand Rapids, Iowa, Chicago, Texas, Milwaukee, San Antonio, Rockford, Manitoba.

Section Pacifique

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: San Jose, Tucson, San Diego, Colorado, Bakersfield, Stockton, Ontario.

Dimanche 13 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Springfield 3 Providence 2 (P), Lehigh Valley 4 Hershey 5, Stockton 1 San Jose 2.

Lundi 14 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: San Diego 2 Iowa 3 (P), Milwaukee 2 Manitoba 3 (P).

Mardi 15 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Bridgeport 0 Charlotte 1, Rockford 1 San Antonio 2.

Mercredi 16 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Bridgeport à Charlotte, Syracuse à Utica, Hershey à Binghamton, Springfield à Lehigh Valley, Belleville à Laval, Grand Rapids à Chicago, Milwaukee à Manitoba, Stockton à Bakersfield, Texas à San Diego, 22h.

Vendredi 18 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Tucson Colorado, 13h05, Belleville à Syracuse, Binghamton à Utica, Rochester à W./B. Scranton, Springfield à Providence, Lehigh Valley à Hartford, Cleveland à Laval, Ontario à Iowa, Grand Rapids à Rockford, Texas à San Jose, 22h, Stockton à Bakersfield, 22h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Lévis, Trois-Rivières, St-François, Jonquière, Notre-Dame.

SECTION TACKS

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Magog, Lac-St-Louis, St-Hyacinthe, Châteauguay, C.C.-LeMoy.

SECTION C.C.M.

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Gatineau, L.-Montréal, C.E.-Blondin, St-Eustache, Amos.

Vendredi 18 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Châteauguay à St-François, L.-St-Louis à St-Hyacinthe, Magog à Lévis, E.-Blondin au C.-LeMoy., Trois-Rivières à Notre-Dame, Jonquière à St-Eustache, Gatineau à Lévis, L.-Montréal à Amos, St-Hyacinthe à Notre-Dame, Gatineau à St-François, Châteauguay à T.-Rivières, L.-Montréal à Amos, Jonquière au E.-Blondin, L.-St-Louis à St-Eustache, Magog au C.C.-LeMoy., 14h.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: c-N.-Angleterre, Miami, Buffalo, N.Y. Jets.

SECTION NORD

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: c-Baltimore, Pittsburgh, Cleveland, Cincinnati.

SECTION SUD

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: c-Houston, x-Indianapolis, Tennessee, Jacksonville.

SECTION OUEST

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: c-Kansas City, x-L.A. Chargers, Denver, Oakland.

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: c-Dallas, x-Philadelphia, Washington, N.Y. Giants.

SECTION NORD

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: c-Chicago, Minnesota, Green Bay, Detroit.

SECTION SUD

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: c-La N.-Orléans, Atlanta, Caroline, Tampa Bay.

SECTION OUEST

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: c-L.A. Rams, x-Seattle, San Francisco, Arizona.

PREMIÈRE RONDE ÉLIMINATOIRE

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Samedi 5 janvier, Indianapolis 21 Houston 7, Seattle 22 Dallas 24.

Dimanche 6 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: L.A. Chargers 23 Baltimore 17, Philadelphia 16 Chicago 15, DEMI-FINALES D'ASSOCIATIONS.

Samedi 12 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Indianapolis 13 Kansas City 31, Dallas 22 L.A. Rams 30.

Dimanche 13 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Chargers 28 N.-Angleterre 41, Philadelphia 14 N.-Orléans 20.

FINALES D'ASSOCIATIONS

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Dimanche 20 janvier, L.A. Rams en N.-Orléans, N.-Angleterre à Kansas City, 18h40.

HOCKEY

LNAH

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Thet. Mines, Sorel-Tracy, Riv.-du-Loup, Jonquière, St-Georges, St-Jérôme.

Samedi 12 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Rivière-du-Loup 4 Thet. Mines 5, St-Georges 3 St-Jérôme 2.

Vendredi 18 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: St-Jérôme à Riv.-du-Loup, St-Georges à Sorel-Tracy, Jonquière à Thet. Mines, Samedi 19 janvier, Sorel-Tracy St-Jérôme, 20h.

LHSAQAQ

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: La Tuque, Cap-Madeleine, Louiseville, Plessisville, Joliette, Waterloo, Nicolet, Bécancour, Windsor, Donnacona, Joliette à Plessisville, Nicolet à Bécancour, Waterloo à Cap-Madeleine, Louiseville à Windsor, Donnacona à La Tuque, Samedi 19 janvier, Waterloo à Joliette, 20h30.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: x-Toronto, Philadelphie, Boston, Brooklyn, New York.

SECTION SUD-EST

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Miami, Charlotte, Orlando, Washington, Atlanta.

SECTION CENTRALE

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: x-Milwaukee, Indiana, Detroit, Chicago, Cleveland.

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Houston, San Antonio, La N.-Orléans, Dallas, Memphis.

SECTION NORD-OUEST

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Denver, Okl. City, Portland, Utah, Minnesota.

SECTION PACIFIQUE

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Golden State, L.A. Clippers, L.A. Lakers, Sacramento, Phoenix.

Mercredi 16 janvier

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Orlando 115 Detroit 120 (P), Brooklyn 145 Houston 142 (P), Milwaukee 111 Memphis 101, Toronto 108 Boston 117, San Antonio à Dallas, 20h30, Cleveland à Portland, 22h, La N.-Orléans à G. State, 22h30, Utah à L.A. Clippers, 22h30.

TENNIS

OPEN D'AUSTRALIE

MESSIEURS

Simple - Deuxième tour
Roger Federer (3), Suisse, bat Daniel Evans, Angleterre, 7-6 (7-5), 7-6 (7-3), 6-3.
Rafael Nadal (2), Espagne, bat Matthew Ebden, Australie, 6-3, 6-2, 6-2.
Alex De Minaur (27), Australie, bat Henri Laaksonen, Suisse, 6-4, 6-2, 6-7 (7-9), 4-6, 6-3.
Roberto Bautista Agut (22), Espagne, bat John Millman, Australie, 6-3, 6-1, 3-6, 6-7 (6-7), 6-4.
Taylor Fritz, États-Unis, bat Gael Monfils (30), France, 6-3, 6-7 (8-10), 7-6 (8-6), 7-6 (7-6).
Grigor Dimitrov (20), Bulgarie, bat Pablo Cuevas, Uruguay, 6-3, 6-7 (5-7), 6-3, 7-5.
Karen Khachanov (10), Russie, bat Yoshihito Nishioka, Japon, 6-3, 6-3, 6-3.
Thomas Fabbiano, Italie, bat Reilly Opelka, États-Unis, 6-7 (15-17), 6-2, 6-4, 3-6, 7-6.
DAMES

Simple - Deuxième tour

Angelique Kerber (2), Allemagne, bat Beatriz Haddad Maia, Brésil, 6-2, 6-3.
Caroline Wozniacki (3), Danemark, bat Johanna Larsson, Suède, 6-1, 6-3.
Maria Sharapova (30), bat Rebecca Peterson, 6-2, 6-1.
Aryna Sabalenka (11), bat Katie Boulter, 6-3, 6-4.
Petra Kvitová (8), bat Irina-Camelia Begu, 6-1, 6-3.
Kimberly Birrell, bat Donna Vekic (29), 6-4, 4-6, 6-1.
Belinda Bencic, bat Yulia Putintseva, 7-5, 4-6, 6-2.
Elina Svitolina (6), bat Viktoria Kuzmova, 6-4, 6-1.
Karolina Pliskova (7), bat Madison Brengle, 4-6, 6-1, 6-0.
Camilla Giorgi (27), Italie, bat Iga Swiatek, 6-2, 6-0.
Elise Mertens (12), Belgique, bat Margarita Gasparyan, 6-1, 7-5.
Nicolet à Bécancour, 20h30
Waterloo à Cap-Madeleine, 20h30
Louiseville à Windsor, 20h30
Donnacona à La Tuque, 21h
Samedi 19 janvier
Waterloo à Joliette, 20h30

Tenace, Andreescu plie l'échine

La Presse canadienne

MELBOURNE — Malgré une belle démonstration de talent et de ténacité contre une adversaire dix ans son aînée, la Canadienne Bianca Andreescu a été éliminée au deuxième tour du simple féminin des Internationaux de tennis d'Australie, jeudi après-midi à Melbourne.

Au terme d'une éreintante bataille de deux heures 14 minutes, la Lettonne Anastasija Sevastova, 13^e tête de série, est parvenue à arracher une victoire de 6-3, 3-6, 6-2 face à l'Ontarienne de 18 ans.

Gonflée à bloc après avoir forcé la tenue d'une troisième manche, Andreescu avait pris les devants lors du set décisif en brisant Sevastova dès le jeu initial. Cette dernière a cependant riposté avec un bris dès

le jeu suivant, puis un autre, décisif, au sixième jeu lors duquel Andreescu a été blanchie.

À partir de ce moment, Andreescu, visiblement épuisée, n'a plus été en mesure de riposter aux attaques de Sevastova.

Pendant ce temps, la Canadienne Gabriela Dabrowski et la Chinoise Xu Yifan, troisièmes têtes de série du double féminin, ont été éliminées dès le premier tour face au tandem tchèque composé de Barbora Strycova et Marketa Vondrousova. Ces dernières ont gagné le match en trois manches de 6-2, 3-6, 6-3 en 1 h 55 minutes.

Également jeudi, Milos Raonic (16^e) affrontait le Suisse Stanislas Wawrinka, Denis Shapovalov (25^e) livrait bataille au Japonais Taro Daniel tandis qu'Eugenie Bouchard était confrontée à l'Américaine Serena Williams dans le premier match de la session de soir à



Bianca Andreescu a fait preuve de ténacité dans la défaite. —PHOTO: AP

l'Aréna Rod-Laver. Tous ces matchs n'étaient pas terminés, ou encore commencés, au moment de mettre sous presse.

CHANCES RATÉES, PUIS LE RÉVEIL

En première manche, Andreescu a fait face à trois balles de bris et si elle

est parvenue à sauver les deux premières, elle a flanché à la troisième, lors du sixième jeu, lorsque son revers a dépassé la ligne de fond.

Andreescu a eu la chance d'effacer ce bris dès le jeu suivant alors qu'elle a gagné les deux premiers points au service de Sevastova. Andreescu a cependant perdu les quatre points

suivants, dont les trois derniers à la suite de fautes directes au revers.

La Lettone a conclu la première manche grâce à un as, son premier du match, après 39 minutes d'action.

Andreescu a bien amorcé le deuxième set et a même profité de deux chances de bris lors du quatrième jeu, qu'elle n'a pas su exploiter. Dès le jeu suivant, Sevastova a pris l'initiative du match, profitant d'un coup droit d'Andreescu dans le filet pour réaliser un bris qui lui donnait alors une avance de 3-2.

Mais alors qu'on aurait pu penser qu'Andreescu allait s'effondrer, tout le contraire est arrivé. Après avoir survécu à trois balles de jeu grâce à autant de coups gagnants, Andreescu a récupéré le bris qu'elle venait de concéder avant de gagner les trois jeux suivants, et le deuxième set en un peu moins d'une heure.

ÉLECTIONS AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE DU BASEBALL

Walker aussi détendu qu'il l'était sur le terrain

FRÉDÉRIC DAIGLE

La Presse canadienne

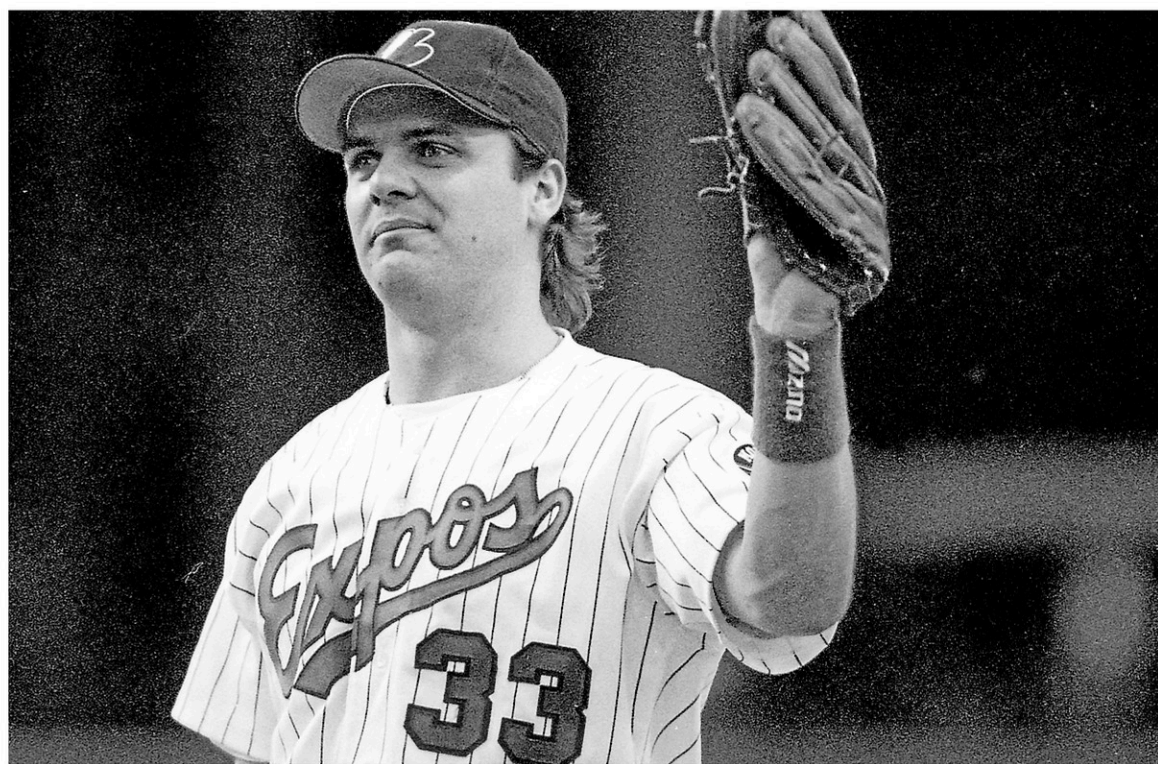
MONTRÉAL — Sur le terrain, Larry Walker était calme et décontracté. Le baseball était un jeu pour lui. N'allez pas croire que son élection possible au Temple de la renommée du baseball le rend nerveux.

«Il n'y a rien de stressant là-dedans, car je ne me vois pas comme un membre du Temple de la renommée. De cette façon, la déception sera moindre si je ne suis pas admis, a-t-il déclaré à La Presse canadienne au cours d'une conversation téléphonique, mercredi. Par contre, je vois le pourcentage de votes que je recevais il y a quelques années et le genre de résultats que j'obtiens (mardi) et je me dis que c'est possible. Mais je ne m'en fais pas avec ça.»

Le baseballeur de Maple Ridge, en Colombie-Britannique, ne compte même pas passer la journée de mardi prochain, alors que seront divulgués les résultats du scrutin, près de son téléphone.

«Nous aurons une première réunion ou un premier entraînement avec l'équipe nationale du Canada [il fait partie du personnel d'entraîneurs] à West Palm Beach en vue du tournoi de qualifications des Jeux panaméricains, qui aura lieu au Brésil. Je prendrai mes messages après.»

Michel Lajeunesse, qui a couvert les Expos pour La Presse canadienne pendant de nombreuses années, reconnaît bien le joueur



Larry Walker a conclu sa carrière de 17 saisons dans les Majeures avec une moyenne offensive de ,313. Il a frappé 2160 coups sûrs, 471 doubles, 383 circuits et produit 1311 points. —PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

qu'il a côtoyé à l'époque.

«C'est exactement lui, ça. Il ne s'en faisait jamais sur le terrain, a indiqué celui qui a suivi les Expos de 1976 à 2004. Je me rappelle une série à St. Louis, alors que les Expos étaient toujours dans la course et qu'on lui avait demandé à quel point ces matchs étaient importants. Il nous avait interrompus pour nous rappeler que les 162 matchs avaient tous la même

valeur. C'est de cette façon qu'il abordait chacune des rencontres.»

PAS ADMIS EN 2019

Walker ne sera assurément pas admis en 2019, alors qu'il en est à son avant-dernière année d'éligibilité. Mercredi, sur les 181 bulletins rendus publics et compilés par le Hall of Fame Tracker de Ryan Thibodeaux — soit quelque 44 % des bulletins distribués —, l'ex-voltigeur

de droite des Expos, des Rockies du Colorado et des Cardinals de St. Louis avait obtenu 121 votes, soit 66,9 %. Afin d'être élu, un joueur doit voir son nom inscrit sur 75 % des bulletins. Au cours des 11 années au cours desquelles les scrutins ont été compilés, le score final des joueurs admissibles a toujours baissé de quelques points une fois les résultats officiels dévoilés.

Ce qui est encourageant par

contre, c'est que Walker a fait un bond prodigieux au cours des deux dernières années : après ne s'être retrouvé que sur 21,9 % des bulletins en 2017, le nom de Walker a été inscrit sur 144 bulletins, soit 34,1 %, l'an dernier. Parmi les votes compilés jusqu'ici, Walker a obtenu la faveur de 38 électeurs de plus.

Pourquoi a-t-il le vent dans les voiles depuis deux ans?

«Je pense qu'il faudrait demander à chacun de ceux qui ont un droit de vote pour savoir pourquoi, soudainement, ils ont décidé de voter pour moi. Je pense que c'est la seule façon d'avoir une réponse précise.»

Walker a conclu sa carrière de 17 saisons dans les Majeures avec des moyennes offensives de ,313/,400/,565, 2160 coups sûrs, 471 doubles, 383 circuits et 1311 points produits.

«Il n'y a pas de doute dans mon esprit que Walker appartient au Temple de la renommée, a ajouté Lajeunesse. De tous les voltigeurs de droite des Expos, Walker a été le meilleur. Et il y en a eu des bons, comme Rusty Staub, Ken Singleton ou Vladimir Guerrero, qui a été élu au Temple l'an dernier.

«Guerrero avait sans aucun doute plus de talent que Walker, mais il n'a jamais appris à jouer au baseball. Il "garrochait" la balle partout pour montrer qu'il avait un bon bras. Mais techniquement, Walker lui était supérieur dans tout.»

Le résultat du scrutin sera connu le 22 janvier. Les nouveaux intronisés feront leur entrée à Cooperstown le 21 juillet prochain.

entre vous et moi

lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, clau.loranger@icloud.com



Dans les coulisses du Gala Sport-Hommage Mauricie

La 37^e édition du Gala Sport-Hommage Mauricie s'est avérée un succès sur toute la ligne. Quelque 500 convives étaient du rendez-vous dans la Cité de l'énergie. Le grand manitou **ANDRÉ BEAUCHESNE** était comme sur un nuage au terme du couronnement annuel des lauréats du sport amateur dans la région. Sans plus de préambule, des échos de la fête...

DE LA GRANDE CLASSE

Les coprésidentes d'honneur **MARILI BORDELEAU-DESROCHERS** et **DEBBIE SAVOY-MOREL** ont montré de la grande classe et leur message était empreint de positivisme et de détermination. Pour une, Savoy-Morel a livré un beau message: «Aux parents, encouragez vos enfants et aidez-les à persévérer. Aux athlètes, ne cessez jamais de vouloir vous améliorer car vous perdrez votre passion. Appréciez chaque jour comme si vous étiez sur la ligne de départ. N'oubliez pas de redire votre reconnaissance aux gens qui vous ont motivés à vous passionner pour un sport!»

UNE PREMIÈRE POUR JOBIN

Les convives ont assisté à l'un des galas les plus expéditifs de l'histoire... Après 60 ans de vie sportive bien remplie, le réputé athlète **MARCEL JOBIN** de Saint-Boniface mettait la main sur une statuette Desjardins pour la première fois... Le Club de la médaille d'or était représenté par **CATHERINE LAROCHE** (présidente) et le Trifluvien **SAMUEL OUELLETTE** (directeur général). Ceux-ci ont remis des bourses aux deux lauréats dans la catégorie «Athlète féminin et masculin par excellence de niveau québécois, sport individuel», soit **MYA JOLY** (patinage de vitesse) et **MATHIAS GUILLEMETTE** (vélo).

DUMOULIN ÉPATE LA GALERIE

Le champion des pilotes de la série NASCAR Pinty's, **LOUIS-PHILIPPE DUMOULIN**, a épaté la galerie en se présentant sur le tapis rouge avec son trophée sous le bras, à la grande joie de plusieurs... **LOUIS BEAUDET** en était à sa première activité de représentation pour la Ville de Bécancour, nouveau partenaire de Sport-Hommage... Les maires **MICHEL ANGERS** de Shawinigan, **PIERRE-DAVID TREMBLAY** de La Tuque et **RÉJEAN CARLE** de Sainte-Ursule ont été très élogieux à l'endroit de l'organisation... Le vétéran communicateur **FRANÇOIS ROY** a réalisé plusieurs entrevues pour la prochaine saison de la télésérie *Sport-Hommage Mauricie* à l'antenne de MATV...

DOMINIC FUGÈRE SUR SON «36»

Le DG du GP3R, **DOMINIC FUGÈRE**, était tout en noir avec cravate blanche, l'air d'un vrai Sicilien. On le surnommait **DOMENICO FUGGIERI**... Retour aux sources pour **LUC GÉLINAS** de Pointe-du-Lac qui s'est rappelé ses années comme représentant



UNE ÉQUIPE DU TONNERRE

Plein phare sur le conseil d'administration de Sport-hommage Mauricie. Première rangée: Marie-Eve Nault, directrice générale du CREEM; Jessica Ménard, vice-présidente; Dominic Fugère, GP3R; André Beauchesne, président de la Corporation Sport-hommage Mauricie; et Denys Beaudin, vice-président. Deuxième rangée: Louis-Simon Gauthier, Le Nouvelliste, président du jury de sélection; René Marcil, CREEM et président du Temple de la renommée sportive de la Mauricie; Paul Baril, administrateur; Richard Lahaie, FADOQ Mauricie; Annabelle Plamondon, URLS Mauricie; et la trésorière, Micheline Guillemette. —PHOTO: LUC GERVAIS



FIERTÉ

Dominic Fugère et Louis-Philippe Dumoulin affichant avec beaucoup de fierté le trophée du champion des pilotes de la Série Nascar Pinty's. — PHOTO: LUC GERVAIS

des Mégophias, un club toujours actif et couronné de succès... Hommage bien mérité pour **DANIEL TESSIER** du Cégep de Trois-Rivières qui est venu recevoir un prix commémoratif pour les 50 ans des Diablos. Et une bonne pensée pour **DANY ROUSSEAU**, un pilier des Diablos disparu en 2018... **ANDRÉ BEAUCHESNE** et sa conjointe **CAROLE PRATTE** ont évité la panne d'essence de justesse alors que le véhicule de courtoisie de Trois-Rivières Mitsubishi affichait une pompe d'essence qui clignotait sans cesse, indiquant qu'il n'y avait plus d'essence dans le réservoir. Le couple s'en est tiré avec une

bonne frousse!

comme représentant de la Ville de Bécancour et président de la Fondation Claude-Mongrain ainsi que **RENÉ MARCIL** comme administrateur de Sport-Hommage et président du Comité régional d'entraînement et d'événements de la Mauricie. Malgré tout, ils ont payé un seul droit d'entrée!... Il y avait beaucoup de parents fiers dans la salle, notamment deux anciens de la Sécurité publique de la Ville de Trois-Rivières, **MICHEL GUILLEMETTE** et **NATHALIE PERRON**, dont le fils Mathias a été honoré en cyclisme... La Ville de Trois-Rivières était représentée par la mairesse suppléante **GINETTE BELLEMARE**, accompagnée de son conjoint **NORMAND ST-LOUIS**, un grand sportif, ainsi que le conseiller municipal **MICHEL CORMIER**...

D'ISABELLE LAVERGNE À JEAN-MARIE LAFORGE

Les Patriotes de l'UQTR avaient délégué **ISABELLE LAVERGNE** du CAPS et **CHRISTIAN GAGNON** de même que **PIERRE POIRIER**, le président de la Corporation des Patriotes... **PIERRETTE JACOB** et **ANDRÉ FERLAND** portaient les couleurs de la Fondation Claude-Mongrain... **CHARLES CARRÉ** de Métal Perreault était accompagné de son fils **BENJAMIN CARRÉ**, brillant footballeur des Redmen de McGill...

De la rive sud, il y avait **JEAN-YVES DOUCET**, **ISABELLE BOISVERT**, **CLAUDETTE BERGERON**, **NORMAND PERREAULT** et **MICHEL LECLERC**...

On notait également la présence de **RENÉ MARTIN** (Aigles de la Can-Am), **RENÉ LECLERC** (président de Hockey Mauricie) et **ROGER LAVERGNE** (président des Cataractes de Shawinigan)... Il y avait aussi des papas heureux dont les fils ont été honorés, dont **MICHEL CORMIER** pour son fils, le juge de lignes dans la LNH **MICHEL CORMIER JR** et **MARC BEAUCAGE** (**ALEX BEAUCAGE** des Huskies de Rouyn-Noranda)... Le légendaire **JEAN-MARIE LAFORGE** est venu de La Tuque...

DENYS BEAUDIN ET SA BANDE

Le comité de programmation était sous la supervision de **DENYS BEAUDIN**, ses complices **PATRICK BOUCHER**, **SABRINA ROSS** et **NYSE BOURGEOIS** ainsi que son équipe d'hôtes et d'hôtesse, soit **CAROLE PRATTE**, **ÉLAINE BEAUDIN**, **RENAUD BÉGIN** de même que l'animateur **FRÉDÉRIC BEAULIEU** (Bell Média) et les narrateurs **TANYA BEAUDIN** et **JONATHAN ROBERGE** (TVA Trois-Rivières).

ET LES MEMBRES DU JURY...

Le comité de sélection était présidé par **LOUIS-SIMON GAUTHIER** du *Nouvelliste*. Celui-ci était secondé par **ANNABELLE PLAMONDON** (secrétaire URLS Mauricie), **LOUIS VANASSE**, **MARIE-ÈVE NAULT** (CREEM), **MICHELINE GUILLEMETTE** ainsi que **RENÉE SINOTTE**, **VINCENT GAUTHIER**, **SERGE ALARIE**, **STEVE TURCOTTE** et **ANDRÉ BEAUCHESNE**.



FIDÈLE AU POSTE

Toujours fidèle au poste, François Roy en train d'interviewer les invités sur le tapis rouge. — PHOTO: LUC GERVAIS

UN BON COUP: LE PRIX ANDRÉ-DUPONT

Le regretté journaliste sportif **ANDRÉ DUPONT** a laissé son nom au prix attribué à l'équipe bénévole de l'année. Pour 2019, il s'agit des organisateurs du Championnat canadien de curling junior de Shawinigan. Soit dit en passant, **MICHEL PATENAUDE** (membre de ce groupe) a pris des nouvelles auprès de **FRANÇOIS ROY** de son auteur préféré **CHRISTIAN TÊTREAU**...

Certains avaient deux raisons d'être présents, entre autres, **LOUIS BEAUDET**

Trois matchs de suspension pour Byron

Paul Byron ratera les trois prochains matchs du Canadien de Montréal, à commencer par celui de demain à Columbus. La LNH a décidé de suspendre l'explosif attaquant pour son coup à la tête du défenseur des Panthers de la Floride MacKenzie Weegar, mardi.

Rappel de la situation: Byron pourchassait une rondelle en fond de territoire des Panthers en début de deuxième période et a frappé

Weegar à la tête avec l'épaule. Au moment du contact, les patins de Byron ont quitté la glace.

Sur le coup, Byron a écopé d'une pénalité mineure pour assaut. Weegar a dû quitter la rencontre. On a annoncé après le match qu'il devait suivre le protocole des commotions cérébrales.

«Je respecte la décision du département de la sécurité des joueurs, a déclaré Byron sur Twitter immédiatement après la sanction. Je

veux que ce soit clair que je n'avais pas l'intention de blesser ou de frapper à la tête MacKenzie Weegar. Mon historique démontre que je n'ai jamais voulu blesser un autre joueur. Tout de même, j'accepte la responsabilité de mon geste et je comprends que j'ai frappé la tête et causé une blessure. J'en suis désolé et j'espère que MacKenzie va bien. J'en tire une leçon et je vais m'assurer de la légalité de mes prochaines mises en échec.»

Le département de la sécurité des joueurs a ainsi justifié sa décision: «C'est un cas où un joueur a quitté la glace et ce n'est pas en raison de la force de l'impact ou du mouvement naturel du corps. «La LNH poursuit: Byron s'est projeté vers le haut, et c'était au joueur du Canadien de s'assurer de ne pas frapper la tête de son rival. «Il n'y avait aucune raison pour que l'épaule touche la tête.»

Dans sa décision, la LNH a souligné que Weegar a été blessé à la suite

du geste. La Ligue a toutefois tenu compte également du dossier vierge de Byron, pour qui il s'agit d'une première suspension dans la LNH.

«On aurait dû avoir un avantage numérique de cinq minutes, a dit l'entraîneur des Panthers Bob Boughner après le match. À mon sens, ses patins quittent la glace. Il y avait une intention de blesser.»

Byron compte 10 buts et 8 aides en 34 matchs cette saison. Il a marqué en désavantage numérique contre les Bruins de Boston, lundi dernier, pour mettre fin à une vilaine séquence de neuf matchs sans but. **LA PRESSE**

L'élève n'a pas dépassé le maître

Avant les 52 arrêts d'Antti Niemi, il y a eu les 53 arrêts de Wayne Thomas

RICHARD LABBÉ
La Presse

MONTRÉAL — Wayne Thomas était devant sa télé mardi soir, quelque part dans sa vieille maison du Massachusetts, quand il a eu la bonne idée de regarder deux matchs de hockey en même temps. Deux matchs impliquant deux de ses anciens élèves.

Les plus vieux se souviendront de Thomas comme d'un gardien réserviste qui a connu quelques moments de gloire dans les années 70; les plus jeunes s'en souviendront comme d'un assistant chez les Sharks de San Jose, qui a aussi entraîné plusieurs gardiens assez connus.

Antti Niemi, par exemple. «J'étais en train de regarder deux matchs à la fois, celui du Canadien et celui du Wild», a expliqué Thomas mercredi en entrevue téléphonique avec *La Presse*. «Devant le filet du Wild, il y avait Alex Stalock,

que j'ai eu sous mon aile à San Jose. Devant le filet du Canadien, il y avait Antti [Niemi], que j'ai aussi eu comme élève à San Jose. J'aime regarder jouer les gars avec qui j'ai déjà travaillé, et puis à un moment donné, l'annonceur à la télé s'est mis à dire le nombre de tirs que recevait Antti, et je trouvais que c'était beaucoup...»

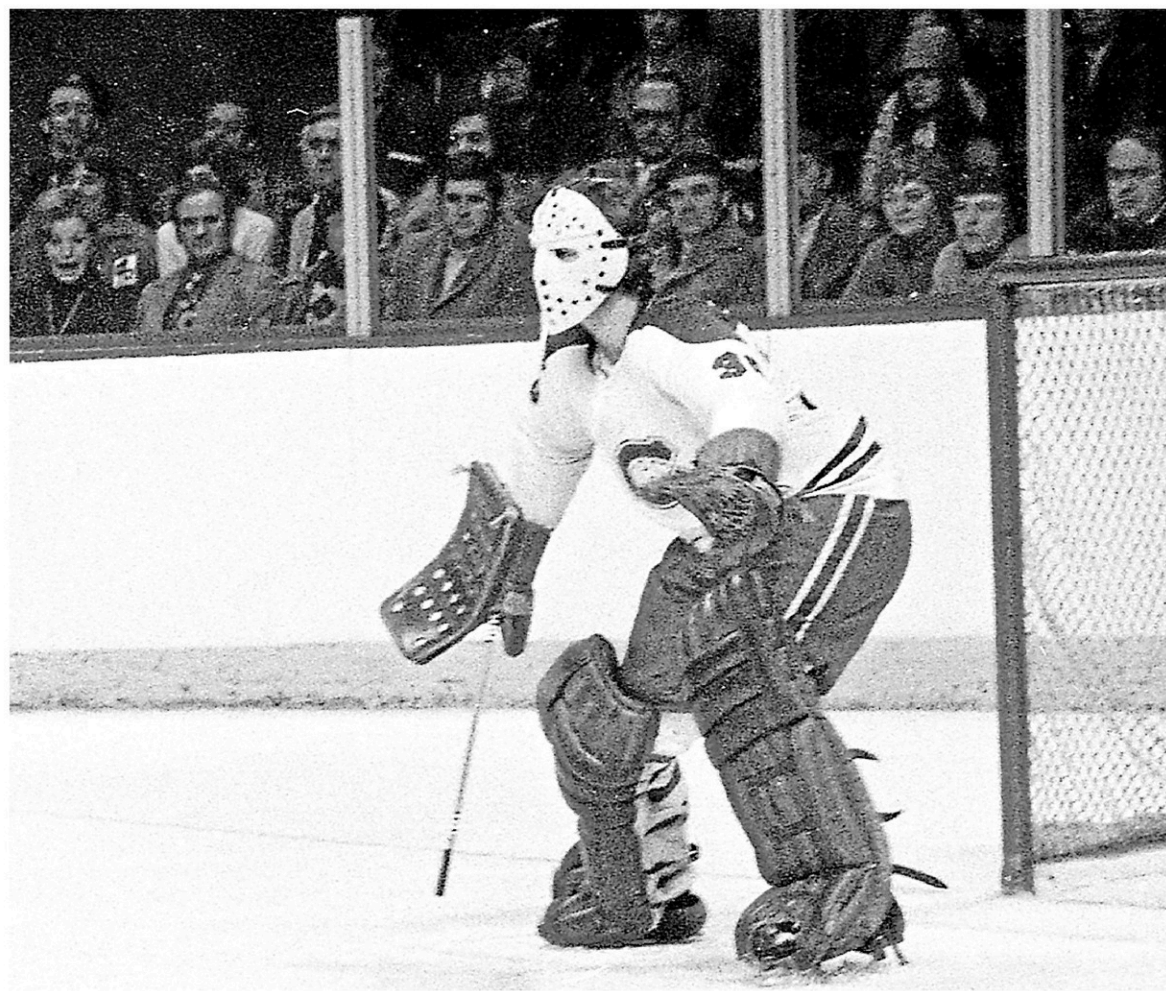
Ça été beaucoup, en effet. En tout, le gardien réserviste du Canadien a reçu 53 tirs dans sa direction lors de cette victoire de 5-1 sur les Panthers de la Floride, mardi soir au Centre Bell. Ce que l'on retient avant tout: ces 52 arrêts représentent le deuxième total d'arrêts dans un match de l'histoire du Canadien, à égalité avec Jacques Plante, qui avait lui aussi connu un match de 52 arrêts en 1955 contre Chicago.

Chez le Canadien, le record du plus grand nombre d'arrêts dans un match est de 53, détenu à la fois par Carey Price (en 2009 contre Nashville)... et par Wayne Thomas, qui avait reçu 57 tirs lors d'un match à Pittsburgh en 1974, ne cédant qu'à quatre reprises dans la victoire.

UN TEXTO

Devant son écran mardi soir, Thomas, un retraité de maintenant 71 ans, pouvait bien comprendre ce qui se passait dans la tête de Niemi.

«Je lui ai envoyé un texto après le match, et au lieu de me remercier, il m'a demandé qui détenait le record



Wayne Thomas a joué pour le Canadien dans les années 1970. En 1974, les Penguins de Pittsburgh avaient lancé 57 foies en sa direction, mais il n'avait donné que quatre buts pour permettre au Tricolore de l'emporter. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

d'équipe avec 53 arrêts, de poursuivre Thomas. C'est son sens de l'humour, ça. Mais vous savez quoi? Je ne me souviens pas vraiment de ce match-là en 1974 contre les Penguins. Quelqu'un m'a parlé de ce match quand Carey Price a lui aussi connu une soirée de 53 arrêts il y a 10 ans, et puis j'avais complètement oublié que c'était arrivé.

«Je trouve ça quand même étonnant, mon match de 53 arrêts, parce que dans ces années-là, d'habitude, le Canadien n'accordait même pas 53 tirs en deux matchs! Je me souviens que les Penguins avaient des marqueurs dans leur formation, mais j'ai dû leur donner plusieurs rebonds! Le Canadien exigeait l'excellence alors comme aujourd'hui. Donc je ne peux pas croire que notre entraîneur Scotty Bowman ait été

particulièrement heureux d'un match de 53 arrêts de la part de son gardien (rires)... Avec le Canadien, à cette époque, on ne s'attendait à rien d'autre que la victoire.»

NUMÉRO DEUX

La grosse soirée de Thomas s'était conclue par une victoire de 5-4 du Canadien sur les Penguins, mais cette performance éclatante ne lui a pas permis de saisir le poste de gardien numéro un malgré tout. «Devant le filet, il y avait un ménage à trois avec moi, Michel Plasse et [Michel] Bunny Larocque... C'était comme ça, à cette époque: la plupart des équipes avaient trois gardiens. Pendant ce temps, Ken Dryden était retourné sur les bancs d'école pour étudier le droit.»

On connaît la suite: c'est Dryden qui est revenu pour devenir le

numéro un incontesté à Montréal, et Thomas, lui, s'est ensuite promené d'un filet à l'autre, occupant celui des Maple Leafs et des Rangers avant d'accrocher son masque pour de bon en 1980-1981. Il a ensuite été entraîneur des gardiens et assistant au directeur général chez les Sharks pendant 22 ans.

Il est à la retraite depuis 2015, mais cela ne l'empêche pas de passer ses soirs à garder un œil sur ces gardiens qu'il a bien connus à San Jose, dont Niemi, de qui il garde d'excellents souvenirs.

«Je me rappelle que nous étions allés le chercher en 2010 quand il nous avait éliminés avec Chicago, d'ajouter Thomas. On cherchait un bon gardien, et Antti a été un bon gardien pour nous à San Jose. Il avait l'air d'être encore bon mardi soir...»

LIGUE CAN-AM

Un premier ténor sous contrat

Le vétéran
Alberth Martinez
sera de retour
avec les Aigles



VINCENT GAUTHIER

vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les Aigles de Trois-Rivières ont frappé un premier grand coup en vue de la saison prochaine alors qu'ils ont conclu une entente avec le vétéran voltigeur vénézuélien Alberth Martinez.

Pour le gérant T.J. Stanton, la confirmation du retour du puissant frappeur de 27 ans représente une excellente nouvelle à ce stade-ci de la saison morte. L'an dernier, Martinez avait dû attendre au 8 juin avant de pouvoir entreprendre sa saison en raison d'un problème de visa. Et il n'était pas encore au bout de ses

peines complètement puisqu'il a ensuite dû patienter jusqu'au 9 août avant d'avoir le droit de disputer des matchs aux États-Unis. «C'était primordial de le signer le plus tôt possible, si on veut l'avoir toute la saison. Je suis très content que ce soit réglé!», sourit l'Aigle en chef.

À sa première campagne à Trois-Rivières, Martinez a donc été limité à 72 matchs en saison régulière, présentant tout de même la deuxième meilleure moyenne au bâton du club à ,277. L'ancien espoir des Padres de San Diego a aussi claqué huit circuits en plus de produire 39 points.

Mais c'est principalement en séries éliminatoires que le numéro 11 a fait tourner les têtes. Alors que les lanceurs adverses craignaient d'affronter le joueur par excellence Taylor Brennan, Martinez a pris un malin plaisir à les martyriser à son tour. Sa moyenne au bâton a alors bondi à ,409 en cinq matchs, tandis qu'il a frappé deux circuits et sept points produits.

«Il a joué environ la moitié de la saison seulement l'an passé. Ça ne donne pas nécessairement une bonne indication de tout son potentiel. C'est très difficile pour un frappeur quand tu as des



Le redoutable frappeur vénézuélien Alberth Martinez est le premier vétéran à s'ajouter à l'alignement des Aigles en vue de la prochaine saison.

— PHOTO: OLIVIER CROTEAU

pauses aussi fréquentes dans ton calendrier», mentionne Stanton.

«On a très bien vu la différence quand il a commencé à jouer à temps plein. Il a montré à quel point il est un frappeur dangereux. En séries, il a été le meilleur frappeur de toute la ligue!»

Malgré le lent départ de Martinez, Stanton jure avoir toujours eu confiance en son vétéran voltigeur. «Je comprenais la situation délicate dans son cas et je comprenais que ça pouvait avoir un

impact sur la qualité de son jeu. Compte tenu de ce qu'il avait accompli dans le passé, j'ai toujours cru en lui. Je n'ai jamais pensé à lancer la serviette.»

Par ailleurs, le retour de Martinez dans la cité de Laviolette ne signifie pas pour autant celui du lanceur Yender Caramo. Bon ami de Martinez – les deux sont originaires de San Felix, au Venezuela – le vétéran lanceur droitier a connu une saison difficile 2018 sur le monticule trifluvien. Il avait

même été placé sur la voie d'évitement en séries éliminatoires. «Je ne dis pas que Caramo va revenir ou non. Mais ce que je dis c'est que le retour de Martinez n'était pas conditionnel à celui de Caramo», explique Stanton.

DE L'OPTIMISME POUR TAYLOR BRENNAN

Maintenant un premier vétéran sous contrat, le gérant des Aigles se croise les doigts pour le retour de Taylor Brennan, joueur par excellence de la Ligue Can-Am en 2018. Brennan passera du statut de joueur LS-5 à celui de vétéran s'il revient dans le circuit Wolff. Même si ses prouesses de la saison dernière peuvent attirer les regards dans le baseball affilié, il n'est pas impossible que le roi du Stade Stéréo Plus soit de retour.

«C'est un long processus à ce moment-ci de l'année pour signer des joueurs et ça l'est encore plus lorsqu'il est question du meilleur joueur de la ligue. Mais je reste optimiste de le ramener avec nous», laisse tomber Stanton.

En plus de Martinez, les Aigles ont déjà fait signer des ententes aux joueurs d'avant-champ Juan Kelly (LS-4) et David Glaude (LS-1) ainsi qu'au lanceur Jose Santiago (LS-3).

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX DE CURLING

La Mauricie au plus fort de la lutte

VINCENT GAUTHIER

vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Après quatre jours de compétition à l'Aréna de Grand-Mère, la Mauricie est toujours dans la course pour être représentée lors des prochains Championnats canadiens de curling.

Pendant que l'équipe de Martin Ferland et Vincent Bourget a terminé deuxième du groupe A, avec un dossier de quatre gains en six matchs, celle dirigée par Martin Crête, et dont fait partie Philippe Lemay, pointe aussi au deuxième rang du groupe B en vertu de cinq victoires en six duels.

D'ailleurs, les deux quatuors affichaient des parcours parfaits avant de commettre leurs premiers faux pas, mercredi.

Quant à la troisième formation masculine à saveur mauricienne, menée par Stéphane Michaud,



L'équipe de Martin Ferland (photo) a commis ses premiers faux pas au Championnat provincial, mercredi. Le quatuor s'est tout de même qualifié pour la deuxième phase du tournoi, à l'instar d'un autre Mauricien, Philippe Lemay.

— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

elle a été éliminée au terme du tour préliminaire après avoir

compilé un dossier d'un gain et cinq échecs.

BASKETBALL

Les Diablos évitent le piège

VINCENT GAUTHIER

vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les Diablos de Trois-Rivières n'ont pas raté leur retour au jeu, mercredi soir à Sherbrooke, en renversant les Cougars du Collège Champlain-Lennoxville au compte de 60-50, en première division du réseau de basketball collégial.

Pour ce premier match en près de sept semaines, les Rouges ont été inspirés par Jasmine Martel, auteure de 19 points et 8 rebonds. Mérédith Bélanger et Charlotte Gagnon ont aussi apporté leur contribution avec 9 points chacune.

Cette victoire permet aux protégées de Faisal Docter de prendre l'exclusivité du cinquième rang avec trois victoires et cinq revers.



Les Cataractes ont mis fin à leur séquence de cinq défaites, mercredi au Centre Gervais Auto, face aux Olympiques de Gatineau. —PHOTO: SYLVAIN MAYER

De retour dans le portrait des séries

Les Cataractes s'imposent 3-2



STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Les Cataractes ont profité de leur bref retour à domicile pour reprendre la pôle dans cette guerre sans merci qu'ils vont livrer aux Sea Dogs de Saint-John pour accéder aux séries. En signant un gain de 3-2 aux dépens des Olympiques de Gatineau, devant quelque 2800 amateurs réunis au Centre Gervais Auto, les hommes de Daniel Renaud ont repris le 16^e et dernier rang du classement général donnant accès aux séries, un point devant leurs ennemis jurés.

Cette victoire tombe à point. Elle met fin à une vilaine séquence de cinq revers d'affilée. Et elle est encaissée à la veille d'un week-end

qui s'annonce difficile à souhait à Baie-Comeau, avec deux matchs programmés face au puissant Drakkar en moins de 24 heures.

Dans les circonstances, il fallait sortir de l'aréna avec les deux points à l'enjeu et les Shawiniganais ont rempli la commande.

La façon est toutefois surprenante: la pire défensive de la ligue n'a accordé que deux buts, inscrits en avantage numérique. À forces égales, les locaux ont offert bien peu à leurs visiteurs, et Antoine Coulombe a semblé plus en confiance entre les poteaux qu'à ses récentes sorties.

L'attaque a été dirigée par Valentin Nussbaumer, qui continue de surfer sur la vague du Mondial junior. Il a marqué le deuxième but de son club à la manière d'un joueur de baseball, frappant au vol le retour d'un lancer de Marc-Antoine Pépin, qui a disputé un excellent match.

Puis en troisième, Nussbaumer a porté la marque à 3-1 en s'emparant d'une rondelle libre dans l'enclave qu'il a rapidement logée dans la lucarne. Un but important puisque les Olympiques ont ensuite ramené l'écart à un seul but grâce à leur attaque massive.

Sous pression, les Cataractes ont

alors réussi à écouler les dernières minutes de jeu pour encaisser les deux points à l'enjeu.

«Individuellement, c'est plaisant de marquer. Mais le collectif passe toujours en premier et c'est une grosse victoire pour nous», argumentait Nussbaumer.

«Ça nous donne de la confiance à la veille de partir pour Baie-Comeau. On va essayer de ramener deux autres points, et pourquoi pas quatre!», s'enthousiasmait la recrue de 18 ans.

Son pilote Daniel Renaud avait lui aussi le sourire facile. «Pour un pilote, c'est toujours plus l'un de gagner 2-1 ou 3-2 que 8-7 même si une victoire est une victoire. Un match à bas pointage indique que les gars achètent ton plan, qu'ils sont prêts à se sacrifier. On l'a vu ce soir, on a bloqué beaucoup de lancers. J'ai aimé notre façon de gérer l'avance en troisième», indiquait-il.

«C'était un gros match pour nous. Il en reste 25, ils seront tous importants. Il faut jouer avec détermination. On va pratiquer demain (jeudi), puis on va partir à Baie-Comeau où nous serons attendus par l'équipe la plus expérimentée de la ligue. Au-delà du pointage, il faut jouer de la

même façon», martèle-t-il.

Renaud a bien sûr apprécié la soirée de travail de Pépin dans le champ arrière. Obtenu pour des pinottes à la dernière période des transactions, Pépin montre un instinct offensif certain. «Il est habile avec la rondelle. Il amène une dimension différente à notre groupe. Il travaille fort tous les jours, il s'en va dans la bonne direction», plaide celui qui a aussi vu Charles Beaudoin inscrire son quatrième filet de la saison en première période.

Dans l'autre camp, Éric Landry croyait que son équipe ne s'était pas battue avec les mêmes ressources que les Cataractes. «Le voyage dans les Maritimes, le match lundi, puis le voyage pour venir ici, on voyait que notre énergie était plus basse. Ce genre de choses affecte davantage les jeunes joueurs. Quand nous sommes reposés, j'aime notre vitesse et notre défensive est habituellement solide. Ce soir, nous avons eu des chances, mais nous avons raté quelques jeux en raison de la fatigue mentale qui auraient pu faire la différence.

Sports

CHIFFRE DU JOUR

5

Le joueur par excellence de la dernière saison dans la MLS, Josef Martinez, prolongera de cinq ans son aventure avec l'Atlanta United, a confirmé l'équipe mercredi. Le Vénézuélien de 25 ans a battu un record de la ligue en marquant 31 buts en 2018.



AMEUBLEMENTS

TANGUAY

LA VENTE DU
MILLION

MAGASINEZ ET GAGNEZ

1 000 000 \$

Obtenez une chance de gagner avec chaque tranche d'achat de 100 \$

NOUS PAYONS LES

2 TAXES

PAYEZ JUSQU'À

50 VERSEMENTS

SUR LES MOBILIERS ELRAN ET RELAXON

REIAXON elran

TAXES PAYÉES

1 519⁹⁹

OU PAYEZ JUSQU'À 50 VERSEMENTS

13 CHANCES



REIAXON Causeuse inclinable
PTR-694950

NOUS PAYONS LES

2 TAXES

ET

PAYEZ JUSQU'À

50 VERSEMENTS

SUR TOUS LES MATELAS

Zedbed

ÉPARGNEZ 100 \$

8 CHANCES

TAXES PAYÉES

999⁹⁹

ET PAYEZ JUSQU'À 50 VERSEMENTS
Courant: 1 099,99

Matelas Cliff 2

format double PTR-666897

- Surface en mousse mémoire Gel
- Ventilation permettant d'épulser la chaleur du corps hors du matelas
- Base de soutien ferme

OBTENEZ UN OREILLER DE CORPS
GRATUITEMENT

à l'achat d'un matelas Zedbed

Sommier à titre indicatif

PAYEZ JUSQU'À

50 VERSEMENTS

SUR TOUS LES MEUBLES ET LA DÉCORATION

qualité **ideal**

Mobilier de chambre à coucher 5 pièces

PTR-911 703

ÉPARGNEZ 450 \$

1 599⁹⁹

Courant: 2 049,99

15 CHANCES



Commode 6 tiroirs en sus

PLUS VOUS ACHETEZ TÔT, PLUS VOUS AUGMENTEZ VOS CHANCES DE GAGNER !

Pour connaître les gagnants-finalistes



LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

ACCÈS PAR LE BOULEVARD JEAN-XXIII ET LA RUE CHARBONNEAU
2200, rue des Vitrines TROIS-RIVIÈRES

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE PARTOUT AU QUÉBEC



*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofraîs applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofraîs. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 20 janvier 2019. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100\$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Maurice Tanguay Signature. (non valide sur les achats antérieurs). «La vente du Million» débute le 1^{er} janvier et se termine le 3 mars 2019 à 17 heures. Aucun achat requis. Règlements disponibles en magasin et sur tanguay.ca Livraison gratuite partout au Québec.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100\$ 500\$	100\$ 500\$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64\$ 8,18\$	19,90\$ 90,50\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64\$ 8,18\$	19,90\$ 90,50\$